

## Au cœur du métier de géomètre-expert

La Semaine des géomètres-experts est destinée à faire découvrir les nombreux aspects du métier qui mêle technique et juridique. *Page 4*

## Supercalculateur Roméo : l'atout clé de la recherche



Avec la nouvelle version de son supercalculateur Roméo, l'URCA dispose d'une infrastructure de dernière génération au service de collaborations académiques et industrielles d'envergure. *Page 7*

## Aux Saveurs d'Ardenne rachète Courtepaille

Le groupe familial élargit son offre en ayant racheté le « Courtepaille » de Warcq et en développant la vente à emporter. *Page 8*

## « Le vrai risque, c'est l'immobilisme »

Le Crédit Agricole du Nord Est a reçu l'économiste Philippe Dessertine venu parler de la société et de l'économie de demain. *Page 5*

## Portrait

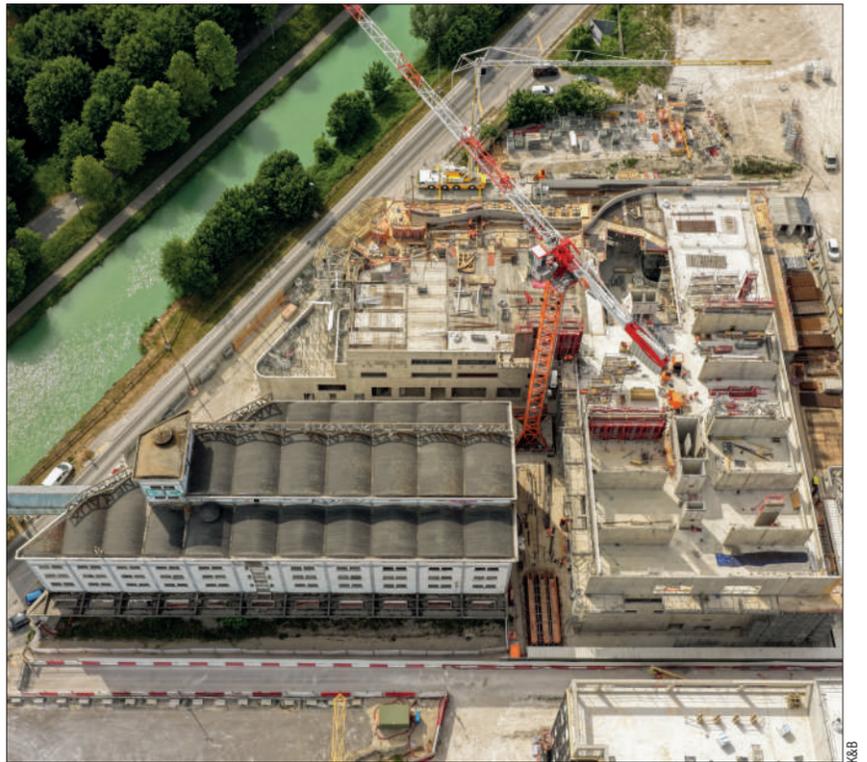
L'Auboise Françoise Horiot. *Page 24*

11 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 13 à 23

## Magasins Généraux : la friche reprend vie

Symbole de la volonté de la collectivité de relier le centre-ville de Reims aux berges du canal via le quartier Port Colbert, le projet des Magasins Généraux vit au rythme de travaux d'envergure, pour une réouverture à la rentrée 2026. Longtemps endormi à la suite du départ de leur activité économique, au début des années 2000, le bâtiment emblématique des Magasins Généraux et sa friche avaient connu un frémissement culturel le temps de deux étés (2021 et 2022). Et les quelque 83 000 visiteurs accueillis avaient sans doute prouvé que cette emprise, enclavée entre le canal et le quartier Clairmarais, à proximité du centre-ville, ne demandait qu'à revivre. Un projet qui prendra vie dès la rentrée de septembre 2026 sur une emprise de 4,8 hectares. Car au-delà de l'ouverture de l'école Neoma Business School prévu à cette date, c'est un quartier complet qui est actuellement en construction sur cet ancien site industriel, comprenant des logements, des résidences étudiantes et aussi l'ESAD (école supérieure d'art et de design). Porté par Aménagement & Territoires, filiale du groupe Kaufman & Broad, le projet de réhabilitation du site est présenté comme « l'un des plus importants projets d'aménagement privé en France ».



Derrière le bâtiment des anciens Magasins Généraux se situe désormais le futur site de l'ESAD et la résidence étudiante. *Page 3*

## Redonner aux communes les moyens d'agir

L'assemblée générale de l'Association des maires de France 10 (AMF 10) a permis aux 429 maires adhérents sur les 431 communes aubois de réfléchir à leur positionnement sous la présidence de François Baroin. Si l'envie de servir reste prégnante, l'enquête nationale menée auprès de 5 000 maires par le Cevipof, le ministère de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation et les délégations aux collectivités de l'Assemblée nationale et du Sénat, montre un taux de réengagement en repli avec 42 % de maires qui souhaitent se représenter en 2026 contre 48 % en 2019. Le manque de ressources financières, l'exigence des citoyens, le sens du devoir inac-

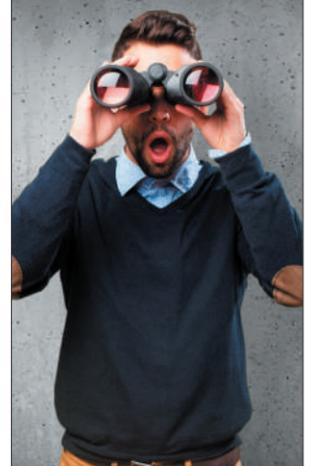
compli et le sentiment d'insécurité personnel restent les principales causes d'hésitation ou de renoncement. Notamment en ruralité où seulement 37 % des maires envisagent de se représenter dans les communes de moins de 500 habitants, ce qui correspond à 329 communes dans l'Aube. Le « à quoi bon » défaitiste gagne du terrain et la décentralisation et la superposition des normes ne contribuent pas à inverser la tendance. Benjamin Morel, constitutionnaliste invité à l'AMF10, suggère de redonner du sens à la décentralisation et des moyens d'action aux élus locaux.

*Page 10*

IMPACT  
MAXIMAL

VISIBILITÉ  
TOTALE

Optez pour la une,  
soyez  
incontournable



03 26 08 38 30



Kadimage | EXPERT EN VÊTEMENTS & OBJETS PUB |

**VOTRE LOGO, NOTRE ATELIER**

Chez Kadimage, on personnalise en atelier vos vêtements et objets, pour toutes vos équipes.

WWW.KADIMAGE.FR REIMS 03 26 36 36 26



## La fréquentation hôtelière



## La fréquentation ne progresse que dans les hôtels haut de gamme

Au premier trimestre 2025, la fréquentation hôtelière atteint 42,2 millions de nuitées. Elle diminue de 2,0 % par rapport à celle du premier trimestre 2024. La fréquentation de la clientèle résidente décroît de 3,8 % (soit d'un peu plus d'un million de nuitées), tandis que la fréquentation de la clientèle non résidente est en hausse de 1,6 % sur un an (soit d'un peu plus de 222 000 nuitées). Seule la fréquentation des hôtels classés de 4 à 5 étoiles augmente (+4,6 %). Dans toutes les autres catégories d'hôtels, la fréquentation baisse, d'autant plus fortement que la catégorie de gamme diminue (-18,4 % dans les hôtels non classés, -5,6 % dans les hôtels de 1 ou 2 étoiles et -1,5 % dans les hôtels 3 étoiles). (INSEE)

## L'opinion des chefs d'entreprise sur leur activité



## Les chefs d'entreprise sont plus pessimistes que le mois précédent

En mai 2025, les chefs d'entreprise dans les services sont plus pessimistes que le mois précédent concernant leur activité prévue et la demande prévue. Les soldes d'opinion associés se replient et s'éloignent de leur niveau moyen respectif. Le solde sur l'activité passée se replie très fortement et s'éloigne clairement de sa moyenne, tandis que celui sur les perspectives générales du secteur est stable à sa moyenne. Le solde d'opinion concernant l'évolution des effectifs passés rebondit nettement mais reste au-dessous de sa moyenne. Celui sur leur évolution prévue se replie clairement et tombe au plus bas depuis avril 2013 (hors crise sanitaire). Les soldes sur l'évolution des prix de vente, passée comme prévue, se replient. (INSEE)

## Le prix des matières premières alimentaires



## Les prix en euros des matières premières alimentaires diminuent

En avril 2025, les prix en euros des matières premières alimentaires diminuent de nouveau (-4,9 % après -5,5 % en mars) : les prix des produits de la mer se replient nettement (-10,3 % après +1,0 %) et les prix du sucre continuent de baisser (-7,9 % après -8,8 %), tout comme ceux des denrées tropicales (-4,1 % après -11,2 %), des oléagineux (-3,7 % après -3,7 %), des céréales (-3,5 % après -8,0 %) et de la viande (-2,0 % après -4,0 %). Sur un an, les prix des matières premières alimentaires se contractent légèrement (-1,7 %) mais évoluent de manière contrastée : les prix des céréales chutent (-20,0 %) sous l'effet du prix du riz (-32,9 %), au plus bas depuis décembre 2021, et ceux du sucre (-15,2 %), des oléagineux (-11,7 %) et des produits de la mer (-9,7 %) baissent fortement. (INSEE)

baromètre



# Dans les Ardennes, la Sopaic continue d'investir



L'équipe dirigeante de la Sopaic : Stéphane, Morgane et Maxence Dupuis entourant Bernard, le fondateur de la société.

Depuis plus d'une décennie, l'entreprise carolomacérienne a pris l'habitude d'investir de façon régulière 10 % de son chiffre d'affaires dans la modernisation de son outil de travail. Cette année, elle a ainsi dégagé une enveloppe financière de 300 000 euros sur ses fonds propres dans l'acquisition de trois nouvelles machines.

La première, une presse numérique achetée 200 000 euros tourne à la cadence de 135 pages/minutes et peut imprimer des livres, des brochures, des tracts, des affiches, des chemises et des plaquettes jusqu'à une épaisseur de 500 grammes. « C'est une pièce très polyvalente de grande qualité qui permet de gagner en productivité et de faire de la cartonnerie, du boitage, des cartes postales et fournir aussi de très beaux-à-plat », souligne Stéphane Dupuis qui, d'ici quelques mois, transmettra officiellement les commandes de l'entreprise à son fils Maxence et à sa fille Morgane.

L'imprimerie carolomacérienne a aussi procédé à l'achat pour 35 000 euros d'une machine qui va permettre de réaliser une opération qui s'appelle dans le jargon du métier, « le dos au carré-collé », consistant à faire de la reliure encollée sur des livres, des brochures ou des catalogues professionnels.

Plus traditionnel, le massicot qui permet de couper le papier va remplacer une vieille machine achetée d'occasion il y a 37 ans par Bernard Dupuis. « Son remplacement a nécessité un coût de 65 000 euros mais l'entreprise a gagné en cadence et en vitesse », se félicite son petit-fils Maxence.

« Ce nouveau matériel a déjà permis de coller 10 000 livres et de faire 3 millions de pages couleur au rythme de 75 000 pages par jour ! Ce qui fait de la Sopaic, l'un des plus gros ateliers d'impression et de découpe numérique de Champagne-Ardenne », avance Stéphane Dupuis.

La Sopaic emploie aujourd'hui 18 sala-

riés, compte un portefeuille de près de 2 000 clients à son fichier (dont 75 % d'ardennais et 25 % d'autres départements) et va réaliser cette année un chiffre d'affaires de 3,2 millions d'euros. Elle travaille sur un large panel d'activités : impression petit et grand format, signalétique, étiquettes adhésives pour la grande distribution, les commerçants et les particuliers, packaging, covering de voitures et camionnettes, enseignes lumineuses et la conception de murs végétaux, de crédences de cuisines ou de murs peints. Le magasin situé sur deux importantes zones de passage à Charleville-Mézières - l'avenue de Gaulle et le Cours Briand - accueille 200 personnes par jour. « Nous avons fait une zone copie-services dans la zone d'accueil très fréquentée par les étudiants et les associations qui font eux-mêmes leur copie après avoir acheté une carte spéciale. »

PASCAL REMY

## Elles bougent

ANNE-SOPHIE CHAGNET NOMMÉE CHEFFE DU SERVICE HAUTE-MARNE DE LA SAFER GRAND EST



Anne-Sophie Chagnet a été promue au poste de cheffe de service départemental Haute-Marne. Cette petite fille d'agriculteurs met ainsi à profit ses 15 années d'expérience sur le terrain et sa maîtrise des missions Safer, au service des agriculteurs et agricultrices. Diplômée d'une licence professionnelle en aménagement du territoire et urbanisme, Anne-Sophie Chagnet a intégré la Safer Champagne-Ardenne en 2010, en qualité de conseillère foncier. Originnaire de Haute-Marne, elle a occupé cette fonction pendant 15 ans puis, à la suite du départ de la cheffe de service Aline Riehl, a assuré le rôle de référente départementale pendant quatre mois avant de prendre la tête du service. À l'instar des autres départements du Grand Est, la priorité du service foncier haut-marnais est le renouvellement des générations via l'installation de jeunes agriculteurs et agricultrices, y compris hors cadre familial.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING  
CARRIÈRES

29  
1996-2025

Contactez

Eric Bohn

03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com

AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS  
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

# Magasins Généraux : la friche industrielle reprend vie

**Urbanisme.** Symbole de la volonté de la collectivité de relier le centre-ville de Reims aux berges du canal via le quartier Port Colbert, le projet des Magasins Généraux vit au rythme de travaux d'envergure, pour une réouverture à la rentrée 2026.



Derrière le bâtiment des anciens Magasins Généraux se situe désormais le futur site de l'ESAD et la résidence étudiante.

Longtemps endormi à la suite du départ de leur activité économique, au début des années 2000, le bâtiment emblématique des Magasins Généraux et sa friche avaient connu un frémissement culturel le temps de deux étés (2021 et 2022). Et les quelque 83 000 visiteurs accueillis avaient sans doute prouvé que cette emprise, enclavée entre le canal et le quartier Clairmarais, à proximité du centre-ville, ne demandait qu'à revivre. Un projet qui prendra vie dès la rentrée de septembre 2026 sur une emprise de 4,8 hectares. Car au-delà de l'ouverture de l'école Neoma Business School prévu à cette date (voir PAMB 8126), c'est un quartier complet qui est actuellement en construction sur cet ancien site industriel, comprenant des logements, des résidences étudiantes et aussi l'ESAD (école supérieure d'art et de design).

Porté par Aménagement & Territoires, filiale du groupe Kaufman & Broad, le projet de réhabilitation du site est présenté comme « l'un des plus importants projets d'aménagement privé en France ».

## JEUNESSE ET NATURE

« Il ne suffit pas de désenclaver pour créer un nouveau quartier, il faut aussi créer une attractivité », explique Amélie Eeckhout, Directrice de projets d'Aménagement chez Aménagement & Territoires.

« Pour cela, il faut faire venir des jeunes et Neoma comme l'ESAD servent de locomotives pour le futur quartier. C'est très important d'avoir de telles écoles mais il faut aussi faire venir un autre public que celui des étudiants. Nous espérons que les Rémois viendront dans le quartier, dans les commerces ou dans les restaurants. Il ne s'agira pas d'un pôle étudiant mais bien d'un nouveau lieu de vie et de mixité ». Un lieu qui sera desservi par les Bus à Haut Niveau de Services pour le rendre encore plus accessible et qui sera tourné vers la nature, avec le canal proche et aussi avec l'aménagement de placettes, d'espaces verts et d'aires de jeux. Quant aux bâtiments emblématiques des Magasins Généraux, son avenir et sa future destination ne sont pas encore définis. « Nous nous laissons un peu de temps pour savoir quelle sera son affectation et ce que nous allons y implanter », souligne Amélie Eeckhout. « Notre première ambition est environnementale. C'est aussi pourquoi le quartier sera sans voiture. La partie située du côté du canal sera pacifiée et les véhicules voulant accéder aux parkings souterrains le feront du côté de la rue Pierre Maître ».

## 689 TONNES DE CO2 ÉVITÉES

Outre la végétalisation (le quartier comprendra 2,4 hectares de sols végétalisés soit 35% de sa superficie totale en espaces verts) l'aspect envi-

ronnemental se retrouve également dans le choix de Kaufman & Broad de miser sur la décarbonation du système de chauffage et de rafraîchissement grâce à la géothermie. « Au lieu de produire du chaud d'un côté, du froid de l'autre, on va faire un échange de calories pour que celui qui a besoin de froid puisse être rafraîchi et celui qui aura besoin de chaleur récupère les calories de son voisin pour se chauffer. Donc on est vraiment dans un cercle vertueux », explique Juliette Lostys, Business Developer chez E.ON, l'entreprise chargée du réseau de géothermie. Un dispositif qui comprendra également des installations de panneaux photovoltaïques sur les toitures et un système qui permettra de stocker des calories pendant la journée et les restituer le soir en cas de besoin. « La dernière brique de cette infrastructure c'est Ectocloud, qui est une solution logicielle développée spécifiquement pour équilibrer le réseau et le faire fonctionner de manière cohérente avec, notamment, un modèle prédictif qui permet de savoir quand on a besoin de stocker ou de déstocker des calories sur le réseau ». Au total, le dispositif devrait permettre d'éviter l'émission de 689 tonnes de CO2 chaque année.

## DES LOGEMENTS POUR TOUS

Le quartier sera en grande partie dédié à la jeunesse, avec les 4 700

quelques logements de « coliving », composés de plusieurs chambres. Des logements qui ne seront d'ailleurs pas réservés qu'aux étudiants, comme l'explique Gilles Mugniéry, directeur général de Neoresid. « Notre métier est de nous assurer que la résidence soit occupée toute l'année, c'est pourquoi elle sera ouverte aux étudiants mais pourra aussi l'être à des salariés en mobilité, par exemple. Nous sommes ouverts à tous types de clientèle ». Côté tarifs, avec des loyers à 620 euros TTC en long séjour, services compris, l'exploitant prévoit « un bon positionnement sur le marché », une politique volontairement « raisonnable » pour coller à une clientèle étudiante aux revenus faibles et qui doit déjà faire face à des prix d'inscription dans les écoles relativement élevés.

Axées sur la sécurité afin d'assurer la tranquillité des résidents et de rassurer leurs parents, la résidence disposera de 458 m<sup>2</sup> d'espaces communs, comprenant une salle de sport, un espace lounge, un cinéma, des espaces de coworking et une laverie. Plusieurs autres bâtiments seront également construits sur le site, à commencer par une cinquantaine de logements, dont 22 en locatif intermédiaire et 28 en accession, dont 8 seulement restent à commercialiser actuellement. La partie ouest de l'emprise sera, elle, dédiée à du logement, 380 au total, répartis en 7 bâtiments, associés à des jardins partagés.

BENJAMIN BUSSON



Les logements et la résidence étudiante feront l'objet d'une politique de décarbonation grâce notamment à la géothermie.

**Expertise.** Du 2 au 8 juin, se déroule « la Semaine des géomètres-experts » destinée à faire connaître le métier. Cette année, elle est accrochée à un thème : « Préserver l'environnement, c'est aussi une question de précision ». L'occasion de mettre en perspective le rôle des géomètres-experts dans la transition écologique.

# Géomètres-experts : au cœur des territoires et des transformations



François Breton, Nathalie Delaloi, Marie Renfer et Samuel Gutierrez, tous géomètres-experts en Champagne-Ardenne, dans des cabinets de différentes tailles.

Dans le cadre de cette Semaine, nous avons rencontré quatre géomètres-experts, venus nous parler de leur métier, où contrôle et précision sont les maîtres-mots. La mission première du géomètre-expert est de garantir les limites de propriété et de les représenter sur des plans. « Le métier conjugue les techniques de la mesure et le droit », indique Samuel Gutierrez, géomètre-expert à Aÿ et élu au Conseil de l'Ordre régional. Car tout comme les experts-comptables, la profession est régie par une loi, celle du 7 mai 1946, qui donne une délégation de service public à l'Ordre. « Il y a un peu plus de 1 800 géomètres-experts en France, environ 10 000 salariés dans la branche, et 1 100 cabinets. On est majoritairement des petites entreprises », précise Nathalie Delaloi, géomètre-expert dans les Ardennes et présidente Grand Est du Syndicat UNGE, auquel 100% de la profession

dans la région est affiliée. Il faut néanmoins différencier le géomètre du géomètre-expert : le géomètre est un technicien qui, pour devenir expert, doit acquérir une formation complémentaire, surtout juridique, autour de la définition de la propriété. « On commence par des études techniques, comme un BTS, par exemple. Et pour accéder à l'expertise, il faut atteindre le niveau ingénieur, soit directement, soit par des procédures de validation des acquis de l'expérience. Ensuite, il y a un stage professionnel de deux ans avec production de rapports, notamment sur la pratique du foncier, évalués par le Conseil régional de l'Ordre. C'est à ce moment-là qu'on peut prétendre à l'inscription. »

## INTERVENTION EN MILIEU URBAIN AUSSI BIEN QU'EN MILIEU RURAL

Une expertise nécessaire en raison de la typologie variée de clientèle :

des particuliers, des entreprises et des collectivités, chacun pour environ un tiers. « Les particuliers font souvent appel à nous pour le bornage, la pose de clôtures, la résolution de litiges avec les voisins, ou pour diviser une propriété en vue d'une donation, d'une vente ou d'un projet de construction », indique Marie Renfer, géomètre-expert à Reims, et ambassadrice communication Grand Est à l'UNGE. Pour les privés, la profession intervient aussi sur la mise en copropriété, que ce soit dans l'existant ou dans le neuf, souvent pour des promoteurs ou des marchands de biens. « En milieu urbain, nous intervenons aussi pour des questions d'appartenance des murs – savoir si un mur est mitoyen ou privatif, ce qui a souvent des implications en matière d'assurance. »

Ainsi, les géomètres-experts proposent une limite, sauf en cas de bornage judiciaire. Le bornage amiable – qui représente 99% des cas – repose sur des éléments de preuve, dont le cadastre, mais celui-ci, contrairement aux idées reçues, n'a pas de valeur légale pour délimiter les propriétés. « Il constitue seulement une présomption. Le cadastre est avant tout un outil fiscal. Il a été conçu à l'époque napoléonienne pour désigner les propriétés et collecter l'impôt, pas pour trancher les conflits de voisinage », fait savoir Nathalie Delaloi.

Une configuration un peu différente en milieu rural, où, « dans la Marne, par exemple, on a beaucoup d'activité liée aux donations. Dans les zones viticoles ou agricoles, les propriétaires nous sollicitent régulièrement pour des découpages parcellaires en vue de transmissions familiales », précise Samuel Gutierrez.

Pour les entreprises, les géomètres-experts interviennent sur

des plans topographiques – pour décrire l'état du terrain, les dénivelés, les réseaux – en amont des projets immobiliers. « Puis, on procède au bornage, à l'implantation des bâtiments, et à la vérification de leur conformité aux règles d'urbanisme. On reste des experts de la mesure. Qu'il s'agisse d'établir un plan, de définir une limite ou d'implanter un ouvrage, tout part de la mesure. On adapte ensuite nos outils et nos méthodes selon la mission », explique François Breton, géomètre-expert à Châlons-en-Champagne et Président de la Chambre interdépartementale. Quant aux collectivités, elles les sollicitent « pour du bornage, des relevés topographiques, la gestion foncière, les aménagements urbains... Par exemple, pour faire le plan d'un parc ou d'une rue avant des travaux, ou encore pour localiser les réseaux. »

## LES FRICHES, NOUVEAU TERRAIN D'EXPERTISE

Elles peuvent aussi demander l'intervention des géomètres-experts « pour effectuer des plans de cimetières, les aider à visualiser les concessions et à identifier les emplacements restants. Cela permet de mieux gérer l'espace et les documents », déclare Nathalie Delaloi. « On reste toujours un peu la petite main, celle qui fournit les données, les informations. Cette année, il y a par exemple eu une action pour géoréférencer les points où des bourdons ont été prélevés dans le Loiret. On ne pense pas forcément tout de suite aux géomètres-experts pour fournir ce type d'information, et pourtant... C'est un exemple concret de notre contribution dans des projets très variés », insiste François Breton.

L'intervention sur des friches est aussi plus fréquente suite à la loi ZAN et à la mise en place du

Fonds Friches, notamment dans les Ardennes. « La plus emblématique en ce moment, c'est la friche Deville, qui va devenir le futur site Hermès à Charleville-Mézières. Nous sommes intervenus pour délimiter le périmètre, réaliser le plan de division et permettre la faisabilité du projet. »

## AVANCÉE TECHNOLOGIQUE

Outre la palette des métiers, la profession connaît aussi une avancée technologique l'amenant à utiliser de nouveaux outils. On connaît tous le fameux « tachéomètre », un appareil servant à mesurer les angles horizontaux et verticaux entre deux cibles, ainsi que la distance entre ces cibles, mais désormais, la profession utilise aussi du matériel de dernière génération comme le scanner laser 3D ou les drones. « Il y a environ 25 ans déjà, nous sommes passés au GPS, pas celui des voitures, un GPS professionnel, avec une précision centimétrique. Cela nous a permis de gagner beaucoup de temps. »

Aujourd'hui, les scanners 3D scannent tout ce qu'ils voient à 360°. « On obtient un nuage de points. On ne choisit plus les points à mesurer, c'est l'appareil qui capte tout, et ensuite on extrait ce dont on a besoin », explique Marie Renfer. L'idée est cependant d'utiliser le bon outil pour le bon usage. Souhaitant faire la promotion de leur profession durant cette semaine, les professionnels clament en chœur : « Ce qui est certain, c'est que notre métier est encore trop peu connu, alors qu'il est passionnant : à la fois technique, juridique, et partagé entre intérieur et extérieur. On l'a vu avec tous ces exemples : notre activité est extrêmement variée. »

NASTASIA DESANTI

## Services

### Château-Thierry : une campagne d'affichage dévoile le vrai prix des services publics

À première vue, un billet de bus à 1,50 € ou une heure de crèche à tarif réduit semblent anodins. Pourtant, derrière ces montants accessibles, se cachent des coûts bien plus élevés pour les collectivités. Pour éclairer les citoyens sur cette réalité souvent méconnue, la Ville de Château-Thierry, dans l'Aisne, a lancé une opération de sensibilisation inédite. Depuis avril, des panneaux installés dans les lieux publics affichent le tarif payé par les usagers... et le coût réel pour la collectivité.

L'objectif est simple : rendre visible ce qui ne l'est pas toujours. En mettant en lumière le financement des services publics, cette initiative pédagogique cherche à faire comprendre aux habitants l'usage concret de leurs impôts locaux. Par exemple, une heure de garde en crèche, facturée en moyenne 1,50 €, coûte en réalité 13,53 € à la collectivité. Quant au transport public, chaque ticket

vendu à 1,50 € représente une dépense réelle de 11,79 € pour la communauté d'agglomération.

## Aménagement

### Château-Thierry : cap sur 2040 pour des bâtiments municipaux plus verts et plus performants

La Ville de Château-Thierry amorce une transformation ambitieuse de ses bâtiments publics dans le cadre de son plan « Château-Thierry 2040 ». Cette démarche vise à améliorer durablement l'efficacité énergétique des infrastructures communales, avec une attention particulière portée au confort des usagers et notamment des élèves dans les écoles.

La stratégie municipale repose sur la conviction que les collectivités locales ont un rôle moteur à jouer dans la transition écologique, en donnant l'exemple à travers leurs équipements.

D'ici à 2040, l'ensemble du patrimoine bâti communal fera l'objet d'une rénovation thermique en profondeur, selon un calendrier d'intervention progressif et coordonné.

Trois grands axes structurent cette action : l'amélioration de l'isolation thermique, en privilégiant l'isolation par l'extérieur pour ne pas impacter les espaces intérieurs, ou par l'intérieur dans les bâtiments à caractère patrimonial ; le remplacement des menuiseries (portes et fenêtres) par des modèles plus performants ; et enfin, la modernisation des systèmes de chauffage, avec des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement.

Les écoles seront les premiers bâtiments à bénéficier de ces travaux. Dès 2025, un budget de 165 000 euros sera engagé pour entamer les premières rénovations. Parmi les chantiers prioritaires figurent l'amélioration de l'isolation intérieure et l'installation d'un éclairage LED à l'école de la Madeleine, la mise à niveau du système de ventilation dans l'ancien bâtiment du groupe scolaire Juge-Magnaud, ainsi que la fin de la réfection de la toiture de l'école Louise-Michel.

GUILLAUME BOTTON

**Économie.** Dans le cadre de son Assemblée générale, le Crédit Agricole Nord Est a reçu l'économiste et conférencier Philippe Dessertine, qui vient de sortir un livre « L'Horizon des possibles », dans lequel il dresse la nécessité d'un nouveau modèle de société.

# Philippe Dessertine : « Le vrai risque, c'est l'immobilisme »



« En Europe, on reste obsédés par le triptyque chiffre d'affaires - bénéfice - dividende. Or la vraie création de valeur est ailleurs. »

C'est en se plongeant dans le contexte économique et géopolitique actuel - la perspective de l'augmentation des taxes Trump au mois de juillet et les conséquences du conflit sur le sol ukrainien - que l'économiste et également Directeur fondateur de la chaire Finagri (Financement alternatif au secteur agricole) à la Sorbonne a déroulé son propos. « Nous vivons une situation totalement inédite en économie : une baisse de la croissance mondiale uniquement liée aux déclarations d'un homme. En réalité, Trump est surtout le révélateur d'une grande fragilité américaine. Les États-Unis sont dans une situation économique de plus en plus intenable, qui se résume en deux chiffres : un déficit public de 1 833 milliards de dollars l'année dernière, soit 6,4 % du PIB et un déficit commercial de près de 1 000 milliards de dollars », rappelle-t-il.

Taquin, Philippe Dessertine met ces chiffres en perspectives avec ceux de la France. « Ce qui est inquiétant, ce n'est pas le chiffre en soi, mais la logique économique sous-jacente : on parle de "Twin deficits". Déficit public + déficit extérieur, une configuration structurellement insoutenable. Le déficit commercial signifie que vous produisez moins que ce que votre population consomme. Vous appauvrissez votre propre économie pour enrichir vos fournisseurs. Le déficit public, lui, signifie que vous financez votre État en vous endettant, souvent auprès de créanciers étrangers. C'est le cas des États-Unis, dont la dette est aujourd'hui détenue à 80 % par des investisseurs extérieurs, contre 20 % il y a dix ans. »

#### BALLE DANS LE PIED

Philippe Dessertine pose alors cette question : en 2030, aura-t-on

une crise sur notre propre dette ? Question pour laquelle il esquisse un début de réponse, en appelant dans un premier temps à « conserver son sang-froid » et à « comprendre l'évolution de l'économie européenne » en assénant : « La première faiblesse de l'Europe, c'est l'énergie. Le gaz coûte trois fois plus cher en Europe qu'aux États-Unis. Et pour des industries énergivores comme la chimie ou la sidérurgie, c'est intenable. » Et comme si une seule faiblesse ne suffisait pas, l'économiste en indique une deuxième : la guerre. La guerre aux portes de l'Europe, mais aussi la guerre comme modèle de réindustrialisation en pariant sur l'armement. « C'est une vérité économique simple : si vous consacrez vos ressources à produire des armes, dont le seul but est de détruire, vous ne créez

pas de valeur. Même les Américains l'ont compris : Donald Trump, en cherchant à réduire le déficit public, a dit clairement que ce n'était plus aux États-Unis de payer pour l'armement du monde. » Voilà une des stratégies du gouvernement rhabillée pour l'hiver. « Investir dans la défense, c'est autant d'argent en moins pour d'autres secteurs. C'est la balle que nous nous tirons nous-mêmes dans le pied. »

#### LA TECH, PILIER CENTRAL DE L'ÉCONOMIE DE DEMAIN ?

Car pour Philippe Dessertine, si la défense n'est clairement pas un des secteurs sur lequel il faut investir, la Data en revanche, est l'alpha et l'omega du futur et de la croissance. S'appuyant toujours sur le modèle américain, il rappelle que si les États-Unis, malgré un double déficit, affichent une croissance plus forte, une consommation plus élevée, un pouvoir d'achat en hausse, c'est qu'ils disposent d'un pilier central de leur économie : la Tech. « Les cinq géants historiques (GAFAM), plus Tesla, plus Nvidia, ces sept entreprises cumulent 15 000 milliards de dollars de capitalisation, soit 65 % du PIB américain et 25 % du PIB mondial. Elles constituent le socle de l'épargne américaine. Entre 2000 et 2025, leur valeur a été multipliée par 200 », fait-il savoir en précisant le cas de Nvidia, société spécialisée dans l'édition de logiciels et conception de carte graphique. « Cette entreprise produit les puces utilisées pour l'intelligence artificielle générative est passée de 10 milliards de dollars de valeur à 3 600 milliards brièvement l'année dernière, aujourd'hui elle est revenue à 3 000 milliards de valeur. » 3 000 milliards, un chiffre

que l'on connaît bien dans l'Hexagone puisque c'est le montant de la dette du pays. Mais loin d'être anodin, ce dernier a du sens si, comme Philippe Dessertine, on le met en perspective : « Un pays n'est pas si mal que ça s'il crée de la valeur qui vient contrebalancer la dette. »

#### REPENSER LA VALEUR

Pour l'économiste, cela suppose une autre manière de penser la valeur. « En Europe, on reste obsédés par le triptyque chiffre d'affaires - bénéfice - dividende. Or la vraie création de valeur est ailleurs. Si OpenAI vaut 300 milliards de dollars en perdant 6 milliards par an, c'est qu'on est dans un autre paradigme », insiste-t-il. « Il est temps de sortir de la logique des flux. Il faut représenter des valeurs d'actifs immatériels, hors bilan. On a tenté de le faire en Europe avec la CSRD. Mais c'est jugé trop compliqué. Pourtant, c'est la bonne direction. Il nous faut aussi changer de mentalité. Investir dans l'innovation ne se décide pas à Paris. Ça se passe à la base, sur les territoires, dans les laboratoires de recherche, les start-up. » Néanmoins, le professeur en économie rappelle que les talents de la Tech partent à l'étranger, « la numéro 2 d'OpenAI est française » - pour chercher des soutiens et des moyens qu'ils n'ont pas dans le pays. Quel futur sommes-nous prêts à avoir et comment l'envisageons-nous ? « Sommes-nous prêts à valoriser ce qui ne se mesure pas encore ? À accepter l'erreur ? » Devant un public de banquiers, l'économiste n'a pas hésité à appeler à plus de prise de risque en arguant que « le vrai risque, c'est l'immobilisme ».

NASTASIA DESANTI

## — TAXE D'APPRENTISSAGE —

**CHOISIR L'URCA,  
C'EST INVESTIR POUR L'AVENIR  
DE NOS ENTREPRISES**

Entreprises, fléchez vos contributions vers notre établissement sur la plateforme Soltéa.

Pour plus d'informations :  
[www.univ-reims.fr/verser-la-TA](http://www.univ-reims.fr/verser-la-TA)



[dfpa.partenariat@univ-reims.fr](mailto:dfpa.partenariat@univ-reims.fr)



03 26 91 89 96



**Agriculture.** La Chambre d'agriculture ouvre une agence de proximité à Brienne-le-Château dans l'ancienne maison médicale.

# Maison de l'agriculture de Brienne : au plus près de la ruralité



Inauguration de la maison de l'agriculture de Brienne-le-Château, un lieu de vie agricole pour mieux accueillir les exploitants et répondre à leurs interrogations.

L'ancienne maison médicale de la place Bonvalot de Brienne-le-Château change de destinée. Inaugurée le 19 mai dernier, « cette maison m'a tout de suite plu, mais, je ne pensais pas que nous mettrions deux ans de travaux avant d'intégrer ce bâtiment », commente Alain Boulard, président de la Chambre d'agriculture de l'Aube, après 667 000 € de travaux (subventionnés à hauteur de

227 000 € par l'État). Des travaux menés dans le cadre du Fonds friches / Fonds vert qui soutient la réhabilitation de friches pour préserver le foncier. L'agence entièrement rénovée accueille quatorze collaborateurs.

Le projet fait partie de la stratégie de proximité avec les agriculteurs avec des lieux d'accueil à Auxon, Saint-Mesmin et Bar-sur-Seine et au nouveau siège social de l'espace Régley à Troyes, inauguré l'an

dernier. « Nous avons vraiment besoin d'avoir un lieu pour que les agents et les agriculteurs soient chez eux », poursuit le président de la chambre d'agriculture de l'Aube. Le projet a commencé en 2019, comme le rappelle le préfet Pascal Courtade, avec la validation de la délocalisation du siège de la chambre et la création des quatre agences. Il répond aux objectifs d'optimisation des coûts de fonctionnement et de renforcement de la proximité entre la chambre d'agriculture, les collectivités et surtout les exploitants. « Nous célébrons aujourd'hui le dernier kilomètre des politiques publiques. Il était normal que l'État le soutienne et c'est un bel exemple du partenariat entre l'État et les collectivités, au service de notre activité, de nos territoires ruraux et de l'agriculture d'avenir ».

## PLUS PROCHE DE 715 AGRICULTEURS

La maison de l'agriculture se rapproche donc du territoire et redynamise les communes. Ainsi, la place Bonvalot de Brienne-le-Château reprend vie et devient un pôle de services, « un espace structuré, dynamique et animé. La place devient un lieu de travail, de

soin et d'échanges », annonce Laurent Sibois, maire de Brienne le Château. « Des emplois sont créés et pérennisés ici à Brienne-le-Château. Brienne est une terre agricole, l'implantation de la Chambre d'agriculture s'inscrit pleinement dans notre identité et nos ambitions communes pour l'avenir de notre territoire ».

Essais variétaux, tests sur les produits, nouvelles pratiques culturales, formation, les agriculteurs du secteur ont pris la parole pour souligner leur relation régulière avec la chambre d'agriculture de la région Lacs et Briennois. L'agence regroupe ainsi 715 exploitations sur 104 000 hectares de cultures et prairies réparties sur trois communautés de communes.

Hasard du calendrier, depuis l'inauguration, les agriculteurs se remobilisent devant la préfecture au sujet de la proposition de loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur. Elle est discutée en séance publique depuis le 26 mai à l'Assemblée nationale. Comme pour anticiper, le préfet de l'Aube a confirmé le soutien de la ministre de l'Agriculture à l'Assemblée nationale pour défendre leurs intérêts et rappeler les mots du président de la

Jean-Luc Follot est promu directeur adjoint de la Chambre d'agriculture de l'Aube, comme annoncé publiquement lors de l'inauguration du site de Brienne-le-Château. Homme d'agriculture, il était responsable du territoire Lacs et Briennois (10) et de celui d'Entre Der et Hauts-Pays (52) depuis 2021 à la chambre consulaire. Jean-Luc Follot a auparavant été conseiller agronomique au groupement de développement agricole de Brienne-le-Château, responsable de l'équipe agronomie Aube Haute-Marne. Il occupait la direction de Vegellia de 2013 à 2018.

République lors du dernier salon de l'agriculture: « les agriculteurs ne peuvent pas être la variable d'ajustement, ni du pouvoir d'achat, ni des accords agricoles. Nous restons donc tous à vos côtés, à la disposition des agriculteurs pour porter leur projet et répondre à leurs difficultés ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

## Industrie

### Chauny : vers une renaissance du site Nexans



ILLUSTRATION

Depuis la fermeture de l'usine Nexans à Chauny, les réunions pour imaginer l'avenir du site n'ont pas manqué. Pourtant, seules de rares initiatives ont vu le jour. La plus notable remonte à 2015, avec l'arrivée de l'entreprise Maréchalle Pesage sur une petite partie du terrain. Mais récemment, les discussions ont pris un tournant plus concret. L'un des freins majeurs à la réhabilitation du site est connu : l'importante pollution des sols. Ce lourd héritage industriel freine depuis des années tout projet de reconversion. Pour

tenter de débloquer la situation, la communauté d'agglomération a sollicité l'établissement public foncier local de l'Oise (EPFLO), chargé désormais d'entrer en négociation avec Nexans en vue d'un rachat du site. Aucune échéance précise n'a encore été fixée.

Le projet actuellement retenu conserve les grandes lignes des ambitions initiales : la transformation du quartier autour de la gare en un espace de vie mêlant habitat, commerces et développement économique. L'objectif est la création de 249 logements, avec l'appui d'un aménageur spécialisé. Cette requalification s'accompagnera de la mise en place d'une zone commerciale. Sur la partie la plus polluée du site, les autorités locales souhaitent maintenir l'idée d'une forêt urbaine, évoquée notamment lors des dernières élections municipales. Un projet à vocation environnementale et symbolique, qui permettrait de redonner vie à cet espace longtemps délaissé, tout en contournant les contraintes liées à une dépollution complète.

Côté économique, la volonté est bien présente : des bâtiments destinés à accueillir des artisans et entreprises viendraient compléter le dispositif, dans le prolongement de Maréchalle Pesage. L'objectif est de redonner une dynamique au secteur, tout en créant de l'emploi local.

Mais avant tout cela, il faudra s'attaquer à la question cruciale de la dépollution. L'opération est estimée à 11,2 millions d'euros. Elle consistera à retirer quelque 330 000 m<sup>3</sup> de terre sur une profondeur de 30 cm, puis à les remplacer. Le coût, bien que conséquent, pourrait être atténué par des subventions et par les recettes issues de la vente des terrains réhabilités. Les collectivités locales se projettent à long terme, sur un horizon de 15 à 20 ans. Le chemin reste encore long, mais une stratégie claire semble enfin se dessiner pour l'après-Nexans, avec une vision mêlant logements, écologie et développement économique.

GUILLAUME BOTTON

En bref

PRÉSENTE

## COOL ROOF

RÉVOLUTIONNEZ VOS TOITURES avec un revêtement innovant en résines acryliques et siloxanes, conçu pour **RAFFRAÎCHIR VOS BÂTIMENTS** TOUT EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT !

RAYONNEMENT SOLAIRE → RÉFLEXION → COOL ROOF → TRANSFERT D'ÉNERGIE

**UNE SOLUTION EFFICACE ET DURABLE**

Grâce à un revêtement hautement réfléchissant, de couleur claire, COOL ROOF réduit la chaleur absorbée par les toitures.

Originaire des États-Unis, le concept « COOL ROOF » s'adapte à tous types de bâtiments :

- Zones d'activités (centres commerciaux, garages...)
- Bâtiments industriels (usines, entrepôts...)
- Bâtiments d'habitations

**LES AVANTAGES POUR VOUS ET LA PLANÈTE**

**ÉCONOMIES ASSURÉES**

- Forte réduction de votre facture énergétique
- Retarde l'obsolescence de la climatisation
- Meilleure durée de vie de la toiture, entretien simplifié

**ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ**

- Réduction de l'empreinte carbone des bâtiments
- Réduction des gaz à effet de serre
- Réduction de l'effet « îlot de chaleur urbain »

OPTEZ POUR COOL ROOF ET ALLIEZ CONFORT, ÉCONOMIES ET ENGAGEMENT DURABLE DÈS MAINTENANT !

TEMPÉRATURE DE L'AIR  
25°C

APRÈS

AVANT

9 rue des Letis - 51430 Bezannes - 03 26 36 28 36

[dsl-decoration.fr](http://dsl-decoration.fr)

© Champagne Création - Reims

**Innovation.** Avec la nouvelle version de son supercalculateur Roméo, l'URCA dispose d'une infrastructure de dernière génération au service de collaborations académiques et industrielles d'envergure.

# Supercalculateur Roméo : atout stratégique en recherche de pointe



Arnaud Renard, directeur du Centre de calcul régional, montre ce que Roméo... a dans le ventre !

Quelque dix millions de milliards d'opérations par seconde soit, pour les spécialistes, une puissance de calcul 9,863 PFlop/s. Voilà de quoi est capable le supercalculateur Roméo, dont la sixième version vient d'être inau-

gurée à l'Université Reims Champagne-Ardenne (URCA). L'engin, qui se présente sous la forme d'un grand cube, peut également se flatter d'être : le plus puissant des universités françaises ; le 6<sup>e</sup> plus puissant au plan national derrière ses collè-

gues du Commissariat à l'Énergie Atomique ; le 122<sup>e</sup> au niveau mondial ; et le 2<sup>e</sup> du classement mondial GREEN 500 qui valorise les supercalculateurs alliant puissance et efficacité énergétique. Les évolutions de Roméo ont permis de diviser par 4 sa consommation énergétique, tandis que, depuis 10 ans, l'activité de calcul a été multipliée par 20...

## SOUTENIR LA RECHERCHE

Au-delà des performances, le projet Roméo que porte l'URCA depuis 2002 « affirme l'ambition de soutenir la recherche en contribuant à une innovation responsable en phase avec les enjeux du 21<sup>e</sup> siècle », selon les mots de Christophe Clément, président de l'URCA. « Pépite technologique reconnue au niveau international, qui conforte la place de Reims en tant que pôle d'excellence dans le domaine du numérique et de l'IA », pour Arnaud Robinet, maire de Reims et président du Grand Reims, c'est « un atout essentiel pour l'univers universitaire du Grand Est permettant d'avoir

un coup d'avance dans le cadre des bouleversements technologiques que nous vivons », pour Franck Leroy, président de la Région Grand Est. Quant à Benoît Lemaire, sous-préfet de Reims, il souligne également voir en Roméo un outil « à même de combler le retard entre université et entreprises, recherche fondamentale et recherche appliquée. » De fait, s'il est aujourd'hui à la disposition des universités du Grand Est (URCA, bien sûr, UTT à Troyes, universités de Lorraine, de Haute-Alsace, de Strasbourg) et de leurs 12 000 chercheurs, il offre également aux entreprises de la région un accès privilégié aux technologies les plus performantes pour développer leurs projets, ainsi que le confirmaient lors de l'inauguration des participants faisant déjà appel à ses services.

## L'UNION DE TOUS LES ACTEURS

Déjà impliqué dans plus de 250 projets de recherche en prenant la succession de son prédécesseur, Roméo version 6 est un outil clé pour la modélisation, la simulation numé-

rique, l'Intelligence Artificielle. Il est notamment utilisé en matière de santé (pour identifier des molécules, par exemple), d'environnement (modélisation de la dispersion de polluants), de bioéconomie (production durable de champagne), de physique fondamentale (modélisation de l'univers et de la matière), d'industrie (conception de jumeaux numériques pour l'automobile) - liste et exemples non exhaustifs...

Il représente aussi l'union de tous les acteurs oeuvrant pour le développement du territoire et qui ont contribué à son financement, d'un montant de 8,116 M€ : Feder (Fonds européen de développement régional), 4 M€ ; URCA, 1,45 € ; Région Grand Est, 1,166 € ; Etat, 800 K€ ; Grand Reims, 700 €. À l'œuvre depuis quelques mois à peine, Roméo 6 devrait néanmoins céder la place à un Roméo 7 d'ici 4 ou 5 ans, pour que le Centre de calcul régional Roméo reste à la pointe de la technologie.

JACQUES RIVIÈRE

**Être utile, c'est dessiner de nouveaux horizons. Pour vous, comme pour notre région.**

La Caisse d'Épargne Grand Est Europe s'engage ici, maintenant et pour tous.

**CAISSE D'ÉPARGNE**  
Grand Est Europe  
Vous être utile.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Grand Est Europe, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 € - Siège Social à STRASBOURG (67100), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 - RCS STRASBOURG - Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738. Crédit photo : visuel créé avec IA. Conception et réalisation : agence-cornelius.fr

**Gastronomie.** Après l'atelier de salaison, un magasin de vente de 400 m<sup>2</sup> et un restaurant, le groupe familial ardennais s'apprête à élargir son offre en ayant racheté le restaurant « Courtepaille » de Warcq pour se lancer, à partir de septembre, dans la vente à emporter.

# « Aux Saveurs d'Ardennes » s'étoffe encore en rachetant Courtepaille

Arrivé en 2007 à La Francheville sur le parc d'activités du Grand Ban, l'ancien boucher, Didier Villemin, continue de développer son entreprise en partageant désormais l'exploitation avec sa fille et son gendre. « À l'époque, il a fallu emprunter 400 000 euros pour exploiter la salaison en place, ici, sur un atelier de 1 480 m<sup>2</sup> car le jambon sec n'est affiné que douze mois plus tard avant sa commercialisation. Mon père s'en était alors sorti en faisant du chiffre lors de foires, salons et autres manifestations gastronomiques », se rappelle sa fille, Amandine, qui, avec son conjoint, Jordan Migneaux, est devenu co-gérante de « Saveurs d'Ardennes ».

Aujourd'hui, « Aux Saveurs d'Ardennes » emploie 65 à 70 salariés et réalise un chiffre d'affaires global de 7,5 millions d'euros qui a été boosté par l'ouverture d'un grand magasin de vente en 2020 et la création du restaurant « La grande tablée » en 2022. « Deux événements qui ont coïncidé avec le Covid. Après nous être développés au départ avec les professionnels de la grande distribution, nous nous sommes réo-

rientés vers les particuliers en nous appuyant sur nos propres produits et ceux des producteurs locaux désireux de mettre en avant leur savoir-faire. Cela a été notre parti pris et nous avons alors connu une belle réussite avec ce magasin ».

S'agissant du lieu de restauration, même succès. D'une capacité de 150 couverts et ouvert le midi du mardi au vendredi, les soirées de vendredi et samedi et un dimanche sur deux pour des brunchs, l'endroit ne désemplit pas. Il compte douze salariés et réalise 1,3 million d'euros de chiffre d'affaires.

## ET MAINTENANT, UN MAGASIN DE VENTE EMPORTEUR À WARCQ

Désirant poursuivre cette ascension, le triumvirat de direction s'est lancé un nouveau défi en procédant à la barre du tribunal de commerce de Sedan au rachat du fonds de commerce (à un prix non dévoilé) et du mobilier intérieur (pour une mise de 25 000 euros) du restaurant de grillades « Courtepaille » de Warcq. « Jordan a décelé un véritable potentiel dans les anciens locaux de cette franchise suite à la liquidation judiciaire de la maison-



Amandine Migneaux a fait avancer les choses depuis son arrivée en 2020 à la tête de l'entreprise familiale.

mère, en décembre 2024 ». Campé au bord d'une route départementale fréquentée par 14 000 véhicules par jour, l'endroit constitue en effet un point de passage idéal pour une future rôtisserie de 150 m<sup>2</sup> pouvant,

en cas de succès, faire l'objet d'une extension sur le parking environnant.

Le magasin entend se positionner dans la vente de produits à emporter : « Un secteur très tendance qui

a le vent en poupe chez les gens qui travaillent et ont peu de temps. Nous ne nous limiterons pas au basique poulet car on proposera des produits « maison » comme des travers de porcs issus de notre élevage de Rumigny, des saucisses de sangliers, des jambonneaux, des boudins blancs aux oignons, des gratins, des salades et des accompagnements et du fromage à la coupe, des produits de boucherie déjà coupés et emballés ainsi que tout ce qui peut se faire au barbecue. Les clients pourront même, s'ils le veulent, consommer sur place en profitant de la terrasse extérieure », énumère Amandine Migneaux.

Son mari sera chargé de la gestion de cette cinquième structure et de la formation du personnel qui s'élèvera à 5 personnes dont deux ex-salariés de Courtepaille. L'ouverture est programmée à la mi-septembre.

Amandine Migneaux ne souhaite visiblement pas s'arrêter là. « À l'avenir, on veut encore avancer et en cas d'engouement pour ce concept, pourquoi ne pas le dupliquer dans d'autres endroits ? Nous avons, en tout cas, des idées pleines la tête ».

PASCAL REMY

**Transport.** L'entreprise presque centenaire - fondée en 1830 par Eugène Jacqueson - basée à Rethel et Glaire, mise en redressement judiciaire en janvier 2024, va connaître l'identité de son ou ses repreneurs.

# L'entreprise Jacqueson bientôt fixée sur son sort

Après le passage du Plan de continuation en Plan de cession, le 20 mars dernier, pour éviter la liquidation de l'entreprise, on connaîtra le 12 juin à la barre du Tribunal de commerce de Sedan qui se partagera les trois entités d'un acteur majeur du transport de voyageurs et de tourisme en Champagne-Ardenne et dans l'Aisne.

Vaste entité englobant Jacqueson Autocars (30 véhicules d'une capacité de 8 à 60 passagers; 35 conducteurs et mécaniciens; 3,6 M€ de chiffre d'affaires), sa filiale, les Cars Meuniers créée en 1947 à Glaire (38 salariés, 3,7 M€ de chiffre d'affaires) et Jacqueson Tourisme qui couvre un réseau de sept agences à Reims, Rethel, Épernay, Châlons-en-Champagne, Laon, Soissons et Charleville-Mézières et chargées de l'organisation et de la commercialisation de voyages (16 conseillers et 4,9 millions d'euros de CA), la société Jacqueson attend donc de connaître son sort futur.

Fortement impactée par le Covid

qui l'a longtemps privée de son gagne-pain en agissant négativement sur les réservations de voyages, obligée aussi d'étaler le remboursement du Prêt Garanti par l'Etat (PGE) qu'elle avait contractée à l'époque et qu'elle n'est pas arrivée à boucler, l'entreprise ardennaise a, par ailleurs, été très affectée par une nouvelle concurrence. Mais aussi par les hausses de carburant et les tensions géopolitiques ayant eu une influence néfaste sur ses activités touristiques. D'où un déficit estimé à 3,6 millions d'euros.

## SEPT REPRENEURS IDENTIFIÉS DONT DEUX PME ARDENNAISES

Outre les deux PME ardennaises exerçant dans le même métier, Voyages Francotte à Vireux-Wallemand et Guilloux à Rethel qui veulent préserver cet outil sur le territoire, l'entreprise familiale de transport et de tourisme successivement encadrée par Eugène, Jean-Pierre et Bertrand Jacqueson a aussi attiré l'attention de groupes exogènes



Les cars bleu marine et blancs ont longtemps assuré les déplacements du Stade de Reims, du CCRB et de Prix-les-Mézières.

puissants. Tels que Vic Transport à Bondy (800 collaborateurs répartis dans sept filiales), le groupe lorrain Prêt à Partir (1 000 véhicules, 850 employés, 20 sites), le groupe Transarc qui opère déjà dans 25 départements (1 600 salariés, 1 500 véhi-

cules, 30 dépôts), DMA Dupasquier (Meurthe-et-Moselle) et United Transport Logistics à Villejuif. On avait même évoqué un moment le nom d'un des leaders mondiaux de la mobilité : Keolis (70 300 collaborateurs en France et dans le monde).

Sept éventuels investisseurs se sont donc mis sur les rangs auprès de l'administrateur judiciaire.

## 89 SALARIÉS DANS L'ATTENTE

Avant de traverser cette mauvaise passe, Jacqueson avait jusqu'alors fait preuve d'une belle vitalité au fil de différentes opportunités : obtention d'une première ligne de desserte scolaire en 1962 et d'autres circuits par la suite, démarchage de nouveaux clients, rachat en 2010 des Cars Meuniers à Glaire, création en 1987 de l'agence de voyage Jacqueson Tourisme qui a tiré son épingle du jeu dans les voyages de trois à six jours et dans les séjours linguistiques à l'étranger, achat de nouveaux cars et embauche de chauffeurs.

Actuellement, la société rétheloise emploie 89 personnes dans ses trois branches d'activités, exploite une flotte de 75 autocars et réalise un chiffre d'affaires proche de 13 millions d'euros.

PASCAL REMY

**+ 0,7 %**

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,7 % en mai 2025, après +0,8 % en avril. Cette baisse de l'inflation s'expliquerait par le ralentissement des prix des services, notamment dû à un ralentissement des prix des transports et à une baisse plus marquée de ceux des communications, ainsi que par l'accroissement de la baisse des prix de l'énergie. À l'inverse, les prix de l'alimentation accéléreraient légèrement. Les prix des produits manufacturés et du tabac évolueraient aux mêmes rythmes qu'en avril.

Sur un mois, les prix à la consommation baisseraient de 0,1 % en mai 2025, après +0,6 % en avril. (INSEE)

**+ 48,2 %**

En 2023, 347 000 personnes immigrées sont arrivées en France, contre 234 000 en 2006. Sur cette période, les entrées sur le territoire de personnes immigrées ont tendanciellement augmenté et ont aussi été le reflet des chocs économiques, géopolitiques et sanitaires qu'a connu le monde. Les origines migratoires se sont diversifiées : en 2023, l'Europe était le continent de naissance de 28 % des nouveaux immigrés, contre 44 % en 2006. L'Afrique est désormais le premier continent d'origine, représentant 45 % des entrées de personnes immigrées en France en 2023. La part des femmes dans les entrées d'immigrés sur le territoire est en légère baisse depuis les années 2010. (INSEE)

**+ 0,9 %**

Au premier trimestre 2025, les prix des logements anciens en Île-de-France sont en hausse sur un trimestre, après neuf trimestres de baisse : +0,9 %, après -0,3 % au quatrième trimestre 2024 et -0,1 % au troisième trimestre 2024. La hausse est plus marquée pour les maisons (+1,3 % au premier trimestre 2025 après -1,4 %) que pour les appartements (+0,7 % au premier trimestre 2025 après +0,3 % au quatrième trimestre 2024). Les prix des appartements augmentent davantage à Paris (+1,1 % après +0,5 %) qu'en petite couronne (+0,5 % après +0,2 %) et qu'en grande couronne (+0,4 % après -0,1 %). (INSEE)

## La Bourse

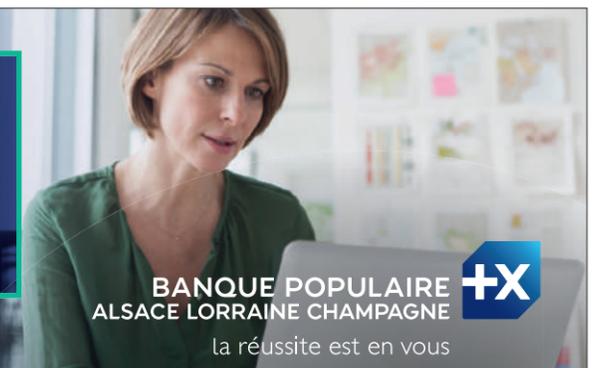
### E-FACTURATION

**ÊTRE LA BANQUE DES ENTREPRENEURS,**  
c'est aussi **vous faire gagner du temps** avec une solution simplifiant votre gestion comptable et financière.

Solution de notre partenaire **iPAIDTHAT\***

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

\* SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaidThat », société par actions simplifiées au capital social de 2 246,82 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphais - Espace Performance 35760 Saint Grégoire, France. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Cures 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Gettyimages - Agence ID-Shop



### COTATIONS AU 28/05/25

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	7 826,79	- 0,48%
SBF 120	5 945,70	- 0,37%
Nikkei	37 724,11	+ 2,00%
Dow Jones	41 603,07	- 0,61%
Eurostoxx 50	5 415,45	- 0,17%

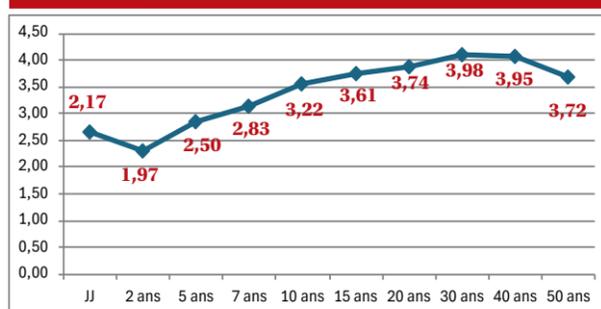
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro =	6,55957 F	
Dollar	1,1322	- 0,16%
Livre Sterling	0,8382	- 0,32%
Yen	163,17	+ 0,44%
Dollar/Yen	144,11	+ 0,61%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,198	- 0,063
Euribor 10 ans	2,518	- 0,047

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	2,172	- 0,001
Euribor 1 mois	2,063	- 0,025
Euribor 3 mois	2,021	- 0,028
Euribor 6 mois	2,056	- 0,062
Euribor 12 mois	2,056	- 0,048

FRANCE ÉTAT		
BTAN 2 ans	1,969	- 0,037
BTAN 5 ans	2,501	- 0,067
OAT 7 ans (TEC 10) OAT 10 ans	2,832	- 0,070
OAT 30 ans	3,223	- 0,075
OAT 30 ans	3,975	- 0,092
OAT 50 ans	3,723	- 0,086

### COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)		
ARCELORMITTAL	27,50	+ 0,23
BNP PARIBAS	77,42	+ 0,31
CARREFOUR	14,55	+ 0,06
CRÉDIT AGRICOLE	16,29	+ 0,23
EXEL INDUSTRIES	37,60	- 0,13
L.V.M.H.	481,90	- 0,24
LAURENT-PERRIER	95,60	- 0,07
MICHELIN	33,63	+ 0,06
NEXANS	102,00	- 0,02
KERING	175,46	- 0,26
HAULOTTE-GROUP	2,61	- 0,02
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	47,32	- 0,19
RENAULT	47,07	+ 0,00
SAINT-GOBAIN	100,20	+ 0,17
SANOFI-AVENTIS	92,80	- 0,01
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	48,27	+ 0,78
VALLOUREC	15,36	- 0,06
VEOLIA	30,27	+ 0,12
VINCI	128,55	+ 0,29
V.RANKEN-POMMERY	12,25	- 0,07

EMPRUNTS D'ÉTAT	JAPON	USA	EURO
JJ	0,38	4,45	2,17
2 ans	0,75	3,96	1,79
5 ans	1,04	4,05	2,10
10 ans	1,52	4,47	2,55
30 ans	2,92	4,98	3,04

### La Banque de France au service des entreprises et des particuliers

En 2024, la Banque de France a davantage encore accompagné les entreprises, grâce à des outils simplifiés et plus performants. Elle a ainsi ouvert sur internet, en mars, un « Espace dirigeant » qui constitue le point d'entrée unique pour accéder aux services spécifiques que la Banque propose. Elle a de plus déployé, dans trois secteurs à forts enjeux de transition écologique (production d'électricité, transports et foncières), un indicateur climat qui va aider environ 2 000 entreprises dans la gestion de leur transition. Par ailleurs, les 102 correspondants TPE-PME départementaux ont accompagné 8 126 porteurs de projets et dirigeants d'entreprise.

De même, depuis 2020, le réseau des correspondants start-up a accompagné près de 1 700 start-up dans leur recherche de financement. Enfin, les demandes de médiation en matière de crédit marquent un léger recul en 2024 par rapport à 2023.

La Banque a poursuivi son action globale en faveur de l'inclusion financière des particuliers, à travers quatre canaux complémentaires (guichet, internet, courrier, numéro de téléphone unique, le 3414). Elle a procédé en 2024 à 29 295 désignations au titre du droit au compte et enregistré une hausse de 10,8 % du nombre de dossiers de surendettement déposés (134 803, contre 121 617 en 2023).

Opérateur de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière (EDUCFI), la Banque a sensibilisé 131 872 personnes à ces thèmes. En 2024, 318 156 collégiens ont obtenu le passeport EDUCFI. Grâce à la généralisation de ce passeport à toutes les classes de 4e, 750 000 élèves l'obtiendront chaque année. La Banque a également animé avec ses partenaires des ateliers sur le budget auprès de plus de 42 000 jeunes en Service national universel. Bénéficiant d'un site internet modernisé, la collection des « ABC de l'économie », développée pour les lycéens, étudiants et curieux de l'économie, propose désormais plus de 110 supports pédagogiques gratuits. La Cité de l'économie, Citéco, a également accueilli plus de 100 000 visiteurs dans l'année.

Prestataire de services financiers pour le compte de l'État, la Banque de France gère les comptes du Trésor public et les paiements associés. Depuis 2021, la Banque assure pour le compte de la Commission européenne l'émission de titres à court terme, qui financent le plan de relance européen NextGenerationEU.

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

# Redonner aux communes les moyens d'agir

**Politique.** L'AMF10 réunie en assemblée générale réfléchit sur la décentralisation et son évolution.



Le statut des secrétaires de mairie évoqué à l'AMF 10.



La signature de la convention AMF 10 avec la Fédération de pêche.

L'assemblée générale de l'Association des maires de France 10 a permis aux 429 maires adhérents sur les 431 communes auboises de réfléchir à leur positionnement sous la présidence de François Baroin. Si l'envie de servir reste prégnante, l'enquête nationale menée auprès de 5 000 maires par le Cevipof, le ministère de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation et les délégations aux collectivités de l'Assemblée nationale et du Sénat, montre un taux de réengagement en repli avec 42 % de maires qui souhaitent se représenter en 2026 contre 48 % en 2019. Le manque de ressources financières, l'exigence des citoyens, le sens du devoir inaccompli et le sentiment d'insécurité personnel restent les principales causes d'hésitation ou de renoncement. Notamment en ruralité où seulement 37 % des maires envisagent de se représenter dans les communes de moins de 500 habitants, ce qui correspond à 329 communes dans l'Aube. Le « à quoi bon » défaitiste gagne du terrain et la décentralisation et la superposition des normes ne contribuent pas à inverser la tendance. Benjamin Morel, constitutionnaliste invité à l'AMF10, suggère de redonner du sens à la décentralisation et des moyens d'action aux élus locaux pour replacer la commune à la base de la République.

Entre 2020 à 2026, 1 078 maires auront démissionné. « Oui, il est difficile de changer les choses. Il faudrait faire évoluer la loi et donner plus de liberté aux élus », affirme Benjamin Morel, maître de conférence en droit public à Paris-Panthéon-Assas. Comme pour remonter le moral des troupes à un an des échéances municipales et à deux ans des présidentielles, le constitutionnaliste porte son regard sur le sens de la décentralisa-

tion en période de crise.

« Le fondement de la décentralisation comme instrument de la démocratie locale implique que le citoyen sache pourquoi il vote et que les collectivités aient également du sens. Cela passe la lisibilité des structures et des compétences. 70 % des Français ont confiance en leur maire (sondage IFOP) contre 61 % en 2017. L'adhésion à l'échelon communal n'a jamais été aussi forte ».

Insistant sur la capacité d'agir sur le terrain et de régler les problèmes, « c'est dans les communes que se trouve aujourd'hui une partie des solutions aux problèmes que nous nous posons nationalement, encore faut-il que ces communes aient le moyen d'agir ». Alors Benjamin Morel revendique trois piliers, l'autonomie financière via une contribution universelle en faveur des collectivités, les leviers

normatifs pour que chaque commune ait une marge d'adaptabilité à ses besoins et la lisibilité pour que les citoyens sachent pourquoi ils votent. Concernant la norme, il revendique le fait de pouvoir les adapter aux besoins de la commune. « Les lois sont trop bavardes et les réponses plus encore. Dans ce cadre, la capacité d'action des collectivités est en partie bridée ».

#### COUPLE MAIRE-PRÉFET

Faire confiance au local implique un changement de paradigme. « Même si c'est compliqué, vous servez fondamentalement à quelque chose. La possibilité d'agir au plus près sur le réel, c'est cela qui fera que demain, nous n'aurons pas un Trump à la française, que nous n'aurons pas 90 % d'abstention et que nous n'aurons pas un communautarisme généralisé

parce qu'il y aura encore des élus qui auront un lien avec les Français ».

« Pour moi, la décentralisation est très simple, c'est le couple maire-préfet. Nous sommes tous à la fois des victimes et des auteurs de la technocratie. Je m'engage à un très grand pragmatisme pour trouver ensemble des solutions aux attentes fortes des Auboises ». Le préfet Pascal Courtade est également revenu sur les violences. Il relate la répression renforcée pour la lutte contre les stupéfiants, les cambriolages, les atteintes aux personnes, notamment inquiet sur le phénomène de prostitution des mineurs.

Il fait des « violences sur des élus auboises, une priorité très forte. Nous avons des dispositifs fonctionnels et sommes très réactifs sur ce sujet ». L'AMF10 porte d'ailleurs systématiquement plainte à chaque atteinte

sur un élu.

Pour François Baroin, « 80 % de mon travail est de défendre mon territoire. Pour sauver l'État auquel nous croyons, il faut une nouvelle organisation des pouvoirs publics. Ce que l'on attend de l'État, c'est garantir notre protection et notre sécurité. Ce que nous n'attendons pas de l'État, c'est qu'il donne le sentiment qu'il ne survit que par la production de normes et règlements qu'il n'a pas la possibilité de mettre en application ». Le maire de Troyes a salué Benjamin Morel pour son rôle « d'éclairer qui aidera les élus que nous sommes à être efficaces et protéger la République ». Pour conforter les maires dans leur rôle. Pour éveiller de nouvelles vocations.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

#### DE NOMBREUX SUJETS ABORDÉS

- « Trop de normes tuent la norme ». S'adressant au préfet et aux représentants de l'État, Éric Vuillemin, secrétaire général de l'AMF 10 : « Nous avons besoin d'être soutenus. Non seulement sur le côté pénal, mais pour nous faciliter les normes et pour une interprétation facilitatrice de ces normes. Trop de normes tuent la norme. Nos collègues élus veulent un prochain mandat plus lisse, plus calme où ils pourront réaliser. Mettre des bâtons dans les roues en permanence ne facilite pas la tâche des élus locaux qui représentent 70 % des investissements publics. »

- Secrétaire de mairie : « Il s'agit de régler les cas au fur et à mesure avant 2028 », explique Claudine Koludski, la directrice du centre de gestion, en dressant le panorama des secrétaires de mairies dans l'Aube avec 256 agents dont la moitié est touchée par la réforme de leur statut. Allant de 3 h à 44 h d'activité par semaine,

41 % des secrétaires de mairie partagent leur temps sur plusieurs communes pouvant aller jusqu'à six communes pour parvenir à un temps complet. Fidèles à leur collectivité, les secrétaires de mairie affichent, pour plus de 25 %, de 10 à 19 ans d'ancienneté. Plus de la moitié des secrétaires de mairie de l'Aube sont en catégorie C et donc impactés par la réforme qui spécifie l'obligation de recrutement en catégorie B. Des reclassements sont donc à prévoir, et des recrutements pour anticiper les 42 départs en retraite à l'horizon 2030.

- Signature d'une convention AMF10 et fédération de l'Aube pour la pêche et la protection du milieu aquatique. Un partenariat avec un objectif de lanceur d'alerte auprès des maires pour les espèces protégées, pour les déchets sauvages, afin d'être acteur de la vigilance collective au-delà des missions pédagogiques de sensibilisation.

La fédération auboise compte 12 530 cartes de pêche, 500 bénévoles, 32 associations agréées de pêche et sept salariés. L'impact économique de la pêche au niveau national s'élève à 11 millions d'euros par an.

- Regroupement scolaire. « Les projections de 2027 montrent une baisse de plus de 1000 élèves, soit 40 classes. Les petites structures scolaires ne sont pas les plus efficaces sur le plan pédagogique. Les regroupements raisonnés des écoles avec 4 ou 5 classes offrent des avantages importants », souligne Pascal Courtade, préfet de l'Aube, qui invite les maires ruraux à y travailler.

- 2<sup>e</sup> Rencontres de l'Ingénierie locale organisées par la Préfecture de l'Aube avec l'AMF10, la Banque des territoires et la Ville de Troyes à la suite de l'assemblée générale de l'AMF. Le salon rapproche les élus des opérateurs pour les accompagner dans leur projet.

**Élections.** Le Sénateur de la Marne s'est opposé au nouveau mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants. Le texte a finalement été adopté et sera effectif lors des prochaines élections municipales.

# Cédric Chevalier : « Les citoyens ont besoin de proximité »



« Certains candidats vont devoir se séparer d'hommes et de femmes déjà en place et qui s'impliquent dans la vie des communes », déplore Cédric Chevalier, Sénateur de la Marne.

Alors que pour les communes de moins de 1 000 habitants, le panachage était encore autorisé pour l'élection du conseil municipal, la nouvelle loi prévoit d'instaurer un scrutin par liste (avec

la fin du panachage de celles-ci) et que ces listes soient soumises à la parité. De nombreux élus concernés, inquiets quant à la capacité d'appliquer ces mesures dans les faits, avaient fait remonter leur opposition

en direction des parlementaires, dont certains avaient saisi le Conseil constitutionnel pour reporter l'application de la loi. Sénateur de la Marne, Cédric Chevalier a fait partie des signataires de la saisine. Si celle-ci a été rejetée, il ne reste pas moins convaincu que les mesures mises en place font peser un risque sur les élections municipales qui se dérouleront au printemps 2026.

« La première difficulté c'est la fin du panachage qui permettait aux gens de se présenter individuellement ou de rayer le nom d'un candidat. Cela va obliger les candidats à former des listes complètes, ce qui n'est pas toujours évident dans les petites communes », note Cédric Chevalier. Quant à l'obligation de parité, elle va elle aussi apporter son lot de complications. « Certains candidats vont devoir se séparer d'hommes et de femmes déjà en place et qui s'impliquent dans la vie des communes. N'oublions pas que dans certains conseils municipaux, les femmes sont plus nombreuses que les hommes et que certaines ne pourront pas se représenter. Le problème c'est qu'en voulant redynamiser la vie communale, finalement, on va se priver de gens motivés ».

Favorable à la parité, le Sénateur estime que celle-ci n'était sans doute

pas l'urgence du moment pour les communes de moins de 1 000 habitants, qui comptent déjà 37,6% de femmes dans leurs conseils municipaux. « On ne peut pas considérer que la parité était en danger dans ces communes... D'ailleurs les femmes maires sont plus nombreuses dans la tranche des communes de moins de 1 000 habitants que pour les communes de plus de 1 000 habitants ».

Tandis que 86% des maires avaient déclaré avoir rencontré des difficultés à trouver des gens motivés et que 22% des communes de plus de 1 000 habitants avaient déjà eu du mal à accéder à la parité, pour Cédric Chevalier, la redynamisation de la vie communale et l'engagement des élus ne passent pas par une modification du mode de scrutin. « Le dernier mandat a été perturbé avec le Covid, les équipes ont été déstabilisées et on vient complexifier les règles à moins d'un an des élections. Cette loi n'avait rien d'urgent et on pouvait imaginer la mettre en place en 2032 ».

Passée en force par le gouvernement, la loi a été promulguée le 21 mai et s'appliquera donc en mars prochain, laissant craindre des listes uniques dans les petites communes, qui pourraient décourager les élec-

teurs de se déplacer, mais aussi de nombreux bulletins nuls, les habitants ayant pris l'habitude de rayer des noms sur les listes. Craignant une forme de découragement de la part des élus ruraux, les Sénateurs opposés à la réforme s'interrogent aussi sur les motivations réelles du gouvernement, l'accusant de vouloir fortement inciter les petites communes à se regrouper pour faire d'hypothétiques économies. « On pense qu'en regroupant on fera des économies, c'est complètement faux. Les citoyens ont besoin de proximité. Nous craignons des incidences démocratiques fortes ».

Le Sénateur et ses collègues attendaient en revanche davantage une réforme du statut de l'élu local, dont toute une série de mesures a déjà été adoptée par le Sénat. Formation, reconnaissance de l'engagement des élus, retraite, modification des indemnités, accompagnement en fin de mandat, protection des élus... Les mesures sont nombreuses et ont fait l'objet d'une unanimité auprès des Sénateurs en... mars 2024. Reporté à de multiples reprises, le texte pourrait être inscrit à l'agenda de l'Assemblée nationale à partir du 30 juin.

BENJAMIN BUSSON

**Inclusion.** La déléguée interministérielle de l'accessibilité fait la promotion du fonds qui accompagne les travaux pour accélérer un parcours de vie sans rupture.

# Isabelle Saurat, un pas de plus vers l'accessibilité



Isabelle Saurat à la Cité du Vitrail, un exemple pour l'accueil de personnes en situation de handicap.

Ascenseur à annonce vocale, rampe d'accès, fauteuils roulants, plaques et éléments tactiles, signalétique en braille, loupes rétro-éclairantes, audioguides, amplificateur de boucle magnétique

à l'accueil..., la Cité du Vitrail de Troyes coche toutes les cases de l'accessibilité. L'Hôtel-Dieu-le-Comte s'impose comme un exemple pour accueillir tant les personnes avec des déficiences visuelles, auditives que

motrices.

Évoquant la loi sur l'accessibilité de 2005, la déléguée interministérielle Isabelle Saurat, en visite à Troyes, constate « qu'il s'est passé des choses en 20 ans. Un lieu comme la Cité du Vitrail n'aurait pas été conçu de la même façon il y a 30 ans. On ne peut pas dire qu'il ne s'est rien passé. Mais, il est certain que nous ne sommes pas à 100 % accessibles. La ministre parle de parcours de vie sans rupture. Nous devons regarder les parcours pour qu'une personne qui commence un déplacement puisse aller au bout de là où elle veut aller ».

Un concept valable pour une vie sans embuche pour tous comme l'école pour les enfants, où la possibilité d'entrer dans tous les commerces d'une ville. Isabelle Saurat a donc fait le point avec le Conseil départemental de l'Aube et les services de l'État sur les équipements mis en place

dans les établissements de proximité. L'occasion de promouvoir les dispositifs tels que le fonds territorial d'accessibilité avec une enveloppe de 300 millions d'euros sur cinq ans pour financer les travaux de mise en accessibilité. « Comme, des tables d'examen électriques pour les médecins ». L'aide est destinée aux cabinets médicaux, aux établissements recevant du public comme les hôtels, les restaurants, les commerces, mais aussi aux entreprises et associations. Le fonds permet de financer 50 % du diagnostic et de l'assistance à la maîtrise d'œuvre dans la limite de 500 € et 50 % des équipements et des travaux dans la limite de 20 000 €.

## LES AMBASSADEURS DE L'ACCESSIBILITÉ

L'association Unis-Cité, en lien avec la direction interministérielle à l'accessibilité et les directions départementales des territoires, propose

aux collectivités d'accueillir des ambassadeurs de l'accessibilité en service civique. Les jeunes, formés aux dispositifs, sillonnent la ville, repèrent les endroits inaccessibles et conseillent tant le grand public que les commerçants. Ils rencontrent les acteurs pour les sensibiliser au handicap, les conseiller sur l'accessibilité de leur établissement et leur présenter les aides auxquelles ils peuvent être éligibles pour financer les installations. Les jeunes interviennent également auprès du grand public avec des ateliers dans les écoles, les centres sociaux ou les espaces publics. Les collectivités locales peuvent aussi choisir de recruter des ambassadeurs de l'accessibilité et bénéficier de l'agrément d'Unis-Cité pour les accueillir et les former. Après 20 ans de prise de conscience, il est temps de passer à l'action.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

# Opinions

COMMUNIQUÉ DE L'U2P

## L'U2P appelle à refonder la société française sur le travail

L'U2P qui a dans son ADN la défense du travail en tant que source d'émancipation, d'ascension sociale et d'indépendance, fait le constat que le travail ne permet plus aujourd'hui d'améliorer son niveau de vie, tant les revenus qu'il procure sont prélevés pour financer la protection sociale.

Les actifs, qu'ils soient chefs d'entreprise, travailleurs indépendants, salariés ou fonctionnaires, sont pénalisés par rapport à ceux qui ne travaillent pas, les retraités, les rentiers et les héritiers. La part de revenu conservée par les travailleurs a fortement diminué, passant de 69 euros sur 100 euros gagnés en 1970, à seulement 54 euros aujourd'hui.

C'est pourquoi l'U2P prend une initiative majeure : proposer à la représentation nationale et aux Français un big bang populaire visant à améliorer la rémunération des travailleurs et ainsi à revaloriser le travail.

Un effort collectif sans précédent, estimé à plus de 100 milliards d'euros par an, permettra à chaque travailleur d'améliorer son pouvoir d'achat à hauteur de 2% par an pendant au moins cinq ans. Le meilleur et le plus juste moyen pour y parvenir consiste à supprimer en 5 ans la CSG-CRDS (9,7%) sur tous les revenus d'activité.

**« L'U2P prend une initiative majeure : proposer à la représentation nationale et aux Français un big bang populaire visant à améliorer la rémunération des travailleurs et ainsi à revaloriser le travail. Un effort collectif sans précédent, estimé à plus de 100 milliards d'euros par an, permettra à chaque travailleur d'améliorer son pouvoir d'achat à hauteur de 2% par an. »**

Pour réaliser cette révolution tout en conservant un haut niveau de protection sociale, l'U2P préconise de recourir à plusieurs sources de financement de la protection sociale : solliciter la rente financière et immobilière au-delà de la taxation actuelle

de 30%, accroître la contribution des retraités les plus aisés, faire appel aux héritiers les plus chanceux, réviser les taux de TVA.

Concrètement, au regard des revenus nets d'aujourd'hui, cette réforme se traduirait :

- pour une coiffeuse indépendante, par un gain supplémentaire de 419 euros net par mois en 2030 ;
- pour un salarié maçon, par un gain supplémentaire de 601 euros net par mois en 2030 ;
- pour un serveur rémunéré au SMIC, par un gain supplémentaire de 308 euros par mois en 2030 ;
- pour une infirmière libérale, par un gain supplémentaire de 729 euros par mois en 2030.

Le détail de cette proposition inédite est à retrouver dans le document ci joint : [https://cms.france.prod.u2p.ultr.dev/uploads/Dossier\\_de\\_presse\\_Refonder\\_la\\_societe\\_francaise\\_sur\\_le\\_travail\\_b6a7cacb7a.pdf](https://cms.france.prod.u2p.ultr.dev/uploads/Dossier_de_presse_Refonder_la_societe_francaise_sur_le_travail_b6a7cacb7a.pdf)

### Vers les étoiles



La lune de miel entre Donald Trump et Elon Musk vient de prendre fin. Certes, il était prévu que le milliardaire américain quitte le DOGE, le département pour l'efficacité gouvernementale au bout de 130 jours. Mais si la fin était annoncée, la rupture semble consommée. En cause, une loi que compte passer le gouvernement Trump qui selon l'homme qui pèse 380 milliards de dollars devrait accroître le déficit public américain contre lequel il a combattu pendant quatre petits mois. Son objectif lors de son entrée dans l'équipe du Président américain ? Faire 2 000 milliards de dollars d'économie de budget. À grands renforts de décrets médiatiques et de fermeture d'agences d'État - dont la célèbre agence de développement USAID - le bilan d'Elon Musk n'est « que » de 150 milliards d'économie. Surtout, ce dernier a un criant besoin de se reconcentrer sur son entreprise. En effet Tesla n'a cessé de dévisser depuis l'entrée du milliardaire au sein de l'administration américaine et les essais de SpaceX alterment entre succès et échecs. Mais Elon Musk a plus d'un tour dans son sac et a prouvé par le passé que lorsqu'il s'agissait de business, il avait souvent un coup d'avance. Si l'électrique patine, ses prochaines cibles sont les robots humanoïdes, l'intelligence artificielle et les satellites. « Je dois être très concentré sur X/AI et Tesla, plus le lancement de Starship, car nous avons des technologies critiques à déployer », a-t-il annoncé. Et s'il n'œuvre plus politiquement au sein de l'administration Trump, ses succès contribueront néanmoins à la croissance du pays. Car si le déficit des États-Unis culmine à 1 800 milliards de dollars, la valorisation de Tesla s'élève quant à elle à 1 200 milliards de dollars... L'économiste Philippe Dessertine l'exprimait ainsi dans une de ses récentes conférences, si un pays peut s'appuyer sur ses entreprises et sur leur croissance, c'est en cela qu'il demeure puissant.

NASTASIA DESANTI

humeur

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou [redaction.pamb@legalnet.org](mailto:redaction.pamb@legalnet.org)

### le regard de Faro.



**EMPLACEMENT  
DISPONIBLE**

Contactez

**Christine SERAINE**

**03 26 08 38 30**

OU

**06 24 99 12 36**

[regiepublicitaire.pamb@legalnet.org](mailto:regiepublicitaire.pamb@legalnet.org)





## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur [actulegales.fr](http://actulegales.fr)

### Avis d'attribution



**ESPACE HABITAT**

**Avis d'attribution de marchés de travaux**

**Suite à consultation en date du 29 janvier 2025**

**Rénovation de 4 logements,  
7 rue du 8 Mai - 08210 MOUZON**

Maître d'Ouvrage : ESPACE HABITAT, 7 Avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex.  
ATTRIBUTION DES TRAVAUX :  
ENTREPRISES ; LOTS ; PRESTATIONS ; MONTANT ; TRAVAUX HT :  
- FERMETURES PONSARDIN ; 01 ; MENUISERIES EXT. / FERMETURES ; 24.671.00 ;  
- ENGIE HOME SERVICES ; 02 ; PLOMBERIE / CHAUFFAGE / VMC ; 17.000.20 ;  
- APE ; 03 ; ITE / PEINTURE ; 66.289.90 ;  
- COPHIGNON ; 04 ; COUVERTURE / ZINGUERIE ; 61.013.27 ;  
- ZUCCARI ; 05 ; SERRURERIE ; 9.845.00.  
M2505921

**Matot Braine**

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE  
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777  
Société du groupe ForumEco  
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS  
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99  
Site internet : [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr)

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres  
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408



**ESPACE HABITAT**

**Avis d'attribution de marchés de travaux**

**RECONSULTATION LOT 5 / SERRURERIE - Rénovation de 264 logements - 1 à 5 et 2 à 16  
Allée de la Citadelle - 1 à 17 Porte de Bourgogne Charleville-Mézières**

Maître d'Ouvrage : ESPACE HABITAT 7 Avenue du Maréchal Leclerc 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex.  
ATTRIBUTION DES TRAVAUX :  
Tranche 1 : Entreprise ZUCCARI : 410.760,00 € HT  
Tranche 2 : Entreprise ZUCCARI : 360.280,00 € HT  
M2506089

### Procédures adaptées



**ESPACE HABITAT**

**Avis de consultation**

- 1 - MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT S.A. H.L.M. 7, Avenue Leclerc 08013 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX.
- 2 - Procédure de passation : Procédure adaptée - consultation ouverte.
- 3 - Objet du marché : Rénovation de 7 logements - 7 Place du Monument / 15 avenue des Remparts - 08110 CARIGNAN.
- 4 - Nature des lots :  
Lot n° 1 : MENUISERIES EXT. / FERMETURES  
Lot n° 2 : ITE / PEINTURE  
Lot n° 3 : PLOMBERIE / CHAUFFAGE / VMC  
Lot n° 4 : SERRURERIE
- 5 - Délais d'exécution : Le délai global est fixé à 6 MOIS dont 1 mois de préparation.
- 6 - Modalités d'obtention du dossier : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site [www.espacehabitat.fr](http://www.espacehabitat.fr) rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
- 7 - Date limite de réception des offres : Les candidats devront déposer leur offre sur le site [www.espacehabitat.fr](http://www.espacehabitat.fr), rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS avant le 23 JUIN 2025 à 11h30.
- 8 - Le Règlement de Consultation, joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre.
- 9 - Délai de validité des offres : voir Règlement de Consultation.
- 10 - Renseignements complémentaires : Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : [www.espacehabitat.fr](http://www.espacehabitat.fr), rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.
- 11 - Date d'envoi de l'Avis de Publication : le 26 MAI 2025  
M2506022

**Annances légales**

## Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

## Adjudication



**Société d'Avocats Inter-Barreaux**  
5 rue de l'Arquebuse  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

**Commune de MONTEPREUX (51)**

Une parcelle cadastrée A 178, lieudit « Le Village » d'une contenance de 7a 95ca  
Une parcelle cadastrée A 179, lieudit « Le Village » d'une contenance de 48a 10ca  
Une parcelle cadastrée A 180, lieudit « Le Village », d'une contenance de 10a 73ca  
Formant une propriété non clôturée sur laquelle sont édifiés un bâtiment principal et un petit bâtiment en état de ruine.

**SUR LA MISE A PRIX DE 55.500 EUROS  
(CINQUANTE CINQ MILLE CINQ CENT EUROS)**  
(avec faculté de baisse d'un quart puis de la moitié en cas de carence d'enchères)

**Le mardi 1er juillet 2025 à 10 heures**

PAR DEVANT LE JUGE DE L'EXECUTION DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE.  
ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTERE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour consulter les conditions générales de la vente ou pour tous renseignements, s'adresser :  
- à la SELAS ACG au 03.26.46.86.83 ;  
- au greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE ;  
- visites effectuées par Maître Hélène CHAUTARD-JOLLY, Huissiers de justice à SEZANNE (51), sur rendez-vous au 03.26.42.54.09.

SELAS ACG  
M2505513

## Appels d'offres ouvert



## SA HLM MON LOGIS - Groupe Action Logement

**Contrat mixte mono attributaire relatif à l'entretien des réseaux d'évacuation EV/EU, des installations d'assainissement autonomes et des fosses de relevage collectives 2025 - 2028**

**Avis d'appel public à la concurrence rectificatif  
Marché de prestations de service**

**AOO, suivant le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019**

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 34.058.684,95 € inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.

Personne responsable des marches : Monsieur le Directeur General de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.  
2. MODE DE PASSATION : Marche de prestations de services passe selon une procédure d'appel d'offres ouvert suivant le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019.

3. OBJET DU MARCHÉ :  
La présente consultation concerne les travaux suivants :  
Le marché a pour objet la maintenance préventive et corrective des réseaux d'évacuation, ainsi que des installations d'assainissement autonomes et des fosses de relevage collectives du patrimoine de MON LOGIS GROUPE ACTION LOGEMENT.  
Les travaux se situent à l'adresse suivante : PATRIMOINE MON LOGIS.

Le marché contient trois lots :  
- Lot 1 : Secteurs Troyes Champagne Metropole ;  
- Lot 2 : Secteur Exterieur 1 : Aube/Haute Marne ;  
- Lot 3 : Secteur Exterieur 2 : Seine et Marne/Yonne.  
Les variantes ne sont pas autorisées. Pas de variantes obligatoires.  
Les prestations donneront lieu au marché suivant :

- Une partie sous la forme d'un marché ordinaire (qui correspond aux prestations récurrentes décrites dans les DPGF et le CCTP et ses annexes et qui font l'objet de prix forfaitaires) ;  
- Une partie sous la forme d'un accord cadre à bons de commande mono-attributaire pour les prestations dites ponctuelles/curatives.

Le présent contrat comporte une partie accord-cadre à bon de commande, sans minimum et avec un maximum de 1.000.000 € HT pour toute la période d'exécution du marché et par lot.  
(Dispositions des articles L.2125-1, R.2162-2, R2162-4 et suivants et R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019).

Les opérateurs économiques peuvent soumissionner pour un seul lot ou pour plusieurs lots.  
4. DELAI D'EXECUTION : Le présent marché est établi à compter de la notification du contrat et jusqu'au 31 décembre 2025. En aucun cas le marché ne pourra excéder 4 ans.

Il sera reconduit tacitement pour une période d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2028.  
En cas de non-reconduction du marché, l'entreprise en sera avertie par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de deux mois avant la date d'échéance annuelle du marché.

Les délais de réalisation des prestations (ou de livraison des fournitures) sont ceux prévus par le CCP.  
5. MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-secures.fr.

6. MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera par voie dématérialisée obligatoirement sur la plateforme www.marches-secures.fr.

7. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : VENDREDI 06 JUIN 2025 à 12H00.  
8. JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : se reporter au règlement de la consultation.

9. DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours.  
10. CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.

11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :  
- Renseignements administratifs auprès du Service Marches de Mon logis, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE, Nassima BENNACER, 03.25.70.95.49 - nbennacer@mon-logis.fr ;

- Renseignements techniques auprès du Service Contrats, Anais SAROS, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE. 03.25.70.95.32 - asaros@mon-logis.fr.  
12. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 27/05/2025.

Le Directeur General,  
Serge LAURENT.

M2506050

[www.mon-logis.fr](http://www.mon-logis.fr) monlogisimmobilier

## Appels d'offres ouvert



## SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

**TROYES (10000), Réhabilitation de bâtiments en 30 logements et 2 cellules commerciales, 49-53 rue Georges Clemenceau**

**Avis d'appel public à la concurrence**

**Marché de travaux - AOO suivant le Code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019**

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 34.058.684,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.

Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.  
2. MODE DE PASSATION : Marché de travaux passé selon une procédure AOO suivant le Code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019.

3. OBJET DU MARCHÉ : La présente consultation concerne les travaux suivants : Réhabilitation de bâtiments en 30 logements et 2 cellules commerciales.  
Les travaux se situent à l'adresse suivante : 49-53 rue Georges Clemenceau - TROYES (10000).  
Type de marché de travaux : 1. Exécution.

lots concernés :  
Lot n° 01 : Echafaudages et protections collectives ;  
Lot n° 02 : Injection de résine expansive ;  
Lot n° 03 : VRD / gros oeuvre ;  
Lot n° 04 : Charpente bois / Bardages bois ;  
Lot n° 05 : Couverture tuile ;  
Lot n° 06 : Menuiseries extérieures en bois ;  
Lot n° 07 : Menuiseries extérieures en acier / Métallerie ;  
Lot n° 08 : Enduits extérieurs ;  
Lot n° 09 : Plâtrerie et faux plafonds ;  
Lot n° 10 : Menuiseries intérieures en bois / Escaliers ;  
Lot n° 11 : Chape sèche et chape fluide ;  
Lot n° 12 : Revêtements de sols souples ;  
Lot n° 13 : Carrelage et faïence ;  
Lot n° 14 : Peinture ;  
Lot n° 15 : Chauffage-ventilation-plomberie ;  
Lot n° 16 : Electricité courants forts et faibles.

Visite obligatoire : Détail dans le règlement de consultation.  
4. DELAI D'EXECUTION : Le délai d'exécution global est fixé à 25 MOIS à compter de la notification de l'ordre de service de commencement des travaux. La date de commencement des travaux est prévue en SEPTEMBRE 2025. Préparation de chantier : 30 jours.

5. MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-secures.fr.

6. MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera sur la plateforme www.marches-secures.fr.

7. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Mardi 1<sup>er</sup> juillet 2025 à 12h00.  
8. JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.

9. DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours.  
10. CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.

11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :  
- Renseignements administratifs auprès de Nassima BENNACER - 03.25.70.95.49 - nbennacer@monlogis.fr  
- Renseignements techniques auprès de Tarek BOUKEDJAR - 06.27.83.41.83 - tboukedjar@monlogis.fr

12. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 26/05/2025.

Le Directeur Général, Serge LAURENT.

M2506012

[www.mon-logis.fr](http://www.mon-logis.fr) monlogisimmobilier

## Procédures adaptées

## Commune de Blancs-Coteaux

**Avis d'appel public à la concurrence**

**Marché à procédure adaptée Articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique**

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :  
NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR : Commune de Blancs-Coteaux, correspondant : M. le Président, Pascal PERROT, C.C.A.S. de Blancs-Coteaux, Place de l'Hôtel de Ville, VERTUS 51130 BLANCS-COTEAUX, tél : 03.26.52.12.97. Courriel : loic.malaise@blancs-coteaux.fr, adresse internet : http://www.blancs-coteaux.fr.

Adresse internet du profil d'acheteur : http://www.xmarches.fr.  
OBJET DU MARCHÉ : 202540100\_01 Mission de maîtrise d'oeuvre relative à la réhabilitation et l'extension de la crèche Les Petits Loups de Blancs-Coteaux.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :  
1) La présente consultation est une procédure adaptée passée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique ;

2) Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de remise des offres ;  
3) La consultation n'est pas allotie ;  
4) Les variantes ne sont pas autorisées.

CRITÈRES DE SÉLECTION : Les critères intervenant pour le jugement des offres sont indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

Libellé - % :  
1-Valeur technique 60  
2-Valeur financière 40

DATE LIMITE :  
DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : le lundi 30 juin 2025 jusque 12h00.  
DATE D'ENVOI DE L'AVIS À L'ORGANISME DE PUBLICATION : Le 26/05/2025.  
M2505992

## Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

## Procédures adaptées

## Commune de Chooz

## Avis d'appel à la concurrence

Dénomination et adresse de la collectivité passant les marchés : Commune de Chooz Mairie 08600 CHOOZ. Représenté par : Jean Marie BARREDA  
 Profil d'acheteur : www.xmarches.fr  
 Mode de passation : Marchés passés selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.  
 Objet de la consultation : Référence : 01-2025  
 Nature : Travaux  
 Détail : Travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments - MAPA 01-2025  
 N° TITRE DU LOT  
 Lot n° 01 Démolition - Gros oeuvre - Charpente - Couverture  
 Lot n° 02 Terrassements - Revêtements de sols - Mobilier - Espaces Verts  
 Aménagement de l'entrée de l'école et d'un préau  
 L'avis implique la passation d'un marché public.  
 Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé, conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises  
 Les prestataires pourront faire des propositions pour un ou plusieurs lots.  
 Les variantes sont autorisées.  
 Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.  
 Délai d'exécution envisagé : 20 semaines  
 Unité monétaire retenue par la collectivité : Euros  
 Langue de rédaction des offres des concurrents :  
 Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.  
 Modalités d'obtention des documents de la consultation : Voir Règlement de Consultation  
 Modalités de remise des offres : www.xmarches.fr  
 Date limite de remise des offres : Le vendredi 13 juin 2025 à 12 h 00  
 Délai de validité des offres : 90 jours  
 Justificatifs et pièces à fournir : Se reporter au règlement de la consultation.  
 Critères de jugement des offres :  
 Se reporter au règlement de la consultation.  
 Cautionnement et garanties exigés : Sans objet.  
 Modalités de paiement et de financement :  
 Paiement Par mandat administratif, délai de paiement : 30 jours, avance : 5% du montant des marchés, financement sur le budget propre de la collectivité.  
 Le marché ne s'inscrit pas dans un programme financé par des fonds communautaires.  
 Procédure de recours :  
 - Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne 25, rue du Lycée 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE. Tél : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87  
 - Introduction des recours :  
 Précisions concernant les délais d'introduction des recours :  
 Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;  
 Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;  
 Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché  
 Renseignements complémentaires :  
 Renseignements administratifs : Catherine BRICHET - Secrétaire Générale de Mairie  
 Renseignements techniques : Maîtrises d'oeuvre  
 Pour plus d'informations, s'adresser à : Commune de Chooz Mairie 08600 CHOOZ  
 Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence : Le jeudi 22 mai 2025  
 M2505919

## Marne

## VENTE CESSION

## ATTRIBUTION D'APPORTS

## EURL IMAGE DE MARQUE/B.V IMAGE ET PLUS

## Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Caroline CACHET titulaire d'un Office Notarial au 14 rue Jean Moulin 51200 EPERNAY, le 16 mai 2025, enregistré à REIMS, le 20 mai 2025, 5104P04 2025 N 01474, a été cédé un fonds de commerce par :  
 La Société dénommée EURL IMAGE DE MARQUE, dont le siège est à VAUCIENNES (51480), 7 Bis avenue de Paris, identifiée au SIREN sous le numéro 403 904 766 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.  
 A :  
 La Société dénommée B.V IMAGE ET PLUS, dont le siège est à DAMERY (51480) chemin de Reuil, identifiée au SIREN sous le numéro 938 937 778 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.  
 Désignation du fonds : fonds de commerce de de studio photographie publicitaire sis à Chemin de Reuil à DAMERY (51480), connu sous le nom commercial IMAGE DE MARQUE.  
 La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUARANTE CINQ MILLE € (45.000,00 €).  
 Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Me CACHET, notaire à EPERNAY (51200), 14 rue Jean Moulin, où domicile a été élu à cet effet.  
 Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège de l'étude de Me CACHET, où domicile a été élu à cet effet.  
 Pour insertion : Le notaire.

M2505989

## GERANCE

## FIN DE GERANCE

LAURENCY & ASSOCIÉS  
Cabinet LAURENCY & ASSOCIES

Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale  
 2 rue du Colonel Pierre Servagnat  
 51200 EPERNAY

## CORMONTREUIL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/05/2025 à CORMONTREUIL, la société CORMONTREUIL, société en nom collectif au capital de 1.000 €, représentée par son gérant Madame Rozenn GAUTRAIS, dont le siège social est 3 rue Jules Romains - 51350 CORMONTREUIL, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 750 656 704, exploitant le fonds de commerce de détail non alimentaire sis, 3 rue Jules Romains - 51350 CORMONTREUIL a donné ledit fonds en gérance-mandat au sens des dispositions des articles L.146-1 à 146-4 du Code de commerce à : OLIVIA & CO, société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €, représentée par Madame Olivia PLOIX, dont le siège social est 3 rue du Stade - 51130 BERGERES LES VERTUS, immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le 943 326 157.  
 En vertu dudit mandat de gestion, la SARL OLIVIA & CO exploitera le fonds de commerce en qualité de gérant mandataire à compter du 1<sup>er</sup> juin 2025 et jusqu'au 31 mai 2026 sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties par LRAR un mois avant la date effective de résiliation du contrat.  
 Pour avis et insertion.

M2506065

## CONSTITUTION

## DE SOCIETE



57 Chaussée du Port  
 CS 90157  
 51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
 Tél. : 03.26.68.39.58

## DE LA ROUTE NATIONALE 44

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 26/05/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :  
 Dénomination sociale : DE LA ROUTE NATIONALE 44  
 Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers dont elle est propriétaire ou qu'elle pourrait acquérir ultérieurement, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;  
 Siège social : 14 Avenue du Maréchal Leclerc, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
 Capital : 1 500 €  
 Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
 Gérance : M. SIMON Steeve 14 Avenue du Maréchal Leclerc 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
 Clause d'agrément : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant/agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

M2505633

## NOMDOS

Société d'Avocats  
 Société d'Avocats  
 10 Boulevard Lundy - BP 2105  
 51074 REIMS CEDEX

## GEOFFROY HOLDING

Par acte SSP du 23/05/2025 il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :  
 DÉNOMINATION : GEOFFROY HOLDING  
 La Société a pour objet social en France et à l'étranger :  
 - La prise de participation dans toutes entités juridiques, par tous moyens, et sous quelque forme que ce soit, l'acquisition, la détention et la gestion pour son propre compte des dites participations ;  
 - La gestion des disponibilités, titres, placements et autres produits de placement appartenant à la Société ;  
 - La gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de sociétés et tous droits portant sur ces valeurs ou titres.  
 SIÈGE SOCIAL : 20 rue du Général Leclerc - 51140 CHENAY.  
 CAPITAL : 1.000 €.  
 DURÉE : 99 ans.  
 PRÉSIDENT : Richard GEOFFROY, demeurant 20 rue du Général Leclerc - 51140 CHENAY.  
 ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnelles ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à 1 voix.  
 CLAUSES D'AGRÈMENT : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres. Transmission des actions en cas de pluralité d'associés : toute cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés réunissant au moins 50 % des droits de vote plus une voix (50 % + 1 voix).  
 Immatriculation au RCS de REIMS.  
 M2505976



Société d'Avocats  
 8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

## ATB SOLAR

Société par actions simplifiée  
 au capital de 2.000 Euros  
 Siège social : 14 F Avenue des Chenevières  
 51370 SAINT BRICE COURCELLES  
 RCS Reims

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signé par voie de signature électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 22/05/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
 FORME : Société par actions simplifiée  
 DÉNOMINATION : ATB SOLAR  
 SIÈGE : 14 F Avenue des Chenevières, 51370 SAINT BRICE COURCELLES  
 DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
 CAPITAL : 2.000 €  
 OBJET : la conception, le financement, l'installation et l'exploitation de centrales de production d'énergie, et notamment de centrales solaires photovoltaïques ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements se rapportant aux centrales de production d'énergie ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.  
 EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
 TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.  
 AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
 PRÉSIDENT : M. Christophe MOZIN, demeurant 1 Chemin du Grand Jardin 51600 AUBERIVE.  
 La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.  
 Pour avis

M2505922



AVOCATS ASSOCIES

## RJ PATRIMOINE

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 20/05/2025, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :  
 Dénomination sociale : RJ PATRIMOINE  
 Objet social : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ; la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers, dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement.  
 Siège social : 7 rue de l'Arbalète, 51500 SILLERY  
 Capital : 1 000 €  
 Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS  
 Co-gérance : M. DESSERTENNE Julien 12 rue Jeanne d'Arc 51100 REIMS et M<sup>me</sup> LECAILLON Romane 12 rue Jeanne d'Arc 51100 REIMS  
 M2505955

Rubrique spéciale  
IMMOBILIER

OPTIMISEZ L'IMPACT  
 de vos ANNONCES IMMOBILIÈRES  
 auprès des décideurs régionaux !

- Visibilité parfaite
- Dégressif multiparutions

Contactez Christine SERAINE

03 26 08 38 30

OU 06 24 99 12 36

regiepublicitaire.pamb@legalnet.org

PETITES AFFICHES  
**Matot Braine**

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne



### LOUCORP

#### Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 23/05/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LOUCORP  
Objet social : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres.

Siège social : 9 ter boulevard du Général Leclerc, 51100 REIMS

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. LOUANTIE Romain 15 rue Duruy 51100 REIMS

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a droit de participer aux décisions collectives du moment que ses actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée  
M2505960



### INNOVATIVE FINANCE SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 Euros  
Siège social : 23 rue des Capucins 51100 REIMS R.C.S. Reims

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée signé par voie de signature électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date des 21 et 23 mai 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.  
DÉNOMINATION : INNOVATIVE FINANCE SERVICES.

SIÈGE : 23 rue des Capucins 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 20.000 €.

OBJET : la conception, le développement technologique et la commercialisation de prestations de services liées au secteur financier, et notamment, la mise à disposition d'une plateforme technologique innovante permettant via internet le déploiement et l'enrichissement des services, activités et programmes financiers qui n'étaient auparavant accessibles aux clients que de façon limitée ; ainsi que le déploiement d'offres innovantes auprès de clients « entreprises » via des canaux et segmentations spécifiques - toutes opérations quelles qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles de faciliter le développement de la société ; et la participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : la société CHOCHOY INVEST, SAS au capital de 265.000 €, sise 23 rue des Capucins - 51100 REIMS, identifiée sous le n° 910 702 992 R.C.S. REIMS, représentée par M. Emmanuel CHOCHOY-ZOLLIKOFFER, Président.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. Eric FONDECAVE, demeurant 10 rue Frédéric Passy - 99200 NEUILLY SUR SEINE.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2505972



18 rue de l'Arquebuse  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

### SCI SYLVIE

Suivant acte reçu par Maître Anne -Floire HERBELET-VIGOURT, Notaire associé de la société à responsabilité limitée « Arquebuse Notaires Associés », titulaire d'un Office notarial à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18 rue de l'Arquebuse, le 26 mai 2025, a été constituée une société civile immobilière.

La dénomination sociale : SCI SYLVIE.  
Le siège social CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 44 avenue des Alliés.

Le capital social : Mille six cents Euros (1.600,00 €) divisé en 1.600 parts sociales de dix Euros (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1.600, constitué d'apports en numéraire.

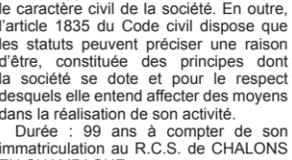
Objet social : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Toutes les transmissions de parts, quelle que soit la qualité du ou des bénéficiaires de la transmission sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés

Nommé gérant de ladite société : Le gérant est Madame PAYONNE Maëlle, demeurant CHALONS EN CHAMPAGNE, 44 avenue des Alliés.

M2506061



### LE GROUPE C

#### Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 23/05/2025, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LE GROUPE C  
Objet social : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, Maîtrise d'œuvre, Management de projets, conseils techniques, pilotage d'opérations de construction, ingénierie du bâtiment.

Siège social : 10 boulevard René Pérard, 51420 CERNAY LES REIMS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. CLEAU Lionel 10 boulevard René Pérard 51420 CERNAY LES REIMS

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote.

L'associé unique

Céline DEGLIN

M2505964



### Cabinet LAURENCY & ASSOCIES

Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale  
2 rue du Colonel Pierre Servagnat  
51200 EPERNAY

### LA CORNIREDE

Par acte SSP du 26/05/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LA CORNIREDE.

OBJET SOCIAL : La Société a pour objet : - L'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, la gestion par location ou autrement dudit immeuble, et de tous autres immeubles bâtis dont la Société pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; - La location d'appartements, de maisons et de tous biens immobiliers à usage d'habitation ; - La propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles ; - L'acquisition, l'exploitation et la mise en valeur de tout terrain pour l'édification et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société ; - La promotion immobilière de logements en vue d'une exploitation propre ; - L'emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de ces objets ; - Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

SIÈGE SOCIAL : 67 Rue de Romery - 51480 CUMIÈRES.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. MAITRE Maxime, demeurant 67 Rue de Romery 51480 CUMIÈRES, M<sup>me</sup> MAITRE Ophélie, demeurant 67 Rue de Romery 51480 CUMIÈRES.

CLAUSE D'AGRÈMENT : L'agrément des associés est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire. Le projet de cession est notifié à la Société et à chacun des associés, accompagné de la demande d'agrément, par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. L'assemblée statue dans les 3 mois suivant la notification à la Société du projet de cession et sa décision est notifiée aux associés par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, dans les 30 jours. En cas de refus d'agrément, chaque associé peut se porter acquéreur des parts. Lorsque plusieurs associés expriment leur volonté d'acquies, ils sont, sauf convention contraire, réputés acquies à proportion du nombre de parts qu'ils détenaient antérieurement.

Immatriculation au RCS de REIMS.

M2506105

### GO MET

#### Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 20/05/2025, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : GO MET  
Objet social : Prise de participations, gestion de titres, animation et conseil aux filiales - activité de holding

Siège social : ZA des Cumines, Rue des cumines, 51390 VRIGNY

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M<sup>me</sup> DEGLIN Céline, Sylvie, Michèle 5 rue du petit four 51100 REIMS

Directeur général : GREEN GARDEN, SASU au capital de 1 000 €, ayant son siège social 18 rue des blancs fossés 51370 ORMES, immatriculée sous le n° 853667392 au RCS de REIMS

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles sauf dispositifs spécifiques rédigés entre les parties par actes séparés

Pour avis, le représentant légal.

M2506117

### ImmoLeo

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me Jean -Cyril HERVO, Notaire à EPERNAY, le 17/05/2025, de la société civile dont les caractéristiques sont énoncées ci dessous :

DÉNOMINATION : ImmoLeo.  
SIÈGE : 2 rue des Sapins - 51210 JANVILLIERS.

DURÉE : 99 ans.

OBJET : La constitution et la gestion d'un patrimoine immobilier.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANT : Monsieur Monsieur Léo HIMMESOETE, demeurant 2 rue des Sapins - 51210 JANVILLIERS.

CESSION DE PARTS : Toutes cessions soumises à agrément.

La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis et mention, Me HERVO.

M2506099

### EM-PAR

Société en nom collectif au capital de 1.000 Euros

Siège social : 12 rue de Tours sur Marne 51150 BOUZY

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 26 mai 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : EM-PAR.  
FORME SOCIALE : Société en nom collectif.

SIÈGE SOCIAL : 12 rue de Tours sur Marne - 51150 BOUZY.

OBJET SOCIAL : L'exploitation d'un fonds de commerce de café, bar, brasserie, PMU, Française des jeux et carburant situé au 12 rue de Tours sur Marne - 51150 BOUZY, auquel est associé la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

ASSOCIÉS EN NOM : Madame Emine TASI épouse PARLAR demeurant 9 rue de Louvois - 51210 MONTMIRAIL et Monsieur Kenan PARLAR demeurant 9 rue de Louvois - 51210 MONTMIRAIL.

GÉRANCE : Madame Emine TASI épouse PARLAR demeurant 9 rue de Louvois - 51210 MONTMIRAIL.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

La gérance.

M2505995

### SARL BARTHELEMY VINCENT

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/05/2025, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION : BARTHELEMY VINCENT.

SIÈGE SOCIAL : 2 Le Chemin Thomas - 51500 TAISSY.

OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Toutes prestations de services viticoles et vinicoles, notamment l'application de produits phytopharmaceutiques.

- La prise de participation dans toutes sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole, viticole ou immobilière, la gestion de ces participations et la gérance de toutes sociétés

- L'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir locataire ou propriétaire, usufruitière, nue-propriétaire, par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement sur le territoire français et les territoires étrangers limitrophes

- La gestion administrative sous forme de gérance ou non de toutes entreprises ou sociétés.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 10.000 € divisé en 1.000 parts d'un montant unitaire de 10 € chacune.

GÉRANCE : M. Vincent BARTHELEMY demeurant 2 Le Chemin Thomas - 51500 TAISSY nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : au RCS de REIMS.

Pour avis, le représentant légal.

M2506006

### POULETTE BEAUTÉ

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social : 28 rue Henri Jadart - 51100 REIMS

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 Mai 2025 à REIMS, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : POULETTE BEAUTÉ.

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée.

SIÈGE SOCIAL : 28 rue Henri Jadart - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : La fourniture de prestations de services et la commercialisation de produits liés au bien-être et à la relaxation. L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

PRÉSIDENTE : Madame Clémence RÉGNIER demeurant 1 rue Gerson - 51100 REIMS, de nationalité Française et née le 30 Octobre 1997 à MELUN.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

La présidente.

M2505993



### KARL M. PIANOS

Société par actions simplifiée au capital de 500 euros

Siège social : 19 Boulevard des Bouches -du-Rhône, 51100 REIMS

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 27/05/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : Karl M. Pianos

Siège : 19 Boulevard des Bouches-du-Rhône, 51100 REIMS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 500 euros

Objet : Le développement, l'importation, l'exportation, l'achat, la commercialisation et la vente de pianos, ainsi que la fourniture de services de recherche et de conseil pour l'acquisition de pianos

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Karl MATUSZEWSKI, demeurant 19 rue des Bouches-Du-Rhône, 51100 REIMS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

POUR AVIS Le Président

M2506104

### SCI LES RIDERS

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu le 28/05/2025 par Maître Carine LEWCZUK, Notaire à REIMS (51100) - 2 rue Carnot, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI LES RIDERS

Objet social : Acquisition, Apport, administration, de biens et droits immobiliers.

Siège social : 7 rue Georges Boussinesq, 51100 REIMS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Co-gérance : M. ROBLIN Jacques -Raymond 7 rue Georges Boussinesq 51100 REIMS et M<sup>me</sup> ROBLIN Armelle 7 rue Georges Boussinesq 51100 REIMS

Clause d'agrément : unanimité  
Maître LEWCZUK Carine

M2506100

### MODIFICATION

#### DE STATUTS



FCN Reims Moissons  
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018  
51686 REIMS CEDEX 2

### A&L / APA CHOCOLATE HOUSE

#### AVIS D'APPORT PARTIEL D'ACTIF ET MODIFICATIONS STATUTAIRES

SAS A&L

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 Euros

Siège social : 23 Rue Jacques de la Giraudière 51100 REIMS

832 290 894 RCS Reims ET CHOCOLATE HOUSE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 Euros

Siège social : 11 Rue du Loup 51420 CERNAY LES REIMS

937 928 984 RCS Reims

Suivant acte sous signature privée en date du 07 mars 2025, la société SAS A&L et la société CHOCOLATE HOUSE ont établi un projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime juridique des scissions, aux termes duquel la société SAS A&L a fait apport à la société CHOCOLATE HOUSE de sa branche complète et autonome d'activité de salon de thé, chocolaterie, dégustation de thé, café, chocolats, vente sur place et à emporte de tout produit alimentaire, gâteaux, pâtisseries, confiserie, gâteaux, crêpes, gaufres, exploitation d'un débit de boissons de type licence III, immatriculée au RCS de REIMS sous le n° 832 290 894 et exploitée à REIMS (Marne) 5 Rue Jacques de la Giraudière, sous l'enseigne « CHOCOLATE HOUSE », évaluée à 61.007,79 €, moyennant la prise en charge par la société CHOCOLATE HOUSE, sans solidarité avec la société SAS A&L, du passif correspondant, évalué à 307,79 €. L'actif net apporté s'élève donc à 60.700 €.

En rémunération de cet apport partiel d'actif, la société CHOCOLATE HOUSE a augmenté son capital de 60.700 € pour le porter à 1.000 € à 61.700 € par l'émission de 6.070 parts nouvelles de 10 € de nominal chacune, entièrement libérées, créées jouissance du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et attribuées à la société SAS A&L.

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne



FCN Reims Moissons  
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018  
51686 REIMS CEDEX 2

## SAS A&amp;L

Société par actions simplifiée  
au capital de 5.000 Euros  
Siège social :  
23 rue Jacques de la Giraudière  
51100 REIMS  
832 290 894 R.C.S. Reims  
ET

RESTAURANT  
HOUSE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 11 rue du Loup  
51420 CERNAY LES REIMS  
937 931 491 R.C.S. Reims

Avis d'apport partiel d'actif et  
modifications statutaires

Suivant acte sous signature privée en date du 07 mars 2025, la société SAS A&L et la société RESTAURANT HOUSE ont établi un projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime juridique des scissions, aux termes duquel la société SAS A&L a fait apport à la société RESTAURANT HOUSE de sa branche complète et autonome d'activité de restauration traditionnelle (sur place), restauration rapide, vente de plats préparés à emporter, exploitation d'un débit de boissons de type III, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 832 290 894 et exploitée à REIMS (Marne) 23 rue Jacques de la Giraudière, sous l'enseigne « HOUSE », évaluée à 99.054,81 €, moyennant la prise en charge par la société RESTAURANT HOUSE, sans solidarité avec la société SAS A&L, du passif correspondant, évalué à 6.954,81 €. L'actif net apporté s'élève donc à 92.100 €. En rémunération de cet apport partiel d'actif, la société RESTAURANT HOUSE a augmenté son capital de 92.100 € pour le porter à 1.000 € à 93.100 € par l'émission de 9.210 parts nouvelles de 10 € de nominal chacune, entièrement libérées, créées jouissance du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et attribuées à la société SAS A&L. Il n'a été émis aucune prime d'apport.

Des termes du procès-verbal des décisions de l'Assemblée Générale de la société SAS A&L en date du 30 avril 2025 et du procès-verbal des décisions de l'Assemblée Générale de la société RESTAURANT HOUSE en date du 30 avril 2025, il résulte que le projet d'apport partiel d'actif a été approuvé, l'opération d'apport partiel d'actif et l'augmentation de capital sont devenues définitives en date du 30 avril 2025 et que la société RESTAURANT HOUSE a la jouissance des biens apportés depuis la date du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

L'Associée unique de la société RESTAURANT HOUSE a également décidé de transférer son siège social du 11 rue du Loup - 51420 CERNAY LES REIMS au 23 rue Jacques de la Giraudière - 51100 REIMS, à compter du même jour.

Par ailleurs, l'Associée unique de la société SAS A&L a modifié son objet social en l'étendant à la prise de participations dans toutes entités juridiques, par tous moyens et sous quelque forme que ce soit, en France et à l'étranger ; la gestion de toutes sociétés ou entreprises dans lesquelles elle détient une participation ; la prestation de services, notamment l'assistance comptable, administrative et financière, au bénéfice des sociétés ou entreprises dans lesquelles elle détient une participation ; l'octroi de prêts, de financements et de garanties aux sociétés ou entreprises dans lesquelles elle détient une participation, ces nouvelles activités devenant les activités principales de la Société.

MODIFICATIONS  
STATUTAIRES DE LA SAS  
A&L

## OBJET SOCIAL

- Anciennes mentions :  
- Restauration traditionnelle (sur place), restauration rapide, vente de plats préparés à emporter, exploitation d'un débit de boissons de type III ; chocolaterie, épicerie fine ; salon de thé, dégustation de thé, café, chocolats, boissons fraîches et vente sur place et à emporter de tout produit alimentaire, glaces, pâtisseries, confiseries, gâteaux, crêpes et gaufres ; achat et vente de biens mobiliers, d'objets de décoration et d'ameublement, arts de la table.

Nouvelles mentions :  
- Prise de participations dans toutes entités juridiques, par tous moyens et sous quelque forme que ce soit, en France et à l'étranger ; gestion de toutes sociétés ou entreprises dans lesquelles elle détient une participation ; prestation

de services, notamment l'assistance comptable, administrative et financière, au bénéfice des sociétés ou entreprises dans lesquelles elle détient une participation ; octroi de prêts, de financements et de garanties aux sociétés ou entreprises dans lesquelles elle détient une participation ; achat et la vente de biens mobiliers, d'objets de décoration et d'ameublement, d'arts de la table.

MODIFICATIONS  
STATUTAIRES DE LA SARL  
RESTAURANT HOUSE

SIÈGE SOCIAL :  
- Anciennes mentions : 11 rue du Loup - 51420 CERNAY LES REIMS ;  
- Nouvelles mentions : 23 rue Jacques de la Giraudière - 51100 REIMS.

CAPITAL SOCIAL :  
- Anciennes mentions : 1.000 € divisé en 100 parts de 10 € intégralement libérées ;  
- Nouvelles mentions : 93.100 € divisé en 9310 parts de 10 € intégralement libérées.

Pour avis.

M2505629



## SCG

Société par actions simplifiée au capital de 1.500.000 €  
31, bis rue du Val Clair - 51100 REIMS  
RCS REIMS : 818 962 961

En date du 21/05/2025, le président a constaté la réalisation définitive de la réduction de capital décidée lors de l'assemblée générale du 15/04/2025, d'une somme de 500.000 €, par rachat et annulation d'actions, portant le capital social de 1.500.000 € à 1.000.000 €.  
Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence.  
Modification au R.C.S. de REIMS.  
M2505868



## ACFA

SAS au capital de 1 828 500 €  
Siège social : 3 avenue Jacques Simon  
51470 SAINT MEMMIE  
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
n°350 394 649

## Avis de modification

L'AGE du 20/05/2025 a décidé à compter du 01/06/2025 de nommer en qualité de directeur général M. DEGUENON Koffi, Mathieu, demeurant 29 avenue Gabriel Péri 93160 NOISY LE GRAND.

Modification au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.  
M2505856

## TRAVAUX MARNE

SASU au capital de 5 000 €  
Siège social : 8 rue Lemercier  
75017 PARIS  
RCS de PARIS n°904 404 332

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 01/05/2025 l'associé unique a décidé à compter du 01/05/2025 :

- de nommer en qualité de président M. SOUAYEB Nedjem Eddine, demeurant 4 rue Georges Bernanos 51100 REIMS en remplacement de M. BESSAS Youcef, président, pour cause de démission.

- d'adoindre l'activité achat et revente de voitures d'occasion  
- de transférer le siège social au 10 rue de la Liberté 51370 SAINT BRICE COURCELLES à compter du 01/05/2025.  
En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 904404332 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de REIMS  
POUR AVIS LE PRESIDENT  
M2505109

## NOV AMIANTE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 16 Route de Champigny  
51430 TINQUEUX  
925 399 792 RCS REIMS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15/05/2025 :

Il a été décidé d'étendre l'objet social, à compter du 15/05/2025 aux activités : Ravalement et rénovation de façade, peinture et isolation intérieure extérieure.

Il a été décidé de modifier l'objet social à compter du 15/05/2025

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : Déconstruction et désamiantage

Nouvelle mention : Déconstruction et désamiantage

Ravalement et rénovation de façade, peinture et isolation intérieure extérieure

Mention sera faite au RCS de REIMS

Pour avis la gérance

M2505615

E.A.R.L.  
CHAMPAGNE  
RIGOT ET FILS

Société civile au capital de 7.625 euros  
Siège social :  
17 rue Saint Vincent  
51700 BASLIEUX SOUS CHATILLON  
RCS : Reims 389 748 583

## Avis de modification

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 1<sup>er</sup> mai 2025, Monsieur Hervé RIGOT a démissionné de ses fonctions de cogérant à cette même date.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis et mention,

La gérance.

M2505644

## R&amp;L LEGRAS

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 800.000  
porté à 800.100 Euros  
Siège social :  
47 avenue de Champagne  
51200 EPERNAY  
R.C.S. : 390 289 718 Reims

Modification portant sur le  
capital social

Il résulte du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale extraordinaire du 20 mai 2025, que la société a procédé à une augmentation de son capital social par incorporation de réserves pour être porté de 800.000 € à 800.100 €, par l'élevation de la valeur nominale des 381 actions existantes de 2.099,74 € à 2.100,00 € chacune.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.  
ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à la somme de huit cent mille Euros (800.000 €). Il est divisé en trois cent quatre-vingt (381) actions sans indication de valeur nominale, d'une seule catégorie.  
NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à la somme de huit cent mille cent Euros (800.100 €). Il est divisé en trois cent quatre-vingt-une (381) actions de deux mille cent Euros (2.100,00 €) chacune, entièrement libérées, d'une seule catégorie.

Pour avis : La présidente.

M2505968

MARNE  
TERRASSEMENT

SARL au capital de 10 671,43 €  
Siège social : RUE DU CHATEAU  
51270 MAREUIL EN BRIE  
RCS de REIMS n°95 450 235

## Transfert de siège

En date du 12/05/2025, le gérant a décidé le transfert du siège social au 47 rue des Telliers, 51100 REIMS à compter du 12/05/2025.

Mention : RCS de REIMS

Le gérant

M2505965



18 rue de l'Arquebuse  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

SCI DU  
BOURRELIER

Société civile  
Au capital de 78.520,00 Euros  
Siège Social :  
JÂLONS (51150) - 69 rue nationale  
R.C.S. Châlons en Champagne :  
448 233 155

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire sous seing privé en date à JÂLONS du 6 juillet 2024, les associés ont pris acte de la nomination de Monsieur Bernard Daniel COLLARD, à la fonction de cogérant, pour une durée de 5 années, à compter du 6 juillet 2024.

Pour insertion :

Nathalie JACQUET-MAZARGUIL.  
M2506020

SOCIETE D'ETUDES  
ET DE FINANCEMENT,  
D'INVESTISSEMENTS ET DE  
CREDIT

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 78.200 euros  
Siège social : 11 place Royale  
51100 REIMS  
336 880 604 RCS REIMS

Suivant acte sous seing privé des décisions unanimes des associés en date du 22 mai 2025, il résulte que Monsieur Christophe DURAND, demeurant 39 rue de Savoye - 51100 REIMS, a été nommé en qualité de Directeur Général, en remplacement de Monsieur Stanislas DURAND, démissionnaire.

Pour avis : Le Président.

M2506026

## S.A. GOREZ FRERES

Société anonyme à directoire  
et conseil de surveillance  
au capital de 700.000 Euros  
Siège social : BETHENY (Marne)  
Chemin de Cernay  
R.C.S. Reims 306 486 192

## Changement dénomination

Aux termes de ses délibérations en date du 31 mars 2025, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé de modifier l'objet social de la société et a modifié, en conséquence, l'article 3 des statuts.

ANCIENNE MENTION : La dénomination de la société est : SA GOREZ FRERES.

NOUVELLE MENTION : La dénomination de la société est : GOREZ TRAVAUX PUBLICS.

Pour insertion.

M2506000

VIVESCIA  
INDUSTRIES

Société en Commandite par Actions  
au capital de 217.595.560 Euros  
Siège social :  
2 rue Clément Ader - 51100 REIMS  
R.C.S Reims : 344 444 021

Par décision du Conseil de surveillance du 17/04/2025, Monsieur Guillaume MOTHE, né le 11/10/1973 et demeurant 1 rue du Chasseur - 86110 AMBERRE a été nommé Gérant de la Société, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2029. Monsieur Frédéric KASAK a quant à lui été nommé Co-gérant de la Société pour la durée restant à courir de son mandat de gérant, soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2026. Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis.

M2505953

IMMO BROTHER'S  
EPERNAY

Société par actions simplifiée  
au capital de 10 000 Euros  
Siège social :  
31 RUE DU GENERAL LECLERC,  
51200 EPERNAY  
898 831 763 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2025, l'Associée Unique a décidé :

- de transférer le siège social 31 RUE DU GENERAL LECLERC, 51200 EPERNAY au 35 Rue porte Lucas - 51200 EPERNAY à compter du 31 mars 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La présidente

M2506013

## SARL S.B.F.P.M.

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.700 Euros  
Siège social :  
5 rue Principale La Chapelle Hurlay  
51700 CHAMPVOISY  
442020194 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 29 avril 2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur BRIAT Philippe de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis : La Gérance.

M2505352

## VITI-SERVICES

Société par actions simplifiée  
unipersonnelle  
au capital de 6.000 Euros  
Siège social :  
42 A rue de la Haute Ville  
51500 SILLERY  
753 638 279 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2025, l'Associé Unique a décidé : de transférer le siège social du 42 A rue de la Haute Ville - 51500 SILLERY au 3 Allée Paul Fort - 51420 WITRY LES REIMS à compter du 30 avril 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La présidente.

M2505708

## B&amp;P AND CO

Société civile immobilière  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
42 RUE DE LA HAUTE - VILLE  
51500 SILLERY  
980 236 251 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 30 avril 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 42 RUE DE LA HAUTE - VILLE - 51500 SILLERY au 3 Allée Paul Fort - 51420 WITRY LES REIMS à compter du 30 avril 2025, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2505773

## PAIN AND CO

Société civile immobilière  
au capital de 1.500 Euros  
Siège social :  
42 RUE DE LA HAUTE - VILLE  
51500 SILLERY  
884 562 588 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 30 avril 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 42 RUE DE LA HAUTE - VILLE - 51500 SILLERY au 3 Allée Paul Fort - 51420 WITRY LES REIMS à compter du 30 avril 2025, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2505776

## B&amp;K

Société à responsabilité limitée  
unipersonnelle  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 42 rue de la Haute - Ville  
51500 SILLERY  
951 576 073 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2025, l'Associé Unique a décidé :  
- de transférer le siège social du 42 rue de la Haute Ville - 51500 SILLERY au 3 allée Paul Fort - 51420 WITRY LES REIMS à compter du 30 avril 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2505777

ASSURANCES  
LANGLET

Société à responsabilité limitée  
au capital de 810.000 Euros  
Siège social :  
7 rue du Colonel Fabien  
51100 REIMS  
800 290 397 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 21 mai 2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Arthur CHARPENTIER de ses fonctions de gérant à compter du 30 avril 2025 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis : La gérance.

M2505890

SCEV «L & F  
BOYER»

Capital social : 48300 €  
Siège social : 27 Rue Dom Pérignon  
- 51530 CHOUILLY  
RCS REIMS 518 417 621

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20 mai 2025, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 20 mai 2025 :

- Nomination de Madame Virginie LEEMANS née BOYER, demeurant 16 Rue de l'Hôpital Auban Moët - 51200 EPERNAY, en qualité de gérante.  
- Modification de l'adresse personnelle de Madame Emilie BOYER, fixée 16 Rue des Moissons - 51530 CHOUILLY

Pour avis : La gérance.

M2505918

## CHARLY

SCI au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
2 ter rue de Fontenay  
51470 SAINT MEMMIE  
977 795 806  
RCS de Châlons en Champagne

Aux termes de l'AGE en date du 19/05/2025 les associés ont décidé de transférer le siège social au 1 ruelle du Canal - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE, à compter du 19/05/2025. Mention au RCS de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.  
M2505967

SASU RC  
PERFORMANCE

Société par actions simplifiée  
Capital social 1.000 Euros  
5 bis rue des bas prés  
51300 SAINT AMAND SUR FION  
RCS Châlons en Champagne  
913 375 051  
(radiation ancien RCS SAINT QUENTIN)

Suite à transfert de siège social  
erratum M2505474 et M2505492.  
Pour avis.

M2506019

## BA

Société civile immobilière  
au capital de 500 Euros  
Siège social :  
4 rue du Hameau  
51130 CHAINTRIX BIERGES  
907 569 131  
R.C.S. Châlons en Champagne

## Démission de la gérance

Aux termes d'une délibération en date du 15 mars 2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame BERTAUX Mélanie de ses fonctions de gérante à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis : La gérance.

M2506054

## AM

Société civile immobilière  
au capital de 500 Euros  
Siège social :  
4 rue du Hameau  
51130 CHAINTRIX BIERGES  
891 795 056  
R.C.S. Châlons en Champagne

## Démission de la gérance

Aux termes d'une délibération en date du 15 mars 2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame BERTAUX Mélanie de ses fonctions de gérante à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis : La gérance.

M2506055

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

**Octav**  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**MON CAMION**

Société par actions simplifiée  
au capital de 10.000 Euros  
Siège social :  
ZA Derrière Moutier 2  
9 avenue des Bornes - 51390 GUEUX  
920 866 282 R.C.S. Reims

**Démission du directeur général**

Aux termes de l'AGO en date du 25/06/2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Nicolas REYBIER de ses fonctions de directeur général à effet du même jour et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

M2506102

Pour avis.

**R&L LEGRAS**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 800 100 Euros porté à 1 119 300 Euros  
Siège social :  
47, avenue de Champagne  
51200 - EPERNAY  
R.C.S. : 390 289 718 REIMS

Il résulte du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale extraordinaire du 21 mai 2025 et de la décision du président du 28 mai 2025, que la société a procédé à une augmentation de son capital social en numéraire pour être porté de 800 100 euros à 1 119 300 euros, par l'émission de 152 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 euros chacune.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à huit cent mille cent euros (800 100,00 euros). Il est divisé en trois cent quatre-vingt une (381) actions de deux mille cent euros (2 100 euros) chacune, entièrement libérées et de même catégorie.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme d'UN MILLION CENT DIX NEUF MILLE TROIS CENTS EUROS (1 119 300,00 euros). Il est divisé en cinq cent trente-trois actions (533) actions de DEUX MILLE CENT EUROS (2 100,00 euros) chacune, entièrement libérées, d'une seule catégorie.

L'Assemblée Générale extraordinaire du 21 mai 2025, nomme en qualité de Directeur Général à compter de ce jour, pour une durée illimitée : La Société SPAR E.C., Société par Actions Simplifiée au capital de 250 000 euros, dont le siège social est situé 38, Boucle du Ferronnier - 57180 TERVILLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de THIONVILLE sous le numéro 805 209 442, représentée par sa Présidente, la Société CS FINANCES, elle-même représentée par son Co-Gérant Monsieur Sébastien CORAN, et par sa Directrice Générale, la société I-K2, représentée par sa Présidente, la Société K2, elle-même représentée par son Gérant, Monsieur Grégoire MOUSSE.

M2506107

**d.juris**  
société d'avocats  
10 rue Gambetta  
51100 REIMS

**PVC HORIZON**

Aux termes du procès-verbal de l'AGO du 19/06/2024 de la société PVC HORIZON, société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros dont le siège social est à REIMS (51100), 16 rue Maurice Prévotau, ZAC la Neuville, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro 440.134.658, il a été décidé de ne pas renouveler les mandats de Monsieur Laurent BAUDART, Commissaire aux Comptes titulaire domicilié à REIMS (51100), 11 rue des Bons Malades, et du Cabinet LAURENT CALLON, Commissaire aux Comptes suppléant domicilié à REIMS (51100), 52 Boulevard Lundy, arrivés à expiration, la Société n'ayant pas atteint les seuils de désignation de Commissaires aux Comptes au cours des deux exercices précédant l'expiration des mandats. Mention sera faite au RCS de REIMS.

M2506119

Pour avis.

**EARL «DU MAZIN»**

Exploitation agricole  
à responsabilité limitée  
au capital social de 10.000 Euros  
Siège social :  
5 rue Clémangis - 51130 CLAMANGES  
R.C.S. Châlons en Champagne  
379 988 694

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2025, les associés ont décidé du point suivant, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025 : Retrait de Monsieur Patrice COULMIER, de la gérance.

M2506108

Pour avis : La gérance.

**SARL «COULMIER LALIRE»**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 208.000 Euros  
Siège social :  
5 rue Nicolas Clémangis  
51130 CLAMANGES  
RCS Châlons en Champagne  
483 591 996

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2025, Monsieur Patrice COULMIER a démissionné de ses fonctions de cogérant à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le représentant légal.

M2506116

**NOMODOS**  
Société d'Avocats  
10 Boulevard Lundy - BP 2105  
51074 REIMS CEDEX

**PHOEBUS PARTENAIRES**

Société par actions simplifiée  
au capital de 7.703.516 Euros  
Siège social :  
Rue Charles-Marie Ravel  
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRÉ  
884 997 974  
RCS Châlons en Champagne

L'Assemblée du 21/05/2025 a décidé de modifier la dénomination sociale de la Société pour adopter celle de GROUPE SILICEO. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2506118

**FINANCIERE J. MIGNON**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
2 rue du Pré Bréda  
51530 MARDEUIL  
510 220 205 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 13 mai 2025, l'associée unique a nommé :

- Madame Charlotte MIGNON, demeurant 2 rue du Pré Bréda à MARDEUIL (51530), en qualité de gérante pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jonathan MIGNON, décédé.

M2506123

Pour avis : La gérance.

**Cabinet Jessy LEFÈVRE**  
avocats

**MGB INVESTISSEMENTS**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.000,00 Euros  
14 rue Gaston Poittevin  
51530 MONTHELON  
901 509 273 R.C.S. Reims

Aux termes d'un acte sous seings privés contresigné par avocat, en date à ÉPERNAY (Marne), du 30 décembre 2024, les associés de la société MGB INVESTISSEMENTS ont décidé de transformer la société en société civile de droit commun. Le gérant de la société est maintenu dans ses fonctions.

ANCIENNE MENTION : FORME JURIDIQUE : Société à responsabilité limitée.

NOUVELLE MENTION : FORME JURIDIQUE : Société civile.

M2506124

**BAAM**

Société civile immobilière  
au capital de 500 Euros  
Siège social :  
4 rue du Hameau  
51130 CHAINTRIX-BIERGES  
839 945 326  
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision du 15 mars 2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Mélanie BERTAUX de ses fonctions de gérante, à compter de ce jour et il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

M2506129

Pour avis : La Gérance.

**CONVOCAION****Société Locale d'Epargne Marne-Ardenne**

Société Coopérative à capital variable  
sise à 5 parvis des droits de l'Homme,  
57000 METZ

Régie par la loi n°47-1775 du 10 septembre 1947 et par  
Les articles L512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier

Affiliée à la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Grand Est Europe, Banque coopérative, Société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, Au capital social de 681.876.700 Euros  
Siège social : STRASBOURG (67100), 1 avenue du Rhin  
775 618 622 R.C.S. Strasbourg  
Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 004 738

**Avis de convocation De l'Assemblée Générale Ordinaire des Sociétaires**

Mesdames et Messieurs les Sociétaires de la Société Locale d'Epargne (SLE) Marne-Ardenne sont avisés qu'une Assemblée Générale Ordinaire doit se tenir le 01<sup>er</sup> juillet 2025, à 18 heures, au Manège, 2 boulevard du Général Leclerc - 51000 REIMS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après.

**Ordre du jour**

- Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos le 31 mai 2025 ;

- Approbation de l'affectation du résultat ;

- Détermination de la date de la mise en paiement des intérêts des parts sociales ;

- Constatation du montant du capital souscrit à la clôture de l'exercice ;

- Constatation de la quote-part de la SLE dans le capital de la Caisse d'Epargne d'affiliation ;

- Ratification des cooptations d'administrateurs ;

- Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités légales.

Aucun quorum n'est requis pour l'Assemblée Générale Ordinaire. Les résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire seront prises à la majorité simple des sociétaires présents et représentés.

Retrouvez toutes les modalités pratiques et les projets de résolutions :

- Sur le site [www.societaires.caisse-epargne.fr](http://www.societaires.caisse-epargne.fr) (1) ;

- Sur simple demande, à l'adresse : Caisse d'Epargne Grand Est Europe - Secrétariat Général - 5, Parvis des Droits de l'Homme - 57000 METZ.

Vous pouvez également vous rapprocher de votre conseiller commercial habituel qui vous apportera les informations utiles en lien avec votre Assemblée Générale de SLE.

Les sociétaires n'assistant pas personnellement à l'assemblée et souhaitant voter à distance ou donner pouvoir à une personne ou au président de l'assemblée pourront le faire :

- Par voie électronique : sur le site internet de vote dédié, soit avec leur code d'accès et l'adresse internet du site de vote qui leur auront été communiqués par voie postale, soit directement à partir de l'email qui leur a été adressé, ou à partir de leur espace client sécurisé Caisse d'Epargne sur internet ou sur l'application mobile.

Le site Internet de vote sera ouvert du 02 juin 2025, 18h00 au 30 juin 2025, 15h00, heure de Paris.

Il est recommandé aux sociétaires de ne pas attendre les derniers jours pour voter afin d'éviter d'éventuels engagements des communications par Internet. La SLE et la Caisse d'Epargne informent ses sociétaires que le vote électronique à distance étant possible jusqu'à la veille de l'événement (30 juin 2025, 15h00), aucun vote à distance ne sera proposé le jour de l'Assemblée.

- Par voie postale : à l'aide du coupon-réponse reçu avec la convocation permettant de se procurer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration auprès de cegee-l-vie-institutionnelle@cegee.caisse-epargne.fr.

ou en effectuant la demande d'envoi par voie postale à Caisse d'Epargne Grand Est Europe - Secrétariat Général - 5 Parvis des Droits de l'Homme - 57000 METZ.

Le formulaire de vote devra être parvenu à la Caisse d'Epargne Grand Est Europe à l'adresse suivante : 5, Parvis des Droits de l'Homme - 57000 METZ, au plus tard trois jours avant la date de réunion de l'Assemblée, soit le 28 juin 2025.

DOCUMENTS INSTITUTIONNELS  
Les statuts et les listes des membres des Conseils d'Administration des Sociétés Locales d'Epargne sont déposés auprès du Tribunal judiciaire de Metz.

Ils sont disponibles également sur le site [www.societaires.caisse-epargne.fr](http://www.societaires.caisse-epargne.fr) (1), ou sur simple demande au siège social : Caisse d'Epargne Grand Est Europe - Secrétariat Général - 5, Parvis des Droits de l'Homme - 57000 METZ.

(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès

Pour avis :  
Le conseil d'administration.

M2505560

**DISSOLUTION****DE SOCIETE**

**VOLTAIRE**  
OFFICE NOTARIAL  
Notaire

34 rue Ponsardin  
BP 2000 - 51100 REIMS

**SCI MCR**

Société civile  
au capital de 200.000,00 Euros  
Siège social :  
2 rue des Roitelets - 51170 FISMES  
Numéro SIREN 539 337 683  
R.C.S. Reims

**Dissolution - Mise en liquidation volontaire**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 23/05/2025 il a été décidé la dissolution et la liquidation volontaire de la société dont les caractéristiques figurent ci-dessus.

Cause de la dissolution : Anticipée décidée par les associés.

Liquidateur de la société : Monsieur Pierre Lucien ROBERT, retraité, demeurant à FISMES (51170), 34 rue Henri Deloison.

Lieu où la correspondance doit être adressée et les actes et documents notifiés : FISMES (51170), 34 rue Henri Deloison.

Article 1844-5 du Code civil : Les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans le délai de trente (30) jours à compter de la publication de celle-ci.

OPPOSITIONS : En l'Etude de Me Guillaume MOREL, Notaire à REIMS (51100), 34 rue Ponsardin où domicile est élu à cet effet.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés du greffe du tribunal de commerce de REIMS.

M2505981

Pour avis :  
Me Guillaume MOREL.**«JB CLEMENT»**

Société civile de construction vente  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social de la liquidation :  
32 rue Cérés - 51100 REIMS  
R.C.S. Reims 891 328 411

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 mai 2025, il résulte que les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société «JB CLEMENT» à compter du 26 mai 2025 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé en qualité de liquidateur la SASU QUADRANCE IMMOBILIER, dont le siège social est situé à REIMS (51100), 32 rue Cérés, représentée par son président, Monsieur Timothée PERIN, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à REIMS (51100), 32 rue Cérés, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

M2506094

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

**RENOV HABITAT**

SARL au capital de 7.622,45 Euros  
82 rue haute de Compertrix  
51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE  
391 792 876  
RCS de Châlons en Champagne

L'AGO du 17/12/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 17/12/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. André HORT, demeurant 82 rue haute de Compertrix 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé chez le liquidateur. Mention sera faite au RCS de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2506008

**SHERLOCK LILLE**

SAS au capital de 1 000 €  
Siège social : 39 AVENUE HOCHÉ  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°818 638 231

**Avis de dissolution**

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. DUJOURD'HUI ERIC, demeurant 14 AVENUE JUSTINIA 06400 CANNES et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2503251

**CLOTURE****DE LIQUIDATION**

**Octav**  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**FHD WORKING**

Société en liquidation  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 1 avenue des Chênevières  
51370 SAINT BRICE COURCELLES  
Siège de liquidation :  
3 F rue des 16<sup>ème</sup> et 22<sup>ème</sup> Dragons  
51100 REIMS  
853 218 139 R.C.S. Reims

**Avis de clôture de liquidation**

L'AGO réunie le 08/04/2025 au siège de liquidation, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Hervé HARROUE, demeurant 3 F rue des 16<sup>ème</sup> et 22<sup>ème</sup> Dragons - 51100 REIMS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

M2506057

**LES GAMINES**

SARL au capital de 5 000 €  
Siège social : 10 route d'Igny  
51700 TROISSY  
RCS de REIMS n°948 605 688

**Avis de liquidation**

L'assemblée générale ordinaire du 22/04/2025 a approuvé le compte de liquidation, déchargé le liquidateur M<sup>me</sup> CHOPIN Alison de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/03/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2504507

**FCN**  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL

**FCN Vitry-le-François**

21, rue Marbais  
51300 Vitry-le-François  
Tel : 03 26 74 21 18

**LA CUISINE DE VINCENT**

Société à responsabilité limitée  
en liquidation  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social et de liquidation :  
24 rue de Champagne  
51300 COUVROT  
913 705 554  
R.C.S. Châlons en Champagne

**Clôture de liquidation**

Par décision du 31/08/2024, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Vincent GARNIER, demeurant 24 rue de Champagne - 51300 COUVROT, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis :  
Le liquidateur.

M2505923

**Octav**  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**S.C.P.H.**

Société en liquidation  
Société civile  
au capital de 1.540.000 Euros  
Siège social/siège de liquidation :  
3 F rue des 16<sup>ème</sup> et 22<sup>ème</sup> Dragons  
51100 REIMS  
513 675 546 R.C.S. Reims

**Avis de clôture de liquidation**

L'AGO réunie le 08/04/2025 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Hervé HARROUE, demeurant 3 F rue des 16<sup>ème</sup> et 22<sup>ème</sup> Dragons - 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

M2506067

**MENUISERVISS - DIDIER PERESSIN**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 5 000 euros  
Siège social :  
17 ALLEE DU MUGUET  
51450 BETHENY  
Siège de liquidation :  
17 ALLEE DU MUGUET  
51450 - BETHENY  
822 735 973 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 30 AVRIL 2025 au 17 ALLEE DU MUGUET - 51450 - BETHENY, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Didier PERESSIN, demeurant 17 ALLEE DU MUGUET - 51450 - BETHENY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis :  
Le liquidateur.

M2506097

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

**SUSHI THAI**  
Société par actions simplifiée en liquidation  
Au capital de 1.000 euros  
Siège social :  
221 AVENUE JEAN JAURES  
51100 REIMS  
Siège de liquidation :  
221 AVENUE JEAN JAURES  
51100 REIMS  
908 910 474 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 31 Mars 2025 au 221 Avenue Jean Jaures, 51100 Reims, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur EL MEZAOURY Soufiane, demeurant 14 A Allée des Landais, 51100 Reims, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur

M2506121

**MAWUSI**  
MAWUSI  
Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 50 000 euros  
Siège de liquidation : 5 allée de la Source - 51420 WITRY-LES-REIMS  
808 714 448 RCS REIMS

## Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 13 mai 2025, l'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur ADANDZI Komi, demeurant 5 allée de la Source - 51420 WITRY-LES-REIMS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur

M2505990

## TRIBUNAUX

## JUDICIAIRE

**EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS**

Par jugement du 27 mai 2025, le tribunal judiciaire de Reims a ouvert les opérations de redressement judiciaire sur les patrimoines réunis à l'égard de :

**Franck HENRI (EI)**

11 Allée des Roies - 51430 BEZANNES. Activité : Activités des économistes de la construction. SIREN n° 499 790 012.

A désigné la SELARL AMANDINE RIQUELME, prise en la personne de Me Amandine RIQUELME, 13 bis Boulevard Foch - 51100 REIMS en qualité de mandataire judiciaire.

Date de cessation des paiements : 16 janvier 2025

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) auprès du mandataire judiciaire, la SELARL AMANDINE RIQUELME, prise en la personne de Me Amandine RIQUELME, 13 bis Boulevard Foch - 51100 REIMS.

M2506109

**EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS**

Par jugement du 27 mai 2025, le tribunal judiciaire de Reims a ouvert les opérations de liquidation judiciaire sur les patrimoines réunis à l'égard de :

**Marilyn LALANCE (EI)**

30 Place du Forum - 51100 REIMS. Activité : Activités juridiques. SIREN : 390 672 327.

A désigné Maître Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS en qualité de liquidateur judiciaire.

Date de cessation des paiements : 14 janvier 2025

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) auprès du liquidateur judiciaire, Maître Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.

M2506113

**EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS**

Par jugement du 27 mai 2025, le tribunal judiciaire de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire à l'égard de :

**ETUDE FRANCOIS GERMAIN**

Entreprise individuelle, 15 rue Diderot - 51100 REIMS. Activité : Activités juridiques. SIREN : 348 971 912. M2506110

**EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS**

Par jugement du 27 mai 2025, le tribunal judiciaire de Reims a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire à l'égard de :

**Julie FLEURUS**

Entreprise individuelle, 19 rue des Bouchers - 51170 FISMES. Activité : Activités des infirmiers et des sages-femmes. SIREN : 841 303 746. M2506111

**EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS**

Par jugement du 27 mai 2025, le tribunal judiciaire de REIMS a prononcé la clôture extinction du passif des opérations de liquidation judiciaire à l'égard de :

**François DELAGARDE**

43 rue Houzeau Muizon - 51100 REIMS. Activité : Acti. des prof. de la rééducation, de l'appareillage et pédicures-podologues. SIREN : 300 777 992. M2506112

**EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS**

Par jugement du 27 mai 2025, le tribunal judiciaire de REIMS a prononcé la conversion de la procédure de redressement judiciaire en liquidation judiciaire à l'égard de :

**Karine CHOLEZ (EI)**

46 rue de la Gare - 51140 JONCHERY SUR VESLE. Activité : Pratique dentaire. SIREN n° 392 529 483.

Et a désigné Maître Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS en qualité de liquidateur judiciaire.

M2506114

## AVIS DIVERS

**ETUDE NOTARIALE PAIX**

**Madame Eveline ETIENNE**

**ENVOI EN POSSESSION en l'absence d'héritiers réservataires Article 1378-1 du Code de procédure civile**

Par testament olographe en date à REIMS (51100), du 6 septembre 2017, Madame Eveline ETIENNE, en son vivant retraitée, ayant demeuré à FISMES (51170), 12 rue des Chailleux,

Née à PONDICHERY (INDE), le 10 mai 1947.

Veuve de Monsieur de Monsieur Léonal RICHEMOND, et non remariée De nationalité française.

Décédée à FISMES (51170), le 18 février 2025.

A institué un ou plusieurs légataires universels.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Marc JAMANN, notaire à REIMS (51100), 34A boulevard De La Paix, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis.

M2505951

## M. Ulysse BILLARD

## Envoi en possession

Par testament olographe du 30 janvier 2025, Monsieur Ulysse, Léopold BILLARD, en son vivant Viticulteur, ayant demeuré à SAUDOY (51120), «LE PLESSIS», Né à SAUDOY (51120), le 29 janvier 1949, célibataire, non soumis à un pacs ou partenariat, de nationalité française, décédé à TROYES (10000), le 2 avril 2025, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Xavier BOUFFIN suivant procès-verbal en date du 20 mai 2025.

Les oppositions pourront être formées auprès de Me Xavier BOUFFIN, 4 Mail des Acacias - 51120 SEZANNE - Tél. 03.26.80.50.40 - Mail : office.bouffin-associes@notaires.fr, Notaire chargé du règlement de la succession. Cet envoi en possession a lieu en l'absence de l'existence d'héritiers réservataires.

Pour avis.

M2506023

**Plurial Novilia**  
Groupe ActionLogement

## PLURIAL NOVILIA

REIMS APPARTEMENT :  
5 all C. Monet T2 au RDC 47.08 m<sup>2</sup>  
Carrez lot 203 Box SS - DPE : E 93 500 € - réf : ER.11518

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 23 78 24 70  
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources\*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH M2506046

## M. Félix PANDIELLA

**Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 18 janvier 2017 :

Monsieur Félix PANDIELLA, en son vivant retraité, veuf de Madame Gilberte Ginette OLIVIER, demeurant à DORMANS (51700), 29 rue des Moussaiaux.

Né à MONTCEAU LES MINES (71300), le 28 décembre 1929. Décédé à DORMANS (51700) (France), le 17 novembre 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nathalie DENOUAL-BURGHIER, Notaire associé de la société civile professionnelle dénommée «NOTAIRES DE LA VALLEE», titulaire d'Offices notariaux, nommé pour exercer dans l'Office notarial situé à DORMANS (51700), 3-5 rue du Général Louis Vallin, CRPCEN 51085, le 27 mai 2025, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nathalie DENOUAL-BURGHIER, Notaire à DORMANS (51700), 3-5 rue du Général Louis Vallin, référence CRPCEN : 51085, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2506091

**Plurial Novilia**  
Groupe ActionLogement

## PLURIAL NOVILIA

VITRY LE FRANCOIS - APPARTEMENT

- 1 rue Gosselin - lot 14 - T3 au 2<sup>ème</sup> étage - 68.35 m<sup>2</sup> - DPE : C - 76 500 € - réf : ER.17940

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 86 50 25 49  
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le

commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources\*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH M2505998

**GROUPEMONASSIER**  
Réseau Notarial  
THIENOT & ASSOCIÉS  
Notaires  
23 rue Libergier - 51100 REIMS

M<sup>me</sup> Janine RADELET

**Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 21 juin 1996, Madame Janine Hélène Mathilde Marguerite RADELET, retraitée, demeurant à BEZANNES (51430), 1 allée des Cinéastes. Née à MONTCY SAINT PIERRE (08299), le 20 mars 1930. Célibataire. Décédée à REIMS (51100), le 26 mars 2025, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament en date du 30 avril 2025 reçu par Maître Laetitia CONREUR-HERRMANN, Notaire sis à AVENAY VAL D'OR (Marne) 26 rue du Lieutenant de Vaisseau Paris.

La saisine du légataire universel a fait l'objet d'un contrôle aux termes d'un acte reçu par Maître Frédéric LOGEART, Notaire soussigné, membre de la SELARL dénommée «THIENOT ET ASSOCIÉS», Notaires associés, titulaire d'un Office notarial à la résidence de REIMS (Marne), 23 rue Libergier, le 27 mai 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Frédéric LOGEART, Notaire à REIMS, référence CRPCEN : 51046, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2506122

## ABONNEMENTS

03.26.08.38.26

abonnement.pamb@legalnet.org

**CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL**

**Notaires**  
**OFFICE NOTARIAL DES CORDELIERS**  
SELARL Laurent QUINART et Thibaut DURAND  
Notaires Associés  
24 rue de l'Isle - 51100 REIMS  
Tél. : 03.26.49.32.20

## EPOUX THOMAS

## Changement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Maître Thibaut DURAND Notaire à 24 rue de l'Isle, le 23 mai 2025, à la requête des époux ci-après identifiés, contenant changement de régime matrimonial :

Monsieur Jean-Claude René THOMAS et Madame Chantal Annie COLTAT, demeurant ensemble à SEZANNE (51120), 8 rue Montebello.

Nés savoir :

- Monsieur THOMAS à SEZANNE (51120) le 29 mai 1941 ;

- Madame COLTAT à ALLEMANT (51120) le 9 avril 1944.

Mariés à SEZANNE (51120) le 15 mai 1963.

Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, sont convenus dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial.

Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois (3) mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Thibaut DURAND, Notaire à REIMS (51100), 24 rue de l'Isle.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour avis : Le Notaire.

M2505988

## AVIS

## ADMINISTRATIF

## Pays de Brie et Champagne

## Avis de participation du public par voie électronique

**Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Pays de Brie et Champagne**

Par délibération du 28 novembre 2024, le PETR du Pays de Brie et Champagne a arrêté son PCAET. Ce document fixe les objectifs, les orientations et le programme d'actions pour réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre, développer la production des énergies renouvelables, adapter le territoire aux conséquences du changement climatique et améliorer la qualité de l'air. Il est soumis à évaluation environnementale.

En application de l'article L 123-19 du code de l'environnement, le PETR du Pays de Brie et Champagne organise une Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) afin de recueillir les observations du public sur le projet de PCAET.

Cette procédure sera ouverte pendant 42 jours consécutifs, du 12 juin au 23 juillet 2025 inclus.

Le dossier de consultation sera disponible sur le site : <http://www.pays-brie-champagne.fr/pcaet-ppvpe>.

Il comporte notamment :

- Les délibérations n°DEL\_2019\_022 et DEL\_2025\_018

- Le récapitulatif de la démarche d'élaboration concertée

«Le projet de PCAET arrêté (diagnostic, stratégie, programme d'actions)»

- Le rapport environnemental (Etat Initial de l'environnement, évaluation environnementale stratégique, résumé non technique)

- L'avis conjoint de l'Etat et de la Région, ainsi qu'un mémoire en réponse

- L'avis de l'Autorité Environnementale, ainsi qu'un mémoire en réponse

Les observations et propositions du public, pendant toute la durée de la PPVE peuvent être transmises à l'adresse suivante : <https://maelis.info/app/collectivite/200061406/participations-citoyennes>

Toute contribution transmise après la clôture de la participation, ne pourra être prise en compte.

A compter de l'ouverture de la participation du public par voie électronique, des demandes de renseignements sur le dossier peuvent être adressées à [planclimat@pays-brie-champagne.fr](mailto:planclimat@pays-brie-champagne.fr) ou par téléphone au 03.26.81.81.80.

Après la consultation publique, le PCAET du Pays de Brie et Champagne, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier et des observations du public, sera soumis pour approbation à la délibération du Conseil syndical du PETR, autorité compétente pour prendre la décision.

La synthèse des observations du public, avec l'indication de celles dont il a été tenu compte, ainsi que des motifs de la décision, sera consultable sur le site [www.pays-brie-champagne.fr](http://www.pays-brie-champagne.fr) pendant trois mois à compter de la délibération d'approbation du PCAET.

M2505869

## TRIBUNAL DE COMMERCE

## DE BOBIGNY

## Jugement du 03 avril 2025

**SAS BEE ST'ORY**, 22 avenue des Nations, 93420 Villepinte, RCS Bobigny 414 339 465. Achat-vente de produits d'occasion aux particuliers. Jugement du tribunal de commerce de Bobigny en date du 3 avril 2025 modifiant le plan de cession.

M2505945

## TRIBUNAL DE COMMERCE

## DE CHALONS EN

## CHAMPAGNE

## Jugement du 15 mai 2025

**SARL AB SERVICES**, 71 bis rue Basse, 51300 Vavray-le-Grand, RCS Châlons-en-Champagne 423 079 581. Travaux de chaudronnerie, de tuyauterie, de charpente métallique, travaux de soudure et de découpage, équipement et maintenance de biens industriels et collectifs. Jugement mettant fin à la procédure de redressement judiciaire en application de l'article L.631-16 du code de commerce.

M2505931

## Jugement du 15 mai 2025

**SAS LES SAVEURS DU PALAIS**, 7 rue des Cordeliers, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 843 456 377. Exploitation de tous fonds de commerce de restauration à consommer sur place ou à emporter, fabrication et vente de plats cuisinés à consommer sur place ou à emporter. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex.

M2505926

**CARVALHO PINTO (nom d'usage CARVALHO PINTO (EI)) Adao**, 10 rue Robert Droulle, 51510 Fagnières, RM 530 962 554. Travaux isolation. Jugement en date du 15 mai 2025 prononçant la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce. Liquidateur : Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims.

M2505927

**KAPAJIKA (nom d'usage KAPAJIKA (EI)) Mufuta**, 80 rue Léon Bourgeois, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 502 884 547. Restauration traditionnelle africaine. Jugement en date du 15 mai 2025 prononçant la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce. Liquidateur : SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 17 Quai de la Villa Bp 1014 51200 Épernay.

M2505928

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne / Ardennes

**SAS LE MANDANA**, 2 rue du Général Gouraud, 51600 Souain-Perthes-lès-Hurlus, RCS Châlons-en-Champagne 839 632 221. Bar restaurant. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. M2505934

## LIQUIDATION

## JUDICIAIRE

Jugement du  
15 mai 2025

**SARL S 3 A 51**, 18 boulevard Paul Goerg Vertus, 51130 Blancs-Coteaux, RCS Châlons-en-Champagne 841 007 297. La prise de participation directe ou indirecte sous quelque forme que ce soit dans toutes sociétés; la fourniture de prestations de service notamment la gestion, l'administration, le conseil des filiales et participations. Holding. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1<sup>er</sup> janvier 2024 désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2505937

**SAS LA BODEGA**, 18 boulevard Paul Goerg - Vertus, 51130 Blancs-Coteaux, RCS Châlons-en-Champagne 432 882 496. Non précisée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1<sup>er</sup> janvier 2024 désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2505938

**SAS SUISSE**, 38 rue du Général Féry, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 799 578 430. Décoration peinture revêtements de sols et de murs vitrerie revêtement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2024 désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2505939

**SARL UNAL ENTREPRISE**, 4 place du Maréchal Leclerc, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 850 709 270. Boucherie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1<sup>er</sup> février 2025 désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2505940

**SARL MENUISERIES-STORES-FERMETURES du PERTHOIS (MSF DU PERTHOIS)**, 1 rue André Marie Ampère, Zone Commerciale de la Joette, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 798 795 530. Commercialisation et négoce de toutes menuiseries intérieures et extérieures, toutes fermetures pour le bâtiment (fenêtres, portes fenêtres, portes d'entrées et de services, portes de garage, volets roulants, battants, persiennes, fenêtres de toitures, portails, clôtures, garde-corps en bois, Aluminium, Pvc, acier, tous stores intérieurs ou extérieurs, vitrages) et accessoirement la pose. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1<sup>er</sup> décembre 2024 désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2505942

**SAS PRESTATIONS FORESTIERES N.A.D.**, 11 rue de Fagnières, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 948 056 064. Exploitation forestière : abattage, débardage, façonnage et éventuellement transport de bois et commerce de bois. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1<sup>er</sup> janvier 2025 désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2505943

## REDRESSEMENT

## JUDICIAIRE

Jugement du  
15 mai 2025

**SARL L3DMETAL**, 15 allée des Bosquets, 51470 Saint-Memmie, RCS Châlons-en-Champagne 917 820 458. Usinage de précision. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2505925

**SAS LE BISTROT DES HALLES**, 16 rue Emile Leroy, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 903 123 099. Restauration. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : administrateur Selarl a.J.C. : Me Torrano 31-33 rue de Talleyrand 51100 Reims, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2505941

**SIMAILA (nom d'usage MOHAMED (El)) Yasmine**, 57 rue du Général Gouraud, 51400 Mourmelon-le-Grand, RCS Châlons-en-Champagne 889 906 905. Activité d'épicerie réalisée en magasin. Achat-Vente de vêtements et accessoires. Achat-vente d'articles de bazar sur les marchés. Jugement en date du 15 mai 2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 15 novembre 2023. Mandataire Judiciaire : SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 17 Quai de la Villa Bp 1014 51200 Epemay. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2505944

## CLÔTURE POUR

## EXTINCTION DU PASSIF

Jugement du  
15 mai 2025

**SARL LA MARGHERITA (en liquidation)**, 12 rue Bénard, 51250 Sermaize les Bains, RCS Châlons-en-Champagne 753 978 881. Non précisée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif. M2505930

## CLÔTURE POUR

## INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du  
15 mai 2025

**SAS L'ANCRE D'OR**, 14 rue de la Chavée, 51340 Pargny-sur-Saulx, RCS Châlons-en-Champagne 841 645 203. Fonds de commerce de bar restaurant. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505929

**SARL RV Autos**, 32 bis avenue du Bois du Roi, 51340 Pargny-sur-Saulx, RCS Châlons-en-Champagne 800 821 852. Prestations de services automobiles, négociation, achat commercialisation, de Véhicules automobiles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505932

**SAS SICILY**, 14 rue du Lieutenant Loyer, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 849 446 182. Restauration traditionnel et rapide, Chicken Fried, frites, hamburger, grec, sandwich, pizza, crêpes et gaufre, petit déjeuner, salon de thé sur place à emporter et en livraison avec alcool. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505933

**SAS CALAXE**, 29 rue du Pont, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 882 851 595. Commerce de détail de l'habillement et accessoire en magasin. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505935

**SARL MEDHIA**, 18 rue Croix des Teinturiers, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 489 331 124. Bijouterie, joaillerie, horlogerie, orfèvrerie, vente en clientèle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505936

TRIBUNAL DE  
COMMERCE DE REIMSJugement du  
27 mai 2025

**SARL SOCIETE SCHILLINGER**, Avenue Pierre et Marie Curie, Zone Industrielle, 51530 Oiry, RCS Greffe de Reims 349 778 407. Commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel agricole. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 9 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. M2506038

Jugement du  
27 mai 2025

**SAS DYNAMO 3A**, 23 Rue Vauban, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 883 721 656. Autres activités de télécommunication. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. M2506035

**SARL Cideo Business**, Rue de l'Industrie, Ay, 51160 Ay-Champagne, RCS Greffe de Reims 812 825 404. Conseil en relations publiques et communication. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay, et mettant fin à la mission de l'administrateur Selarl cardon & Bortolus (maître benjamin cardon). M2506036

**SARL DUCABAT**, 4 Promenade du Peignage, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 883 336 703. Travaux de revêtement des sols et des murs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. M2506037

**SAS R.D.J. SAS**, 7 Rue des Elus, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 897 921 961. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. M2506039

**SAS MS COIFFURE**, 6 Place Paul Claudel, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 884 973 082. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. M2506040

**SAS ALBERTINO CONSTRUCTION**, 16 Route de Champigny, 51430 Tinquex, RCS Greffe de Reims 950 971 333. Travaux d'isolation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. M2506041

## LIQUIDATION

## JUDICIAIRE

Jugement du  
27 mai 2025

**SAS DJERRI AFRICAN-FOOD**, 11 Rue Abbé Favret, 51200 Epemay, RCS Greffe de Reims 978 506 160. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2025, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. M2506063

**BALKAYA Kasim**, 32 avenue du Général Eisenhower, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 799 710 686. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Janvier 2025, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. M2506077

## REDRESSEMENT

## JUDICIAIRE

Jugement du  
27 mai 2025

**SARL AU FOURNIL D'OR**, 8 Rue de la Paix, 51420 Witry-lès-Reims, RCS Greffe de Reims 914 643 630. Activités des sièges sociaux. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 05 Mai 2025, désignant mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2506069

**SARL SANTA SKIN ART**, 9 Rue des Capucins, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 835 204 256. Autres services personnels n.c.a. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Mai 2025, désignant mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2506078

**SAS CI BAT**, 624 Boulevard de Malsch, 51120 Sézanne, RCS Greffe de Reims 853 883 684. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 04 Février 2025, désignant mandataire judiciaire Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2506092

## COMPTABILITÉ

## DEPIERREUX Carole

03.26.08.38.27

compta.pamb@legalnet.org

## Ardennes

## VENTE CESSION

## ATTRIBUTION D'APPORTS

## «Le Kimberley»

## vente fonds de commerce

Par acte notarié signé par-devant Maître Maud ZEBERT LANDRIN Notaire à SEDAN en date 23 Mai 2025, la SARL «RBR» dont le siège social est à SEDAN 08200, 7 Chemin du Tournant Simonet a cédé le fonds de commerce de bar et débit de boissons exploité à SEDAN 08200, 47 rue de l'Horloge, lui appartenant et connu sous le nom «Le Kimberley» à Monsieur Naguib MANCER demeurant à NOUZONVILLE 08700, 39 rue Ambroise Croizat - y compris les éléments incorporels, enseigne, nom commercial, clientèle, le bénéfice de la licence de 4ième catégorie n° 8-2384 à l'exclusion de toutes marchandises.

Pour avis et mention :  
Mr Michel ROUSSEAU,  
Gérant SARL «RBR».

M2506027

## CONSTITUTION

## DE SOCIETE



1 rue du Val de Vence - BP 10015  
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX  
7 rue Pasteur - BP 14  
08800 MONTHERME  
30 rue Contamine - 08600 GIVET

## GOGO BARBER

Société à responsabilité limitée  
au capital de 500 €uros  
Siège social :  
46 bis rue de la République  
08120 BOGNY SUR MEUSE

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BOGNY SUR MEUSE du 13 mai 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.  
DÉNOMINATION SOCIALE : GOGO BARBER.

SIÈGE SOCIAL : 46 bis rue de la République - 08120 BOGNY SUR MEUSE.  
OBJET SOCIAL : Coiffure masculine, barbier et vente de produits et accessoires.  
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 500 €.  
GÉRANCE : Madame Valérie HENRYON, demeurant 11 avenue Victor Hugo - 08800 MONTHERME, a été nommée gérante et Monsieur Jérôme GOLINVAL, demeurant 46 bis rue de la République - 08120 BOGNY SUR MEUSE, a été nommé gérant.  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN. M2505481

## SCI HHCJ

Par acte authentique du 13/05/2025 reçu par Me INFANTINO Frédéric notaire à VOUIZIERS, il a été constituée une SCI présentant les caractéristiques suivantes :  
DÉNOMINATION : SCI HHCJ.  
OBJET SOCIAL : L'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers ; l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; exceptionnellement l'aliénation des immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.  
SIÈGE SOCIAL : 1 rue Poirier de Cloche - 08240 THENORQUES. Au capital de : 1.000 €. DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN. GÉRANCE : M. HANART Hugues demeurant 1 rue Poirier de Cloche - 08240 THENORQUES, M<sup>me</sup> JARDIN Clara demeurant 1 rue Poirier de Cloche - 08240 THENORQUES. M2505839

**OFFICE NOTARIAL Maître Michel CIFFRÉO Angle des rues Samuel Fahlberg et Jeanne d'Arc - Gustavia 97133 SAINTBARTHÉLEMY.**

SCI ALTIORA  
PATRIMOINE

Par acte authentique en date du 13/05/2025 il a été constitué une SCI dénommée : SCI ALTIORA PATRIMOINE.

Siège social : 19 avenue du Général Marguerite - 08200 SEDAN. Capital : 1.000 €. Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Gérance : M QUERRARD Trevor, lieu dit Lurin - 97133 ST BARTHÉLEMY et M. MANGIAVACCA Arnaud Joseph Roger, Marigot, BP 647 - 97133 ST BARTHÉLEMY. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN. M2505619



1 rue du Val de Vence - BP 10015  
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX  
7 rue Pasteur - BP 14  
08800 MONTHERME  
30 rue Contamine - 08600 GIVET

## MBR COIFFURE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 €uros  
Siège social : Le Forum de Givet  
08600 GIVET  
RCS Sedan

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GIVET du 22/05/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée unipersonnelle  
DÉNOMINATION SOCIALE : MBR COIFFURE  
SIÈGE SOCIAL : Le Forum de Givet, 08600 GIVET

OBJET SOCIAL : Coiffure hommes, femmes, enfants, vente de produits capillaires et produits annexes.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

CAPITAL SOCIAL : 1 000 €  
GÉRANCE : Madame Mélissa GARAND, demeurant 3 Chemin du Saint Sacrement, 08170 HARGNIES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN. M2505916

## MAKADEMY

Aux termes d'un acte SSP en date du 21/05/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME JURIDIQUE : Société civile immobilière (SCI).

DÉNOMINATION : MAKADÉMY.

SIÈGE SOCIAL : 42 route d'Aiglemont, chez M<sup>me</sup> Pascale DECARREAUX - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

OBJET : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement, de tous immeubles et biens immobiliers, l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts.

DURÉE : 99 ans.  
CAPITAL : 1.000 €.  
GÉRANCE : Madame Myriam KADIRI demeurant Résidence Le Verseau, 7 rue du 8 mai 1945, Bâtiment A - 92340 BOURG LA REINE.

IMMATRICULATION : R.C.S. de SEDAN (08).

Pour avis : La gérante. M2505969

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Ardennes / Aube



## FLAM +

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 5 rue de l'Eglise  
08110 MATTON ET CLEMENCY

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MATTON ET CLEMENCY du 23 mai 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : FLAM +.  
SIÈGE SOCIAL : 5 rue de l'Eglise - 08110 MATTON ET CLEMENCY.

OBJET SOCIAL : Vente, installation de poêles à granulés et bois, fumisterie, matériels et accessoires aux chauffages, prestation de services.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.  
GÉRANCE : Monsieur Pol FRISOT demeurant 5 rue de l'Eglise - 08110 MATTON ET CLEMENCY.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.  
Pour avis : La Gérance.

M2506056

SAVEURS  
D'ARDENNES  
«LA RÔTISSERIE  
WARCQ»

Société par actions simplifiée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 132 Boulevard Lucien  
Pierquin  
08000 WARCQ

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à WARCQ (08000) du 21 mai 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : SAVEURS D'ARDENNES «LA RÔTISSERIE WARCQ»

Siège : 132 Boulevard Lucien Pierquin, 08000 WARCQ

Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : La société a pour objet l'exploitation, sous quelque forme que ce soit, de fonds de commerce de boucherie, de charcuterie, de pâtisserie, de traiteur, l'achat et la vente sous toutes ses formes de produits alimentaires ; la petite restauration sur place ou à emporter ; Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Président : Monsieur Jordane MIGNEAUX, demeurant 8 rue des Jardins, 08090 ARREUX.

Directeur général : Madame Amandine Anaïs MIGNEAUX, demeurant 8 rue des Jardins, 08090 ARREUX.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le Président

M2506060

## DELICE KEBAB

Société par actions simplifiée  
au capital social de 1.000 Euros  
Siège social :  
24 avenue des Martyrs de la Résistance  
08200 SEDAN

## Avis de constitution

SOCIÉTÉ : DELICE KEBAB.  
FORME : Société par actions simplifiée.  
CAPITAL : Mille Euros (1.000 €), divisé en cent (100) actions de dix Euros (10 €) chacune, entièrement souscrites et libérées.

SIÈGE : 24 avenue des Martyrs de la Résistance - 08200 SEDAN.

OBJET : La restauration rapide à emporter ou sur place, vente de produits complémentaires en lien avec l'activité et de boissons non alcoolisées conformément à la législation en vigueur.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

APPORTS EN NUMÉRIQUES : Mille Euros (1.000 €).

PRÉSIDENT : Monsieur CHILLA Massinissa, 40 rue Gaston Sauvage - 08200 SEDAN.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par l'unanimité des associés.

IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour insertion, le président.

M2506072

## SPFPL FABRE

Société de Participations Financières de Professions Libérales  
A Responsabilité Limitée de Pharmaciens d'Officine  
au capital de 772.800 Euros  
Siège social : 11 avenue Charles de Gaulle  
08200 BALAN

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Balan le 8 avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société de Participations Financières de Professions Libérales à Responsabilité Limitée de Pharmaciens d'Officine.

DÉNOMINATION SOCIALE : SPFPL FABRE.

SIÈGE SOCIAL : 11 avenue Charles de Gaulle - 08200 BALAN

OBJET SOCIAL : l'exercice de la profession de Pharmaciens d'Officines par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion ou autrement ;

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 772.800 €.

GÉRANCE : Madame Anne-Christine FABRE, demeurant 13 avenue Charles de Gaulle - 08200 BALAN.

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Sedan.

Pour avis : La Gérance.

M2506082

## ALLSPEED

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 28/05/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ALLSPEED

Objet social : La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, directement ou indirectement, la gestion, l'organisation et l'exécution de toutes prestations de transport de marchandises, de logistique et de livraison de biens, ainsi que toutes activités annexes ou complémentaires s'y rapportant, incluant le stockage, l'entreposage, le conditionnement et la distribution de marchandises. La société pourra également réaliser toutes opérations commerciales, industrielles ou financières liées à son objet social, y compris la gestion de flotte de véhicules, la location et l'exploitation de services de transport divers.

Siège social : 9 Avenue des Nations, 08140 DOUZY

Capital : 3 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Gérance : M. MLYNARCZYK Damien 29 Rue Serge Closson 08140 DOUZY

Pour avis : Le Président

M2506115

## MODIFICATION

## DE STATUTS

## B-Rail

B-Rail SAS au capital de 10.000 €  
Siège social : 156 rue saint-louis 08170 HAYBES 982 869 844 RCS de SEDAN  
Le 30 décembre 2024, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 10.000 €, à 250.000 € Mention au RCS de SEDAN.  
M2505731



## LE GRAND CERF

SAS au capital social de 38.000 Euros  
Siège social : 1 place de la Fontaine  
08110 CARRIGNAN  
R.C.S. de Sedan n°844 570 812

## Avis de démission

Aux termes d'une délibération de l'AGE du 24/11/2021, les actionnaires de la société ont pris acte de la démission de Monsieur Karl de BELS de son mandat de Directeur Général de la société à compter du 22/11/2021.

L'inscription modificative de la société sera effectuée auprès du R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : Le président.

M2505987

## ARDENNUTRIS

SASU au capital de 3.000.001 Euros  
6 rue de la Belle Côte - 08300 RETHEL  
R.C.S. Sedan 901 545 103

Aux termes du PV des décisions de l'associé unique en date du 13/03/2025, il a été décidé de :

- L'augmentation du capital social d'un montant de 5.345.116,30 € pour le porter de 3.000.001 € à 8.345.117,30 € ;

- La réduction du capital social d'un montant de 7.845.117,30 € pour le porter de 8.345.117,30 € à 500.000 €.

Aux termes du PV des décisions du président en date du 13/03/2025 et 26/03/2025, il a été décidé de l'augmentation du capital social d'un montant de 154.001,10 € pour le porter de 500.000 € à 654.001,10 €.

Aux termes du PV des décisions du président en date du 18/03/2025 et 27/03/2025, il a été décidé de l'augmentation du capital social d'un montant de 87.934,20 € pour le porter de 654.001,10 € à 741.935,30 €.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Mention au R.C.S. de SEDAN.  
M2506014

TINY HOUSE  
FRANCE

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 9 boulevard Gambetta  
08200 SEDAN  
952 851 095 R.C.S. Sedan

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 mars 2025 a décidé :

- de transférer le siège social du 9 boulevard Gambetta - 08200 SEDAN au 76-78 avenue de la Marne - 08200 SEDAN à compter du 31/03/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts ;

- de modifier, à compter du 31/03/2025, l'objet social pour la location de tous types de véhicules, achat et vente de véhicules neufs ou occasion, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Ancienne mention : «La Société a pour objet, en France et à l'étranger : Aménagement et agencements intérieur / extérieur (placo, menuiserie, visserie, etc...) de Tiny House. Import / Export.»

Nouvelle mention : «La Société a pour objet, en France et à l'étranger : Location de tous types de véhicules. Achat et vente de véhicules neufs ou occasion.»

- de remplacer, à compter du 31/03/2025, la dénomination sociale «TINY HOUSE FRANCE» par «FRANCE FLOTTE» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis : Le Président.

M2506048



1 rue du Val de Vence - BP 10015  
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX

7 rue Pasteur - BP 14  
08800 MONTHERME

30 rue Contamine - 08600 GIVET

## EMERION

Société à responsabilité limitée  
au capital de 500 Euros  
Siège social :  
59 rue du Général de Gaulle  
08800 MONTHERME  
942 171 943 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération du 27/05/2025, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de snacking et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.  
M2506053

## DISSOLUTION

## DE SOCIETE



## HOLDING VANNIER

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 5 000 euros  
Siège de liquidation : 16 rue des Granges Moulues  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES  
794 437 681 RCS SEDAN

## Dissolution

Aux termes d'une décision en date du 15/05/2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15/05/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Olivier VANNIER, demeurant 5 rue des Granges Moulues 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 16 rue des Granges Moulues 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du TC de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

M2505983

HOULLE  
ARDENNES

Société par actions simplifiée en liquidation  
Au capital de 90 000 Euros  
Siège social : 28 rue de la Gare  
08090 TOURNES  
Siège de liquidation : 28 rue de la Gare  
08090 TOURNES  
424704070 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 11 avril 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 11 avril 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-François PARAGE demeurant 2 rue du Côteau à SAINT MARCEL (08460), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et

les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 28 rue de la Gare à TOURNES (08090).

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur  
M2505954

## CLOTURE

## DE LIQUIDATION

## SCI VAUTTIGNY

SCI VAUTTIGNY SCI au capital de 200 €  
Siège social 14 rue eugène frère 08130 ATTIGNY 514 445 139 RCS Sedan  
Par délibération en date du 27/12/2024 de l'Assemblée Générale Extraordinaire, il a été décidé, à compter du 31/07/2024, d'approuver les comptes de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de la société seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sedan.  
M2505812



## HOLDING VANNIER

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 5 000 euros  
Siège de liquidation : 16 rue des Granges Moulues  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES  
794 437 681 RCS SEDAN

## Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 15/05/2025, l'Associé Unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Olivier VANNIER, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du TC de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

M2505984

GROUPEMENT  
FONCIER AGRICOLE  
LEFEBVRE FRERES

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE LEFEBVRE FRERES GFA au capital de 42 838,17 €  
Siège social 68 boulevard Robert Masson 08300 RETHEL 950 064 378 RCS Sedan  
Suivant acte notarié reçu par Maître Frédéric INFANTINO, notaire à VOUIZERS, en date du 12/07/2024, les associés ont décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de la société seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sedan.  
M2506098

## SUCCESSION

## VACANTE

## SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. PARENT Alain décédé le 22/02/2024 a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808142495.  
M2506024

## SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> COSSARDEAUX Magali décédée le 14/06/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808139802.  
M2506025

## TRIBUNAL DE COMMERCE

## DE SEDAN

Jugement du  
22 mai 2025

LINGLET (nom d'usage LINGLET (E)) Adrien, 18 place de l'Eglise, 08600 Chooz, RCS Sedan 881 171 102. Boulangerie, pâtisserie. Vente de boissons non alcoolisées, vente de sandwiches (petite restauration). Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selari Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex.  
M2505924

## Aube

## CONSTITUTION

## DE SOCIETE



155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

## H623

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 19/05/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : H623

Objet social : La conception, la coordination et la réalisation de toutes infrastructures et de tous immeubles, en tout corps d'état. L'étude et la réalisation des travaux par sous-traitance, pour toutes implantations immobilières, de prestations de rénovation, d'aménagements, de restauration, de reconstruction et de travaux de remise à neuf. L'exécution de contrats d'ingénierie, de maîtrise d'œuvre, d'études ou de services, d'accompagnement se rattachant au présent objet. L'achat la transformation, la vente ou la location d'ensembles immobiliers de toute nature. La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, terrains, immeubles et de tous biens et droits immobiliers servant, ou pouvant servir à ces activités. L'étude de tous projet immobilier, dans sa faisabilité, son implantation, sa mise en œuvre. Apporteur d'affaires dans le domaine du bâtiment, de l'habitat, du mobilier et de l'aménagement. L'activité de holding animatrice : prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés et tous groupements ; animation, organisation et financement des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ; coordination et contrôle, notamment budgétaire et financier, du groupe ainsi formé ; exécution au sein du groupe de services spécifiques administratifs, comptables, juridiques, financiers et immobiliers ; Toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à ce qui précède et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Siège social : 28 B Rue du 11 Novembre, 10300 SAINTE SAVINE

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES

Gérance : M. SIX Henri 28 B Rue du 11 Novembre 10300 SAINTE SAVINE

M2505726

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

CHEZ L'VINC

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution en date du 16 mai 2025 d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : CHEZ L'VINC.  
 FORME : Société à responsabilité limitée.

SIÈGE SOCIAL : 2, route de Palis - 10190 VILLEMAUR SUR VANNE.  
 ACTIVITÉS : L'exploitation de tout commerce de restauration, hôtellerie, traiteur, salon de thé, débit de boissons et vente à emporter.  
 DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.  
 CAPITAL : 2.000 €.  
 GÉRANT : Monsieur Vincent Chevalarias, demeurant 36, rue Jeanne d'Arc - 10180 SAINT LYE.  
 Immatriculation au RCS de TROYES.  
 Pour avis.  
 M2505973

SERENOVA

Société à responsabilité limitée au capital de 400.000 Euros  
 Siège social : 3 rue Les Damaris 10190 FONTVANNES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FONTVANNES du 02/05/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.  
 DÉNOMINATION SOCIALE : SERENOVA.  
 SIÈGE SOCIAL : 3 rue Les Damaris - 10190 FONTVANNES.  
 OBJET SOCIAL : La prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés et tous groupements ;  
 - L'animation, organisation et financement des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;  
 - La coordination et contrôle, notamment budgétaire et financier du groupe ainsi formé, exécution au sein du groupe de service spécifiques administratifs, comptables, juridiques, financiers et immobilier ;  
 - La direction des sociétés ou groupement dans lesquels la société détient une participation et percevoir une rémunération au titre des fonctions de directions ;  
 - La participation, par tous moyens, tant pour elle-même que pour le compte de tiers, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance de tous fonds de commerce, de cession ou location de tout ou partie de ses biens et droits mobiliers et immobiliers, ou par tout autre mode.  
 DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.  
 CAPITAL SOCIAL : 400.000 €.  
 GÉRANCE : Monsieur Julien GUILLOT, demeurant 3 rue Les Damaris - 10190 FONTVANNES.  
 Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.  
 Pour avis : La gérance.  
 M2506005

SCI HOSLO

Société civile immobilière au capital de 500 euros  
 Siège social : 240 rue du Faubourg Croncels - 10000 TROYES  
 En cours d'immatriculation

Par acte sous seing privé en date du 05 mai 2025 il a été constituée une SCI à capital fixe dénommée : SCI HOSLO  
 Capital : 500,00 €  
 Objet social : l'acquisition, l'administration, la vente, l'échange, l'apport en société, l'exploitation par bail ou autrement, l'entretien ou la mise en valeur de tous biens immobiliers. L'activité de marchands de biens ainsi que toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.  
 Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Troyes  
 Siège social : 240 rue du Faubourg Croncels 10000 Troyes  
 Gérance : HEMARD Antony demeurant au 240 rue du faubourg Croncels à Troyes  
 Clauses proposées Admission aux AG et droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées.  
 Clauses d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.  
 M2506086



Expertise-comptable  
 Audit - Conseil  
 12, rue des Bas Trévois  
 10000 TROYES  
 03 25 43 55 55

APACHE PAYSAGE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 28/05/2025 à LUSIGNY SUR BARSE (10), il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : APACHE PAYSAGE.  
 FORME : Société à responsabilité limitée (à associée unique).  
 SIÈGE SOCIAL : 11 rue de Chantelot - 10270 LUSIGNY SUR BARSE.  
 OBJET SOCIAL : L'activité principale de paysagiste-concepteur, dans sa diversité de forme d'exercice : Bureau d'études en architecture paysagère et ingénierie paysagère, urbaine, territoriale et environnementale et développement durable des territoires, ainsi que l'expertise en génie végétal et écologique ; Toutes actions de sensibilisation, formation, animation, intervention, démarche pédagogique, notamment dans les domaines de son activité principale, de l'environnement, du lien social et de la cohésion territoriale ; L'activité de création artistique, matérielle ou immatérielle, de toute nature ; La conception de prestations végétales, ainsi que de décoration intérieure et extérieure ; La fourniture de services et réalisation de prestations événementielles et scénographiques, l'organisation, la réalisation, la promotion d'événements en rapport avec l'objet social ; La rédaction et publication d'ouvrages, articles et communications diverses ; L'activité d'intermédiaire, ainsi que d'achat et de vente, dans les activités susvisées.  
 DURÉE : 99 années.  
 CAPITAL SOCIAL : 3.000 €.  
 GÉRANTE : Madame Hélène HURPET, demeurant 11 rue de Chantelot - 10270 LUSIGNY SUR BARSE.  
 La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.  
 Pour avis : La gérante.  
 M2506120

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS



M. PIEL Nicolas/  
 NICOLAS RC

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un ASSP en date du 30/04/2025, enregistré au SIE TROYES CEDEX, le 14/05/2025, dossier : 2025 00011613, référence : 1004P01 2025 A 00937, M. PIEL Nicolas, demeurant 29 rue de la Vallée du Landion, 10200 DOLANCOURT, SIRET 527 710 222 00011, a cédé à NICOLAS RC, EURL au capital de 1 000 €, ayant son siège social 216 RUE DE CHARENTON 75012 PARIS, immatriculé au RCS de PARIS sous le n°931 430 052, un fonds de commerce : l'activité ambulante de vente à emporter, vente de confiserie et vente de toutes marchandises non réglementées, exploité sis 29 rue de la Vallée du Landion, 10200 DOLANCOURT, moyennant le prix de 290 281,65 €  
 La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/05/2025.  
 Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, ainsi que pour la validité et la correspondance au fonds cédé 29 rue de la Vallée du Landion, 10200 DOLANCOURT.  
 M2506002



SCP MANDRON-  
 MAILLARD-BELLET

Notaires associés  
 15 Quai Lafontaine - 10000 TROYES

FLORYO BS/  
 DUCHESNE SL

Suivant acte reçu par Me PALSEUR, notaire à TROYES (10000), le 30/04/2025, enregistré au SPFE de l'AUBE le 14/05/2025, sous les références 2025 N609

La Société dénommée FLORYO BS, Société par actions simplifiée au capital de 3000 €, dont le siège est à SAINT SAUVEUR LES BRAY (77480), 10 rue du Moulin, identifiée au SIREN sous le numéro 898030820 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MELUN

A cédé au profit de :  
 La société dénommée DUCHESNE SL, Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, dont le siège est à SAINT LYE (10180), 105 rue du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 898030820 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de

Le fonds de commerce de « Fabrication et vente à emporter de pizzas (au détail) » sis à NOGENT SUR SEINE (10400), 49 Route de Bray appartenant au CEDANT, connu sous le nom commercial « LE KIOSQUE A PIZZAS » et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de MELUN sous le numéro 810 200 162.

PRIX : 185.000,00 € s'appliquant :  
 - aux éléments incorporels pour : 126.000,00 € ;  
 - et au matériel pour : 59.000,00 €.  
 Entrée en jouissance au 01/05/2025.  
 Les oppositions seront reçues en l'Office notarial dénommé en tête des présentes dans les 10 jours suivant la date de la présente insertion et la publicité au BODACC.  
 Pour insertion : C.PALSEUR.  
 M2506043

MODIFICATION

DE STATUTS

SCEA DES  
 EGLANTINES

Rectificatif à l'annonce parue le 16/05/2025, concernant la SCEA DES EGLANTINES, au lieu de lire :  
 «... Gérance : M. Jacky MIRAT  
 Nouvelles mentions :  
 Capital : 12.500,00 €  
 Gérance : M. Jacky MIRAT demeurant 1 rue des Eglantines 10170 MESGRIGNY ; M. Laurent MIRAT demeurant 12 route de Méry 10170 MESGRIGNY ...»  
 Il y a lieu de lire :  
 «... Gérance M. Jacky MIRAT, M<sup>me</sup> Peggy MIRAT, née CHEVREY  
 Nouvelles mentions :  
 Capital : 12.500,00 €  
 Gérance : M. Jacky MIRAT demeurant 1 rue des Eglantines 10170 MESGRIGNY ; M<sup>me</sup> Peggy MIRAT, née CHEVREY et M. Laurent MIRAT demeurant ensemble 12 route de Méry 10170 MESGRIGNY ...»  
 Le reste inchangé.  
 M2505817

CÔLEGLASS

Société par actions simplifiée au capital de 4.000 Euros  
 Siège social : 11 Bis route de Grange l'Evêque 10180 SAINT LYE  
 920 498 441 R.C.S. Troyes

Aux termes d'un Procès-Verbal des Associés en date du 30 Avril 2025, il a été :  
 Pris acte de la nomination en qualité de Directrice Générale de M<sup>me</sup> Virginie LOBBÉ demeurant 7 rue Jean-Jacques Rousseau - 51260 SAINT JUSTE SAUVAGE.  
 Mention sera effectuée au R.C.S. de TROYES.  
 Pour avis.  
 M2505889

ADELOSYA

Société à responsabilité limitée au capital de 4.000 Euros  
 Siège social : 1 rue des Fontaines 10210 CHAOURCE  
 510 671 365 RCS Troyes

Des décisions de l'Associé unique en date du 22 mai 2025, il résulte que :  
 - Le siège social a été transféré à compter de la même date au 2 route de Palis - 10190 VILLEMAUR SUR VANNE,  
 - Les activités de la Société ont été étendues à l'acquisition, la vente, l'exploitation, l'attribution en jouissance aux Associés, gratuite ou non, l'administration sous toutes ses formes notamment par bail, bail à construction ou autrement, de biens immobiliers de toute nature et affectés à tous usages, pris en location, acquis ou construits par la Société ou qui lui seront apportés au cours de la vie sociale.  
 Modifications au RCS de TROYES.  
 M2505974

FRANCE 2000

Société par Actions Simplifiée (SAS) Au capital de 1.500.000 Euros  
 Siège social : Zone Industrielle - 10440 TORVILLIERS SIREN 328 194 592 R.C.S. Troyes

Aux termes des délibérations en date du 25 avril 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a décidé :  
 - de ne pas renouveler, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire de la Société FRANCE 2000, la Société W AUDIT & ADVISORY, mandat qui expire à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024.  
 - de ne pas renouveler, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de la Société FRANCE 2000, Monsieur Gérard ARTUS, mandat qui expire à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024.  
 Pour avis : Le président.  
 M2505982

JOLUP CONSEILS

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 500 Euros  
 Siège social : 5 chemin du moulin 10140 LONGPRE LE SEC 984 804 716 RCS Troyes

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 26/05/2025, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.  
 La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 500 euros.  
 ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
 TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. M. Jean-Olivier LHUISSIER, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :  
 PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M. Jean-Olivier LHUISSIER demeurant 5 chemin du Moulin 10140 LONGPRE LE SEC.  
 Pour avis : Le président.  
 M2505985

CHAMPAGNE  
 TECHNIQUE  
 NETTOYAGE

SAS au capital de 3 000 €  
 Siège social : 18 rue des futails 10390 VERRIERES  
 RCS de TROYES n°885 392 506

TRANSFERT DE SIEGE

En date du 01/05/2025, le président a décidé le transfert du siège social au 18 rue des futails, 10390 VERRIERES à compter du 01/05/2025.  
 Mention : RCS de TROYES  
 Benoît DRUJON  
 M2505994



COMPTOIR  
 AGRICOLE DE  
 CHAMPAGNE

Société anonyme au capital de 39.528 Euros  
 Siège social : Rue Louis Desprez «lieu-dit les Bas de Champignolles» 10200 BAR SUR AUBE 722 880 382 RCS Troyes

En date du 29/03/2024, l'AGM a décidé la transformation de la Société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination sociale de la Société, sa durée, son objet et son siège social ne sont pas modifiés. Le capital social reste fixé à la somme de 39.528 €. Le mandat de la société FCN, commissaire aux comptes titulaire, n'a pas été renouvelé. Les fonctions d'administrateurs exercées par M<sup>me</sup> Karine SCHNEIDER, M<sup>me</sup> Stéphanie SIMON, M Thierry ROCHA et M<sup>me</sup> Emeline SCHNEIDER ont pris fin à compter de ce jour.  
 M<sup>me</sup> Stéphanie SIMON a été nommée en qualité de Président de la Société.  
 M<sup>me</sup> Karine SCHNEIDER a été nommée en qualité de Directeur Général.  
 Transmissions des actions : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les actions se transmettent librement entre associés. Toute autre cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable du Président.  
 L'Inscription modificative de la Société sera effectuée au RCS de TROYES.  
 M2506049

SARL  
 LES ECHARDS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 1.500 €  
 Siège social : 15 Grande rue 10170 LES GRANDES CHAPELLES RCS TROYES 524 076 569

MODIFICATIONS MULTIPLES

Par AGE en date du 12/05/2025, les associés ont augmenté le capital social par apport en numéraire et modifié l'objet social  
 Anciennes mentions :  
 Capital social : 1.500 €  
 Objet : la production et/ou la vente d'énergie et notamment à partir de panneaux photovoltaïques ; l'exploitation pour le compte de tiers ou de son propre compte d'installations d'entreposage frigorifiques ou non frigorifiques ou de lieux de stockage de toutes denrées ; l'achat-vente de tous produits à caractère agricole ; entreprise de travaux agricoles et forestiers ; location de tout matériel agricoles et forestiers  
 Nouvelles mentions :  
 Capital social : 1.534 €  
 Objet : l'exploitation pour le compte de tiers ou de son propre compte d'installations d'entreposage frigorifiques ou non frigorifiques ou de lieux de stockage de toutes denrées ; le conditionnement de produits agricoles ; la réalisation de tous travaux agricoles, ruraux et forestiers ainsi que toutes prestations de services dans le domaine agricole, rural et forestier ; la prestation phytopharmaceutique ; la production et ou la vente d'énergie et notamment à partir de panneaux solaires photovoltaïques ; l'achat vente de tout produit à caractère agricole, la location de tout matériel agricole et forestier ; la location de bâtiment agricole ; tous travaux de terrassement ; la distribution de produits par automate ou casiers ; prestations de services auprès des méthaneurs agricoles.  
 Pour avis : La gérance.  
 M2506074

ANNONCES LEGALES

NIOT Angélique  
 DOTTI Virginie  
 COLLET Chloé  
 TYSSANDIER Julie  
 03.26.40.21.31  
 annoncelegale.pamb@forumeco.com

POURSUITE D'ACTIVITE

SARL ACTIVITE  
 COMMERCIALE  
 EUROPEENNE

Par AGE en date du 30/08/2024, les associés de la société SARL ACTIVITE COMMERCIALE EUROPEENNE, SARL au capital de 16.000 € dont le siège social est situé Chez M. FIRKOWICZ - 10700 CHAMPIGNY SUR AUBE immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 387 453 608 statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.  
 M2505784

DISSOLUTION

DE SOCIETE



155 avenue d'Echenilly  
 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
 Tél. : 03.25.45.10.69

TAXI CLERE

EURL au capital de 1.000 Euros  
 Siège social : 155 avenue d'Echenilly 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS R.C.S. de Troyes n°903 963 197

Avis de dissolution

En date du 29/01/2025, l'associé unique a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 29/01/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. FAURON Ludovic, demeurant 2 Route de Méry 10600 BARBEREY ST SULPICE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.  
 C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.  
 Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.  
 M2501950



EARL DES DUCS

Exploitation agricole à responsabilité limitée  
 au capital de 7.622,45 Euros  
 Siège social : 10330 DONNEMENT  
 Siège de la liquidation : 10330 DONNEMENT  
 382 271 229 R.C.S. Troyes

Avis de dissolution anticipée

L'associée unique a décidé, le 1<sup>er</sup> avril 2024, la dissolution anticipée de la Société à compter 1<sup>er</sup> avril 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.  
 Elle a nommé comme liquidateur Madame Marie-Josée SCIEUR, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.  
 Le siège de la liquidation est fixé à 10130 DONNEMENT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.  
 Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.  
 Pour avis : Le Liquidateur.  
 M2505914

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Aube / Aisne

CLOTURE  
DE LIQUIDATION


**Expertise-comptable**  
**Audit - Conseil**  
12, rue des Bas Trévois  
10000 TROYES  
03 25 43 55 55

SCI PALISADA  
Clôture de liquidation

L'assemblée générale ordinaire de la SCI PALISADA, société civile immobilière en liquidation au capital de 609.80 €, dont le siège social est 4 rue Aristide Briand - 10000 TROYES, R.C.S. TROYES 377 953 922, réunie le 21/05/2025, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture de la liquidation au 21/05/2025. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le liquidateur.

M2505909

**TAXI DU MELDA**  
Société par actions simplifiée en liquidation  
Au capital de 2.000 Euros  
Siège social : 86 rue du Général Leclerc  
10600 VILLACERF  
Siège de liquidation :  
86 rue du Général Leclerc  
10600 VILLACERF  
848 594 107 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 19/05/2025 au 86 rue du Général Leclerc 10600 VILLACERF, l'Associé Unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Robert FLAMISSET, demeurant 86 rue du Général Leclerc - 10600 VILLACERF, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce ou tribunal de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2505947

**CCJJ**  
Société civile immobilière en liquidation au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
113 rue Alphonse Daudet  
10600 BARBEREY ST SULPICE  
Siège de liquidation :  
6 rue de la Siglière  
10800 LES BORDES AUMONT  
804 989 838 RCS Troyes

## Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 7 mai 2025 au 6 rue de la Siglière 10800 LES BORDES AUMONT a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur COLSON Christophe, demeurant 6 rue de la Siglière - 10800 LES BORDES AUMONT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation rétroactivement au 31 mars 2025.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2505950

**NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE :**  
**DÉPOSEZ DÉSORMAIS EN TOUTE AUTONOMIE VOS ANNONCES sur**  
**annonces.matot-braine.fr**

## CONVOCAION

SLE  
AGM 2025

**Société Locale d'Epargne Aube**  
Société coopérative à capital variable  
sise à 5 parvis des droits de l'Homme  
57000 METZ  
Régie par la loi n°47-1775 du 10 septembre 1947 et par Les articles L512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier Affiliée à la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Grand Est Europe Banque coopérative Société anonyme à directeur et conseil d'orientation et de surveillance  
Au capital social de 681.876.700 Euros  
Siège social : STRASBOURG (67100)  
1 avenue du Rhin  
775 618 622 R.C.S. Strasbourg  
Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738

## Avis de convocation de l'Assemblée Générale Mixte des Sociétaires

Mesdames et Messieurs les Sociétaires de la Société Locale d'Epargne (SLE) Aube sont avisés qu'une Assemblée Générale Mixte doit se tenir le 3 juillet 2025, au Centre des Congrès, 2 rue Pierre Lalonde - 10000 TROYES, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après.

Ordre du jour  
De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :  
- Approbation du projet de fusion ;  
- Constatation de la réalisation définitive de la fusion ;  
- Affectation de la prime de fusion ;  
- Modification des articles 2 et 4 des Statuts ;  
- Constatation de la composition du Conseil d'Administration ;  
- Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités légales.

A défaut de quorum, l'Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée le même jour au même lieu, un quart d'heure après l'heure indiquée, afin de statuer sur le même ordre du jour. Les pouvoirs et les votes effectués à distance conserveront leur effet pour cette seconde assemblée.

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire :  
- Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos le 31 mai 2025 ;  
- Approbation de l'affectation du résultat ;  
- Détermination de la date de la mise en paiement des intérêts des parts sociales ;  
- Constatation du montant du capital souscrit à la clôture de l'exercice ;  
- Constatation de la quote-part de la SLE dans le capital de la Caisse d'Epargne d'affiliation ;  
- Ratification de la cooptation d'administrateur ;  
- Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités légales.

Aucun quorum n'est requis pour l'Assemblée Générale Ordinaire. Les résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire seront prises à la majorité simple des sociétaires présents et représentés.

Retrouvez toutes les modalités pratiques et les projets de résolutions :  
- Sur le site www.societaires.caisse-epargne.fr (1) ;

- Sur simple demande, à l'adresse : Caisse d'Epargne Grand Est Europe, Secrétariat Général, 5 Parvis des Droits de l'Homme - 57000 METZ.

Les sociétaires n'assistant pas personnellement à l'assemblée et souhaitant voter à distance ou donner pouvoir à une personne ou au président de l'assemblée pourront le faire :

- Par voie électronique : Sur le site internet de vote dédié, soit avec leur code d'accès et l'adresse internet du site de vote qui leur auront été communiqués par voie postale, soit directement à partir de l'email qui leur a été adressé, ou à partir de leur espace client sécurisé Caisse d'Epargne sur internet ou sur l'application mobile.

Le site Internet de vote sera ouvert du 2 juin 2025 18h00 au 02/07/2025, 15 h 00, heure de Paris.

Il est recommandé aux sociétaires de ne pas attendre les derniers jours pour voter afin d'éviter d'éventuels engorgements des communications par Internet. La SLE et la Caisse d'Epargne informent ses sociétaires que le vote électronique à distance étant possible jusqu'à la veille de l'événement (2 juillet 2025, 15 h 00), aucun vote à distance ne sera proposé le jour de l'Assemblée.

- Par voie postale : A l'aide du coupon-réponse reçu avec la convocation permettant de se procurer le formulaire unique de vote par correspondance ou

par procuration auprès de cegee-l-vie-institutionnelle@cegee.caisse-epargne.fr ou en effectuant la demande d'envoi par voie postale à Caisse d'Epargne GrandEst Europe, Secrétariat Général, 5 Parvis des Droits de l'Homme - 57000 METZ.

Le formulaire de vote devra être parvenu à la Caisse d'Epargne Grand Est Europe à l'adresse suivante : 5 Parvis des Droits de l'Homme - 57000 METZ, au plus tard trois jours avant la date de réunion de l'Assemblée, soit le 30 juin 2025.

Documents institutionnels  
Les statuts et les listes des membres des Conseils d'Administration des Sociétés Locales d'Epargne sont déposés auprès du Tribunal judiciaire de METZ.

Ils sont disponibles également sur le site www.societaires.caisse-epargne.fr (1), ou sur simple demande au siège social : Caisse d'Epargne Grand Est Europe, Secrétariat Général, 5 Parvis des Droits de l'Homme - 57000 METZ.  
(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.  
Pour avis : Le conseil d'administration.

M2505561

## Société Coopérative Agricole Légumière de la Champagne Méridionale

Société Coopérative Agricole à capital variable  
Siège :  
C.L.C.M. Société Coopérative Agricole  
Siège social :  
Mairie de PLANCY L'ABBAYE  
10380 PLANCY L'ABBAYE  
Siège de liquidation :  
1352 route de Maizières  
10600 SAVIERES  
Agrément n°10-237  
R.C.S. Troyes 344 839 386  
Société en période de liquidation

## Avis de convocation

Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée Générale de clôture des opérations de liquidation qui aura lieu

**le mercredi 11 juin 2025 à 11 heures**  
**à la salle polyvalente, rue Pierre LABONDE à PLANCY L'ABBAYE (Aube)**

pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du liquidateur sur les opérations de liquidation ;  
- Examen et approbation du compte définitif de liquidation ;  
- Quitus au liquidateur ;  
- Répartition du solde de liquidation ;  
- Pouvoirs au liquidateur.

Le liquidateur.

M2506044

CHANGEMENT DE  
REGIME MATRIMONIAL

## EPOUX WIEL

## Insertion - Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Amélie GRAMMATICO, Notaire à SAINT LYE (10180), 3 Place de l'église, le 22 mai 2025, a été effectué un apport à la communauté aménageant le régime matrimonial entre Monsieur Maurice Lucien Raymond WIEL et Madame Nicole Claudine Albertine VERLEENE demeurant ensemble à NOGENT SUR SEINE (10400), 41 avenue Général de Gaulle. Monsieur est né à LILLE (59000), le 5 septembre 1938, Madame est née à MALO LES BAINS, Commune de DUNKERQUE (59140), le 11 juin 1953. Mariés à la mairie de NOGENT SUR SEINE (10400), le 4 septembre 2010 sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Bien propre appartenant à Madame Nicole VERLEENE épouse WIEL apporté à la communauté : A NOGENT SUR SEINE (AUBE) 10400, 41 Avenue du Général de Gaulle, cadastré section AD numéro 324 d'une contenance totale de 18 ares 09 centiares. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'office notarial de Maître Amélie GRAMMATICO, notaire à SAINT LYE (10180), où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion en vertu des dispositions de l'article 1397 du Code Civil.

Me Amélie GRAMMATICO.  
M2505957

EPOUX KUZIK  
Aménagement de régime matrimonial partiel

Suivant acte reçu par Maître Amélie GRAMMATICO, Notaire à SAINT-LYE (10180), 3 Place de l'église, le 26 mai 2025, a été régularisé l'acte d'aménagement de régime matrimonial partiel entre : Monsieur Jean-Christophe KUZIK, et Madame Christelle Dominique Jeanne SABARIT, demeurant ensemble à LE PAVILLON-SAINTE-JULIE (10350), 17 rue de la Croix Huchard. Monsieur est né à DIJON (21000), le 25 mars 1974. Madame est née à BESANCON (25000), le 2 avril 1975. Mariés à la mairie de LE PAVILLON-SAINTE-JULIE (10350) le 21 juin 2008 sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Contenant apport à la communauté d'un bien immobilier indivis sis au PAVILLON SAINTE JULIE (10350), 17 Rue de la Croix Huchard cadastré section ZV numéros 2, 79 et 80 pour une contenance totale de 08 ares et 77 centiares ainsi qu'une clause de préciput portant sur ledit immeuble et sur les parcelles sises au PAVILLON SAINTE JULIE (10350), cadastrées section AC numéros 58 et 59. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'office notarial de Maître Amélie GRAMMATICO, notaire à SAINT LYE (10180), où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code Civil.

Me Amélie GRAMMATICO  
M2506084

## AVIS DIVERS



**SARL Eric REMY**  
**NOTAIRE**  
20 Rue Jean Monnet  
10500 BRIENNE LE CHATEAU

M<sup>me</sup> Josette Elise Marguerite TERAPET

**Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 9 janvier 2025, M<sup>me</sup> Josette Elise Marguerite TERAPET, veuve de M. René Ulysse Yves MICHELOT, décédée à TROYES (10000), le 10 février 2025, a consenti un legs universel, lequel a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Eric REMY, Notaire susnommé, le 20 mai 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire susnommé, CRPCEN : 10032, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du PV d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Le Notaire.  
M2505980

**POUR PLUS DE RAPIDITÉ, RÈGLEMENT PAR VIREMENT OU PAR CARTE BANCAIRE, UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT...**

M2505317

## Aisne

CONSTITUTION  
DE SOCIETE

## FEVRIER HOLDING

Aux termes d'un ASSP en date du 12/05/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :  
DÉNOMINATION SOCIALE : FEVRIER HOLDING

OBJET SOCIAL : la propriété, l'acquisition, la vente, la gestion, par tous moyens, de tous titres de sociétés ou tous groupement, de tous portefeuilles de valeurs mobilières et de tous droits portant sur ces valeurs et titres,  
SIÈGE SOCIAL : 10 rue Emile Morlot, 02400 CHATEAU THIERRY  
CAPITAL : 3 000 €  
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SOISSONS  
PRÉSIDENT : M. GROSBOIS Eric  
27 rue des Chevaliers Colomb 02400 BELLEAU

DIRECTEURS GÉNÉRAUX : M<sup>me</sup> CHENEBENOIT Chloé 14 rue Louis Cesson 02210 COINCY ; M. ROBIN Philippe 29 rue Camille Claudel 02130 VILLENEUVE SUR FERRE  
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Dans les conditions statutaires et légales.

CLAUSE D'AGRÈMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.  
M2505440

## B.B.R.

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 16/05/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination sociale : B.B.R.  
Objet social : Restaurant traditionnel sur place ; Vente à emporter ; Traiteur ; Gîte de moins de 15 couchages  
Siège social : Circuit des Ecuyers, Lieu -dit Fary, 02130 BEUVADES  
Capital : 1 500 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SOISSONS  
Co-gérance : M. BERTILLON Cédric 32 rue du Plessier 02850 JAULGONNE et M<sup>me</sup> BONARD Sophie 32 rue du Plessier 02850 JAULGONNE  
M2505590

## MODIFICATION

## DE STATUTS

Aux termes d'une délibération en date du 12 avril 2025, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SCI DE LAUSSE a, dans un premier temps, nommé Madame Justine BOUSSIER, demeurant 733 rue des Granits - 44522 MESANGER, en qualité de gérante pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jérôme BOUSSIER, décédé le 22 décembre 2024. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Jérôme BOUSSIER sans qu'il soit procédé à son remplacement, et, dans un second temps, décidé de transférer le siège social du 6 rue de la Douie - 02290 RESSONS LE LONG au 733 rue des Granits - 44522 MESANGER à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La société sera immatriculée au R.C.S. de NANTES.

La gérance.  
M2505317

## MODIFICATION

## DE STATUTS



**FCN**  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL

FCN Reims Moissons  
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018  
51686 REIMS CEDEX 2

## SCI DE LAUSSE

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
6 rue de la Douie  
02290 RESSONS LE LONG  
479 718 520 R.C.S. Soissons

Aux termes d'une délibération en date du 12 avril 2025, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SCI DE LAUSSE a, dans un premier temps, nommé Madame Justine BOUSSIER, demeurant 733 rue des Granits - 44522 MESANGER, en qualité de gérante pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jérôme BOUSSIER, décédé le 22 décembre 2024. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Jérôme BOUSSIER sans qu'il soit procédé à son remplacement, et, dans un second temps, décidé de transférer le siège social du 6 rue de la Douie - 02290 RESSONS LE LONG au 733 rue des Granits - 44522 MESANGER à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La société sera immatriculée au R.C.S. de NANTES.

La gérance.  
M2505317

## TECMAN

SARL au capital de 1.000.000 Euros  
Siège social :  
Rue Paul Emile Victor  
ZAC du Bois de la Chocque  
02100 SAINT QUENTIN  
392 782 199 R.C.S. de Saint Quentin

L'AGE du 22/04/2025, a décidé de transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 22/04/2025 et a nommé président la société TEMPLARIS, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1.000 € dont le siège est 30 allée des Charmes - 02100 FAYET, identifiée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT QUENTIN sous le numéro 941 468 001.  
Modification du R.C.S. de SAINT QUENTIN.  
M2505999

## Vergers de Séru

SAS au capital de 90.895 Euros  
Siège social :  
Ferme de Séru - 02240 RIBEMONT  
338 044 910 R.C.S. Saint Quentin

Le 21/05/2025, aux termes des décisions unanimes des associés prises par acte sous seing privé, le capital social a été augmenté de 144.578,59 € pour le porter à 235.473,59 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au R.C.S. de SAINT QUENTIN.  
M2506045

## MVANDEWIELE

SCI au capital de 200 €  
Siège social :  
55 champ roland mal delattre  
02500 Hirson  
853 684 512 RCS de Saint-Quentin

Aux termes de l'AGE en date du 13/05/2025 les associés ont décidé à compter du 13/05/2025 de :  
- Nommer Gérante M<sup>me</sup> CHARLIER Zoé, demeurant La Hayette 02500 Logny-lès-Aubenton, en remplacement de M. VANDEWIELE Maxime, à compter du 13/05/2025.  
- Modifier la dénomination qui devient : ISAZ,  
- Transférer le siège social Lieudit La Hayette 02500 Logny-lès-Aubenton, Mention au RCS de Saint-Quentin  
M2506085

## HESPERUS

Société civile  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social : Moulin de Rollequin  
02130 FERRE EN TARDENOIS  
938 759 750 R.C.S. Soissons

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 31/12/2024 que le capital social a été augmenté de 33.039,60 € par voie d'apport de droits sociaux. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à mille Euros (1.000,00 €).  
NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à trente quatre mille trente Euros (34.030,00 €).

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de SOISSONS.

Pour avis : Le gérant.  
M2506126



**Publiez votre annonce dès le lendemain sur matot-braine.fr ou à la date de votre choix**



**Françoise Horiot. Une vie consacrée à l'aviation avec Troyes Aviation et Horiot Aircraft Sales.**

# 50 ans d'envol



Françoise Horiot.

de la promotion des ventes. Je parlais anglais et étais le bras droit du dirigeant. Je lui servais d'interprète dans toutes ses transactions avec les fournisseurs américains. J'y ai tout appris du point de vue professionnel, le côté technique et réglementaire, j'avais des relations avec le CEV, centre d'essais en vol. Quand mon mari est revenu s'installer à Troyes pour exercer, M. Robin voulait me mettre un avion à disposition pour que je continue à travailler chez lui ! » Françoise Horiot renvoie alors des CV sur Troyes et elle retient l'attention de la Chambre de commerce et d'industrie pour créer l'atelier de maintenance pour de l'aéroport de Barberey.

« J'ai écrit la bible des ateliers, c'est un guide pour l'entretien des avions et en ai embauché des mécaniciens. J'étais la première femme en France et sans doute au monde à diriger un atelier de maintenance d'avions ». Quand elle rachète la société à la CCI, Françoise Horiot récupère la distribution de pièces détachées de la SOCATA pour les avions construits à Tarbes et commence à faire de l'import-export avec un confrère américain. « On avait le même enthousiasme ! Il arrivait en France, il me disait : Françoise, je vais aller faire mon marché ! Il avait repéré des avions, on partait à 6 h du matin, on s'arrêtait dans les Vosges, on passait en Suisse, on allait en Allemagne, en Autriche ! J'ai fait beaucoup d'affaires avec lui. Pour moi, l'aviation, c'est sérieux, on ne bricole pas. Je me suis vue en bleu de travail, sous un avion, pour expliquer aux mécaniciens les réglages des avions qui venaient des États-Unis parce qu'il fallait traduire les guides ». D'ailleurs, Françoise Horiot remercie son père qui, dès l'école primaire, l'envoyait à

une immatriculation américaine pour pouvoir voler en IFR (par mauvais temps), Françoise Horiot y voit une opportunité et obtient la licence d'atelier FAA. Troyes Aviation est l'un des seuls ateliers français à être habilité à entretenir les avions américains pour l'aviation générale. Elle entretient également les avions de l'armée, les avions TBM de Daher-Socata, et travaille avec Air Entreprise pour l'entretien des avions de transport public. « J'ai toujours eu cette optique d'avoir le mieux qui se fasse au niveau entretien. C'est un peu lourd, mais c'est normal. La vie n'a pas de prix ».

Aujourd'hui, les privés constituent l'essentiel de la clientèle de Troyes Aviation avec l'armée, et le travail aérien pour la surveillance de ligne pour EDF, pour la photo à haute altitude... « J'ai pris ma retraite mais je continue de travailler avec un autre contrat ! » À bientôt 78 ans, elle vient juste de passer la main à un investisseur privé belge, JGH qui détient la société JGA à Gray, une entreprise complémentaire de Troyes Aviation. « Il y a une synergie, avec ces deux sociétés, nous couvrons tout le marché des avions à turbine. J'ai vendu en 2023 et je continue de les accompagner depuis. Je suis leur CEO Advisor de JGA et de Troyes Aviation, ça me plaît, je suis la plus heureuse des femmes ».

En parallèle, depuis 1975, Françoise Horiot s'investit au Syndicat national des industriels et professionnels de l'aviation générale (SNIPAG) dont elle devient présidente de la section maintenance du SNIPAG qu'elle transformera plus tard en GIPAG. « Groupement, c'est mieux que syndicat ! » Elle restera présidente de 2007 à 2022 et passe la main en 2022 à Thomas Grandclaude, le CEO de JGA. « Je continue de l'aider et lui donne mon carnet d'adresse ». Direction générale de l'aviation civile, fédération nationale de l'aviation et de ses métiers où elle est élue présidente de la commission aviation générale. Elle intègre ECOGAS, le groupement européen des ateliers de maintenance et y aborde les sujets concernant l'évolution de l'aviation générale en Europe. « Il faut que les neurones marchent ! La sécurité à tous les niveaux sont des sujets aujourd'hui avec la cybersécurité, les facteurs humains, la mécanique ».

Évoquant la décarbonation, Françoise Horiot décrit un secteur en avance, avec des moteurs électriques, du carburant sans plomb, des moteurs à hydrogène. « Nous sommes à la pointe du progrès. L'aviation générale est le pilier de l'aérien. C'est grâce à nous que des Airbus volent et qu'il y a des ingénieurs, nous devons défendre notre secteur. Les for-

mations de base sont faites dans les aéroclubs ». Pourtant, il y a une tension sur les mécaniciens qui l'inquiète. « Dans les années qui viennent, nous allons perdre 25 à 30 % des mécaniciens avec la pyramide des âges ». Après cinq ans d'étude, le mécanicien doit avoir deux ans d'expérience avant de pouvoir signer les entretiens. « Il faut attirer les vrais talents, comme pour les compagnons. Il faut vendre l'excellence à nos jeunes ». Françoise Horiot n'atterrit jamais. À bientôt 78 ans, après avoir cédé Troyes Aviation, elle met l'accent sur Horiot Aircraft Sales, sa société d'achat-vente d'avions et de conseil. « Si je vends 3 ou 4 avions par an, ce sera très bien. J'adore... »

MARIE BÉATRICE PADIRAC

« Toute ma vie, je me suis battue pour l'aviation ». Quand elle arrive à Troyes Aviation à l'aéroport de Barberey, Françoise Horiot serre la main de tous ses collaborateurs. La société est créée par cette passionnée d'avion en 1973 sous l'égide de la Chambre de commerce qui mise alors sur l'essor de l'aviation dans la région. L'entreprise assure la maintenance et l'entretien de l'aviation générale sur l'aéroport de Barberey-Saint-Sulpice. « En 1985, je rachète à la CCI ce que j'ai créé ! Je ne voulais pas être bridée dans mes développements, je voulais voler de mes propres ailes ! » Elle consacre alors sa vie à l'aéronautique qui le lui rend bien. Elle reçoit le titre de chevalier de la Légion d'honneur, la médaille de l'aéronautique et récemment les insignes d'officier de la Légion d'honneur par le ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation. L'ultime reconnaissance d'une vie passée à défendre le secteur de l'aviation générale.

Pourtant, ses études à la Sorbonne avec une licence d'anglais puis au Celsa la prédestinaient plutôt à la filière textile. Elle rédigera un mémoire de fin d'études sur la vente du textile en libre-service à une époque où cela n'existait pas encore. Mais, l'amour tracera un plan

de vol différent. « J'ai eu la chance de rencontrer celui qui est devenu mon mari. Il était passionné d'aviation. Dès que j'ai eu mon bac, j'étais tout le temps avec lui sur les aérodromes ». Son conjoint voulait être pilote de l'armée de l'air, mais un léger problème de vue l'aurait cloué dans des fonctions au sol. Lui voulait voler,

alors il change d'itinéraire pour suivre les traces de son père et de ses frères aînés et devient médecin. Des études qu'il commence à Paris et poursuit à Dijon. « Nous sommes mariés en 1969 et nous sommes installés à Dijon. Moi, j'ai cherché un job. C'était une époque extraordinaire où on avait le choix ! » Elle passe alors un entretien d'embauche le mercredi chez un constructeur d'avion dijonnais, Pierre Robin, et commence à travailler le lundi suivant. « De janvier 1970 à 1973, j'y étais responsable

« J'étais la première femme en France et sans doute au monde à diriger un atelier de maintenance d'avions. »

l'étranger pour apprendre l'anglais. « Cela m'a beaucoup servi. C'est une partie de ma réussite ».

## ÊTRE À LA HAUTEUR

Évoluant dans un univers masculin, Françoise Horiot s'impose. « Il a fallu que je prouve que j'étais à la hauteur et au même niveau qu'eux et qu'il ne fallait pas qu'ils me roulent. Ce n'est pas la féminité qui joue dans le milieu professionnel, ce sont les cerveaux ». Face au développement des avions importés qui restaient en France avec

**16 juillet 1947**  
Naissance à Troyes.

**1970**  
Intègre la société d'avions Pierre Robin.

**1973**  
Rejoint la CCI de Troyes et Aube pour créer l'atelier Troyes Aviation (Barberey-Saint-Sulpice).

**1985**  
Rachète Troyes Aviation.

**2007-2022**  
Présidente du GIPAG.

**2009**  
Chevalier de la Légion d'honneur.

**2025**  
Officier de la Légion d'honneur.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

